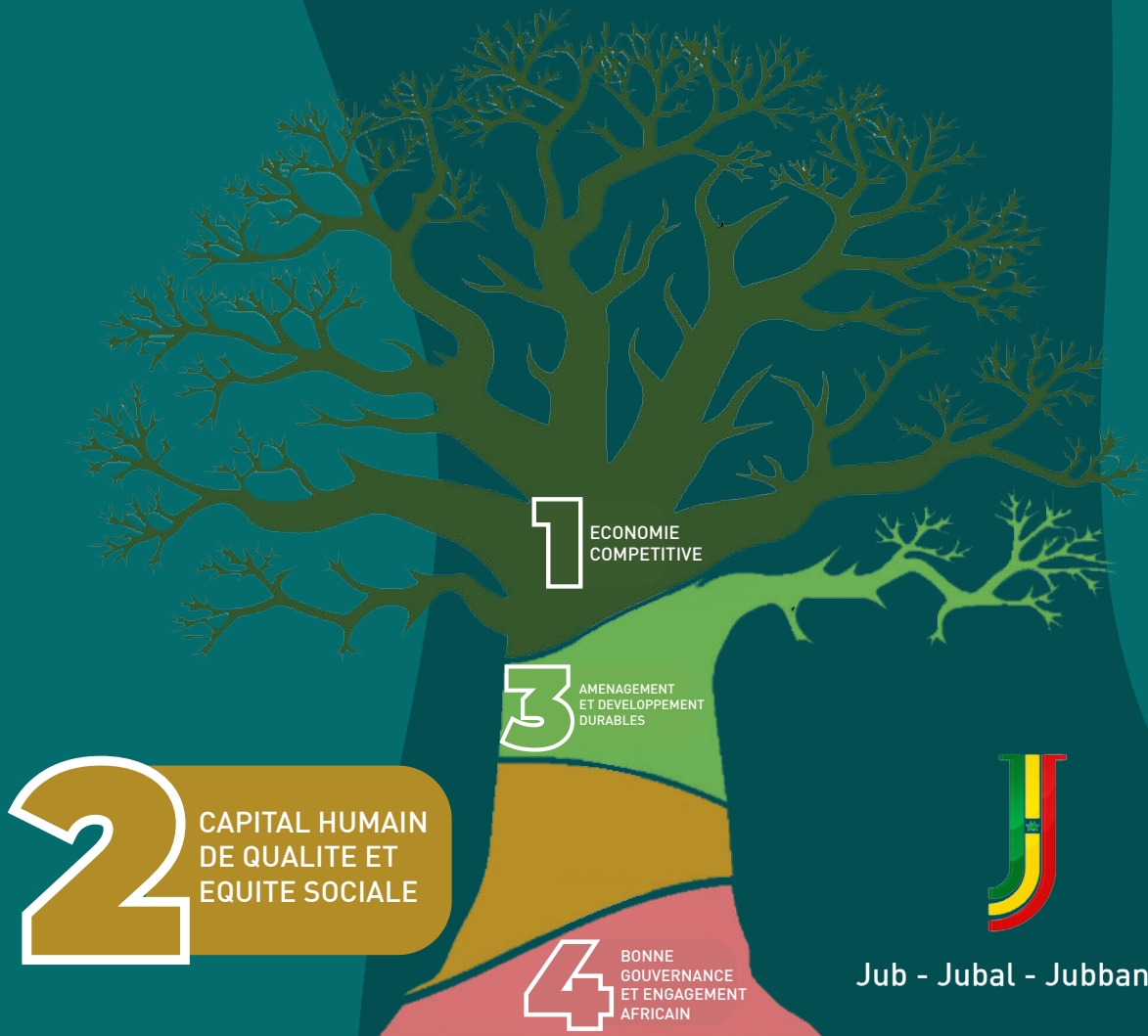




REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



Jub - Jubal - Jubbanti

DOCUMENT BUDGETAIRE GENRE 2025



Vous êtes **victime de violence** adressez vous à



▶ Anonyme
▶ Gratuit H24 7j/7
▶ Accessible via fixe ou mobile

Numéro d'écoute et d'orientation national dédié aux femmes et enfants victimes de violence.

**Ça suffit !!! na Dak Baa Mu Dal
Brisons le silence !!!**





Table des matières

INTRODUCTION	4
I. OPERATIONALISATION DE LA DIMENSION GENRE	7
1.1. LES ENJEUX ET DEFIS DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	10
1.2. LES ACQUIS	14
1.3. GENRE DANS LES PROJETS/PROGRAMMES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025	35
II. BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : INTEGRATION DU GENRE DANS LA PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES MINISTERES	39
II.1. Bilan des réalisations sectorielles	39
⇒ Secteurs de souveraineté	39
⇒ Secteurs sociaux	43
⇒ Secteurs économiques	49
II.3. Maquettes de Budgétisation sensible au genre	53
CONCLUSION	54
ANNEXES	56
Annexe 1 : liste des principaux projets intégrant le genre par sections inscrit dans le projet de loi de finances 2025	56
Annexe 2 : maquettes de Budgétisation sensible au genre des Ministères	66





Ensemble, nous allons construire un Sénégal plus juste et plus prospère

« En cette Journée internationale des personnes en situation de handicap, je réaffirme mon engagement à faire du Sénégal un pays inclusif où chaque citoyen, quelles que soient ses capacités, peut s'épanouir pleinement ».

« Nous continuerons à promouvoir l'accès équitable à l'éducation, à l'emploi et aux infrastructures adaptées, tout en plaçant la dignité et les droits de tous au cœur de nos priorités ».

**Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE,
Président de la République du Sénégal**

struire un Sénégal plus fort,



INTRODUCTION

L'élaboration du **Document budgétaire Genre** (DBG) 2025 coïncide avec l'avènement d'une nouvelle ère dans l'histoire politique du Sénégal. En effet, à l'issue du scrutin présidentiel de mars 2024, consacrant une nouvelle alternance démocratique, Monsieur **Bassirou Diomaye Diakhar FAYE** a été élu 5^{ème} Président de la République du Sénégal. Ainsi, dès son installation, le nouveau Président a exprimé sa volonté de bâtir un Sénégal souverain, juste et prospère. Cette vision a, par la suite, été planifiée et consignée dans un document stratégique, intitulé « **Agenda national de Transformation, Sénégal 2050** » qui constitue le nouveau référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal et servira de feuille de route pour les 25 prochaines années.

Ledit référentiel est décliné, dans un premier temps, en un **Masterplan de 10 ans** qui montre comment mettre le Sénégal dans la trajectoire de cette vision 2050, bâti autour des valeurs cardinales que sont le « **jub, jubbal, jubanti** ». L'opérationnalisation de ce document se fera à travers la **Stratégie nationale de Développement** (SND) 2025-2029.

Ainsi, la transformation systémique qui est prônée dans le nouveau référentiel repose sur les quatre axes suivants :

- Axe 1 : économie compétitive ;
- Axe 2 : capital humain de qualité et équité sociale ;
- Axe 3 : aménagement et développement durables ;
- Axe 4 : bonne gouvernance et engagement africain.

A travers une **amélioration du capital humain et une promotion de l'équité sociale**, l'axe 2 vise à corriger les déséquilibres, en particulier, chez les femmes, les jeunes et les populations rurales et ambitionne d'offrir une éducation de qualité pour tous, de garantir l'accès universel à des services de santé performants et de réformer le foncier pour un accès équitable à la terre.

La **Stratégie nationale de Développement** de cette vision adopte une approche renouvelée et renforcée pour lutter contre les inégalités de genre, en réponse aux défis persistants malgré des avancées notées.

L'année 2025 qui constitue la première phase de mise en œuvre augure de bonnes perspectives pour l'activité économique soutenue par des réformes ambitieuses visant à réduire significativement le déficit budgétaire, renforcer l'intégrité du cadre de gestion des finances publiques, améliorer la gestion de la dette et assurer une transparence accrue dans les processus budgétaires.

Ainsi, à la faveur du démarrage de l'exploitation des hydrocarbures, le taux de croissance pour l'année 2025 est prévu à **8,8%**. Quant aux recettes et dépenses budgétaires, elles sont programmées respectivement à **5 014,3 milliards FCFA** et **6 614,8 milliards FCFA**, dégageant ainsi un déficit de **7,08%**.



Dans le cadre de ce premier budget de l'ère de la transformation systémique, la répartition équitable et inclusive des ressources constitue un défi majeur pour la prise en compte effective de la dimension genre qui est une composante importante des politiques publiques.

Qualifiée de **budgetisation intelligente** ou de **budgetisation sexo-sensible**, la budgetisation sensible au genre est une pratique consistant à s'assurer que les budgets répondent aux besoins de tous, in fine. Du coup, elle permet d'élaborer des politiques publiques dans un objectif d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

En d'autres termes, elle est le socle d'un développement harmonieux car reposant, tel que recommandé lors de la Conférence de Pékin en 1995, sur une approche de répartition des rôles et des activités des femmes et des hommes dans chaque contexte et dans chaque société pour tendre vers un équilibre des rapports de pouvoir entre les sexes.

Ainsi, appliquée aux politiques publiques, la prise en compte du genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en corrigeant les différences et la hiérarchisation socialement établie, qui sont sources d'inégalités ou de discrimination.

La réalisation de cet objectif est, de façon pratique, facilitée par la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats de développement avec l'approche budget-programme qui est une opportunité saisie par le Gouvernement pour faciliter l'intégration du genre dans la chaîne « Planification-Programmation-Budgetisation-Suivi-Evaluation (PPBSE) ».

Sous ce rapport, le Ministère des Finances et du Budget qui intervient dans la phase Programmation-Budgetisation, s'évertue à rendre effective l'intégration de la dimension genre dans le processus budgétaire.

Le présent document est structuré autour des deux (02) parties ci-après :

La première partie traite de l'**opérationnalisation de la dimension genre** à travers les enjeux et contraintes qui s'y attachent mais également par le biais des acquis et des principaux projets/programmes intégrant la dimension genre et retenus dans le **Programme d'Investissements publics** (PIP) 2025-2027, selon l'approche du **marqueur genre** de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) (I). La deuxième partie concerne l'**intégration du genre dans la programmation budgétaire des départements ministériels** (II). Cette dernière partie qui retrace les réalisations des secteurs de souveraineté, sociaux et économiques, est suivie des maquettes de budgetisation sensible au genre.

OPERATIONALISATION DE LA DIMENSION GENRE

2 CAPITAL HUMAIN DE QUALITÉ ET ÉQUITÉ SOCIALE		INVESTIR DANS L'HUMAIN ET LA JUSTICE SOCIALE			
		Culture	Santé	Accès aux services sociaux	Sport
		Diaspora	Éducation et formation pro.	Emploi	Genre et inclusion



I. OPERATIONALISATION DE LA DIMENSION GENRE

L'avènement de la troisième alternance politique à l'issue de l'élection présidentielle du **24 mars 2024**, marque un tournant décisif impliquant un changement de cap dans l'histoire politique du Sénégal. Dans ce contexte particulier, le nouveau Gouvernement qui a été mis en place, plus restreint, doit faire face à des défis économiques et sociaux immenses notamment la cherté du coût de la vie, la question du chômage des jeunes, la souveraineté alimentaire, la baisse du loyer, l'accès à des soins de santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable, la fourniture, le coût de l'électricité et les effets négatifs des changements climatiques.

Parallèlement, un nouveau référentiel en matière de politique économique et sociale a été élaboré en vue de répondre aux nouvelles priorités et objectifs de développement basés sur la transparence, l'inclusion, l'intégration et la recherche de souveraineté.

L'opérationnalisation de la stratégie nationale de Développement (SND) par le biais du **Plan d'Actions gouvernemental** (PAG) sur la période 2025-2029, engage les ministères sectoriels, à actualiser leurs lettres de Politiques sectorielles de Développement (LPSD) afin de les arrimer au nouveau référentiel de politique économique et sociale.

La nouvelle SND se distingue des précédentes par son approche innovante en ce qui concerne la prise en charge des inégalités liées au genre, en réponse aux défis persistants identifiés dans le passé. En effet, malgré les avancées notées, ces inégalités demeurent toujours préoccupantes comme l'attestent, notamment, le niveau de l'indice d'inégalité de genre qui reste toujours élevé avec 0,52 ainsi que les disparités persistantes sur le marché du travail, où seulement **30,5%** des femmes en âge de travailler disposent d'un emploi contre **60,3%** des hommes.

Ainsi, les pouvoirs publics entendent jeter les bases d'un développement endogène bâti autour d'un capital humain de qualité et de l'équité sociale pour relever les défis spécifiques liés à l'égalité de genre dans le pays. A ce titre, des efforts soutenus sont essentiels pour s'inscrire dans une vision plus large d'un "**Sénégal souverain, juste et prospère**" à l'horizon **2050**.

Pour rappel, en 2022, le Sénégal occupait la **170^{ème}** place sur 191 pays selon l'Indice de Développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Ce classement, inchangé par rapport à l'année précédente, témoigne d'une stagnation relative dans le développement humain du pays. Comparé aux pays africains, le Sénégal se situait à la **42^{ème}** position sur **54 pays**, le plaçant parmi les pays à faible développement humain.

En 2023, le Sénégal a enregistré un léger progrès en se hissant à la **168^{ème}** place sur **191 pays** grâce aux progrès modestes réalisés sur l'amélioration de l'espérance de vie, l'accès à l'éducation, et le revenu national brut par habitant. Par rapport aux pays africains, bien que certains indicateurs aient été améliorés, son classement n'a évolué que de deux (2) points de pourcentage, ce qui le plaçait à la **40^{ème}** place.



Cet état de fait montre que le pays doit toujours faire face à des défis importants en matière de développement humain, tant les inégalités de genre persistent et touchent particulièrement les femmes en termes d'accès à l'éducation, à la santé, de participation à l'économie comme l'atteste l'Indice de Développement humain ajusté aux inégalités (IDHI).

Malgré les progrès réalisés en matière d'éducation des filles, des disparités persistent, en ce qui concerne, particulièrement, l'accès à l'enseignement supérieur et aux filières scientifiques où la participation des femmes à l'économie demeure inférieure à celle des hommes. Sur un autre plan, beaucoup de femmes occupent des emplois informels et faiblement rémunérés et doivent faire face à de nombreuses difficultés pour accéder aux crédits et aux ressources économiques.

De même, en matière de santé reproductive, l'accès aux soins de santé, notamment reste aussi un défi majeur car le taux de mortalité maternelle, bien qu'ayant connu une amélioration certaine, est toujours élevé par rapport aux normes internationales. Malgré les efforts consentis par le Gouvernement pour éradiquer les violences faites aux femmes, particulièrement les mutilations génitales féminines et les mariages précoces, constituent toujours des enjeux importants dans l'optique d'asseoir un développement inclusif et durable.

La 10^{ème} édition du rapport « **les Femmes, l'Entreprise et le Droit** » de 2024, qui analyse les lois et réglementations affectant les opportunités économiques offertes aux femmes dans 190 économies au niveau mondial, constate que la loi continue de priver les femmes de droits reconnus aux hommes et montre comment, même quand des législations égalitaires existent, leur faible application réelle contribue à exacerber les disparités entre les sexes. En outre, l'analyse du rythme des réformes juridiques concourant à l'égalité des chances économiques entre les hommes et les femmes, révèle des failles dans l'application des lois. Ce faisant, le principal défi consiste à relever dans les lois, les politiques et les institutions, les obstacles qui empêchent d'avancer vers l'égalité des sexes dans le but de favoriser l'émancipation économique des femmes et de renforcer la croissance économique et la résilience sociale.

Selon la **Banque africaine de Développement** (BAD), si les pays africains veulent s'engager effectivement sur la voie de la prospérité économique, les gouvernements doivent œuvrer pour améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes. En effet, l'analyse des secteurs clés, en l'occurrence, l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'énergie, la finance, l'eau, l'assainissement et l'hygiène et les secteurs sociaux, montre que les femmes et les filles sont confrontées à plusieurs contraintes qui les empêchent de participer activement et de profiter pleinement du potentiel et de la croissance des différents secteurs.

Toujours relativement aux données, environ 50% de la population africaine est composée de femmes et, paradoxalement, les ressources, les opportunités et la prise de décision sont encore fortement influencées par les hommes, dans quasiment tous les secteurs d'activités. Dans l'agriculture, les petites exploitations agricoles tenues par des femmes



sont confrontées à un écart de productivité de 20 à 30% par rapport à celles gérées par les hommes.

Au niveau de l'agro-alimentaire, la réduction de l'écart entre les sexes pourrait avoir un impact considérable sur le développement, notamment en augmentant la production agricole jusqu'à 19%, en stimulant le PIB agricole et global et en mettant en place les mécanismes nécessaires pour sortir les populations de la pauvreté.

Malgré l'amélioration du niveau d'éducation des femmes et des filles, il existe toujours un déséquilibre entre les sexes, tant dans l'éducation que dans l'emploi. Les données provenant d'un échantillon de pays africains montrent que les femmes consacrent 15 à 20% de leur temps aux activités non rémunérées et aux travaux domestiques, contre 5% en moyenne pour les hommes.

L'étude a montré également que sur le continent africain, les entreprises appartenant aux femmes enregistrent des bénéfices mensuels qui sont en moyenne 38% inférieurs à ceux des entreprises gérées par les hommes. De même, l'accès des femmes à la technologie numérique reste limité.

Par ailleurs, au cours des assemblées annuelles de la Banque mondiale d'octobre 2024, **Monsieur Ajay Banga**, Président du Groupe, a relevé qu'« *une plus grande participation des femmes à la vie économique permet non seulement de dynamiser l'économie mondiale, mais aussi de fortifier les familles et les communautés. L'autonomisation économique des femmes est un levier essentiel pour sortir de la pauvreté et, en la favorisant, nous contribuons à promouvoir l'espoir et la dignité pour tous* ».

Enfin le Fonds monétaire international (FMI) admet que la réduction des disparités entre le genre va de pair avec une croissance économique plus soutenue, une stabilité et une résilience économiques plus fortes et une réduction des inégalités de revenus. Selon lui, des politiques macroéconomiques, structurelles et financières bien conçues peuvent contribuer à des résultats concrets et inclusifs et bénéficier de façon équitable aux femmes, aux filles et à la société en général.

Dans cette dynamique et conformément à la nouvelle vision du projet de transformation systémique du Sénégal qui préconise une amélioration des conditions de vie des populations vulnérables et à un accès équitable aux services sociaux de base, le Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS) accorde une importance particulière à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SNEEG).

Ainsi, pour une meilleure prise en compte du genre dans les politiques de développement, ce département a décidé de faire passer, systématiquement, ses projets et programmes, aux comités de maturation et de sélection, ce qui lui permettra de disposer d'une banque de projets fiable dont la mise en œuvre contribuera à l'atteinte des objectifs d'équité déclinés dans le nouveau référentiel de politique économique et sociale.

Dans le même sillage, le Ministère des Finances et du Budget prône pour l'intégration intégrale du genre dans la chaîne **Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation** (PPBSE) à travers la Budgétisation sensible au Genre (BSG). Cette



approche holistique vise à créer les conditions de conception et de mise en œuvre des politiques publiques, de manière à assurer l'identification et la prise en compte des inégalités de genre.

Cette première partie du Document budgétaire Genre (DBG 2025) traite des sous-parties suivantes : (i) les **enjeux et défis de l'intégration du genre dans les politiques publiques** ; (ii) les **acquis** et (iii) les **principaux projets/programmes** intégrant la dimension genre et inscrits dans le PIP 2025-2027.

1.1. LES ENJEUX ET DEFIS DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

La nouvelle Stratégie nationale de Développement (SND 2025-2029) se distingue par l'intégration d'une évaluation d'impact genre dans toutes les politiques publiques. Cela vise à s'assurer que toutes les initiatives prennent en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes.

Concernant l'entrepreneuriat féminin, la SND met un accent particulier sur le soutien à travers des programmes spécifiques de financement et de formation pour les femmes entrepreneures. S'agissant de la Violence basée sur le Genre (VBG), une approche proactive pour lutter contre le fléau est préconisée avec la nécessité d'établir des mécanismes de protection. Conformément à l'effet 1 de la SNEEG 2, sont menées des actions de sensibilisation pour le changement d'attitude et de comportements à travers des campagnes d'informations et de communication.

Ainsi, tenant compte des besoins et des réalités des femmes dans la marche de notre pays pour une égalité de genre, les politiques mises en place devraient converger vers une correction des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances entre femmes et hommes en fonction de leurs besoins et intérêts spécifiques.

Par ailleurs, les données du cinquième **Recensement général de la Population et de l'Habitat** (RGPH-5) mettent en évidence une légère supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes, qui se traduit par un effectif relatif de 102,6 hommes pour 100 femmes. La valeur de cet indicateur qui se hisse à ce niveau pour la première fois, dénote d'un changement dans la structure par sexe de la population. Après la baisse notée entre 1976 (98 hommes pour 100 femmes) et 1988 (94,6 hommes pour 100 femmes), le rapport de masculinité s'est inscrit dans une dynamique haussière en passant de 94,6% (1988) à 102,6% (en 2023).

L'analyse de la structure par âge, met en exergue la jeunesse de la population avec les moins de 15 ans qui représentent 39,1% de la population, la tranche d'âge 15-64 ans, 57,1% et les 65 ans et plus font seulement 3,8%. Le ratio de dépendance démographique qui se situe à 75,2%, est plus élevé en milieu rural (92,7%) qu'en zone urbaine (63,0%).

Le paradoxe noté tient au fait qu'en dépit du niveau d'instruction supérieure des femmes par rapport aux hommes (52,5% contre 53,4%), le taux d'activité de ces derniers



(62,4%) est largement supérieur à celui des femmes (42,5%). De même, près de 6 femmes inactives sur 10 sont occupées au foyer.

Également, les résultats du RGPH-5 de 2023, révèlent une situation préoccupante pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En effet, 46,8% d'entre eux ne sont, ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET= Neither in Employment nor in Education or Training). Une analyse plus détaillée montre des disparités importantes selon le sexe, le milieu de résidence et la région. En effet, le taux de NEET est plus élevé chez les femmes (55,2%) que chez les Hommes (38,0%), indépendamment de la région et du milieu de résidence. La proportion de jeunes NEET est également plus élevée en milieu rural, où 54,9% des 15 à 24 ans sont concernés, contre 40,3% en zone urbaine.

S'agissant des jeunes de la tranche d'âge 15-30 ans, les résultats montrent que la proportion de NEET s'établit à 49,2%. Selon le sexe, les hommes (37,9%) enregistrent un taux de NEET moins élevé que celui des femmes (59,9%), indépendamment de la région et du milieu de résidence. De plus, ce taux est également plus élevé en milieu rural (58,2%) qu'en zone urbaine (42,4%).

Également, la structure de la population en âge de travailler présente des caractéristiques marquantes. Avec 10 843 467 personnes, cette population représente 61,3% de la population totale et est majoritairement composée de femmes (51,2%). Elle est également plus présente en milieu urbain (58,6%), notamment dans la région de Dakar qui concentre à elle seule 25,6% des actifs potentiels.

L'employabilité des personnes en âge de travailler reste cependant problématique dans la mesure où près de la moitié des individus ayant suivi un apprentissage formel ne sont pas occupés.

Les données soulignent également l'importance de prendre en compte à la fois l'âge et le sexe, ainsi que les disparités régionales lors de l'analyse des politiques publiques et des projets/programmes visant à réduire le nombre de personnes NEET et à promouvoir l'inclusion sociale et économique.

Le phénomène du travail des enfants, plus prononcé dans certaines régions et chez les garçons, révèle aussi des défis majeurs en matière des droits de l'enfant et d'accès à l'éducation universelle.

Des défis persistent également en matière de déclaration des naissances à l'état civil, l'enregistrement et la possession d'actes de naissance. Cette situation souligne l'importance de renforcer les systèmes de santé et d'état civil pour garantir l'accès universel à l'enregistrement des naissances.

Le taux de mortalité maternelle est de 26 décès maternels pour 1000 femmes de 15-49 ans avec une prédominance du milieu rural (33) par rapport au milieu urbain (21). Il est plus élevé dans la région de Kédougou qui a enregistré 59 décès maternels pour 1000



femmes de 15-49 ans. Par contre, il est plus faible dans les régions de Thiès et de Dakar avec respectivement 16 et 17 décès maternels pour 1000 femmes en âge de procréer.

Les déclarations des mariages à l'état civil demeurent un défi à relever au Sénégal. En effet, plus de la moitié des mariages ne sont pas déclarés à l'état civil. Un niveau d'instruction élevé chez la femme semble être la solution à ce problème, car plus elle est instruite, plus le niveau d'enregistrement est élevé.

Concernant les personnes en situation de handicap, la prévalence est de 7,3% en 2023, ce qui signifie que 73 Sénégalais sur 1 000 souffrent d'un handicap quelconque. La répartition par sexe montre que le handicap est plus présent chez les femmes (7,76%) que chez les hommes (6,68%) avec un rapport de masculinité de 87%. Cette situation appelle donc une attention particulière dans la prise en charge des personnes vivant avec un handicap, dans les questions liées à l'emploi, à l'éducation, à la formation et à l'alphabétisation.

Ainsi, tenant compte des besoins et des réalités des femmes à considérer dans le combat pour une égalité de genre, les politiques mises en place devraient converger vers une correction des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances entre femmes et hommes en fonction de leurs besoins et intérêts spécifiques.

A cet effet, des quatre (04) fondements d'amorçage annoncés dans le Masterplan 2024-2034, à savoir la **Gouvernance** (F1), la **Gestion durable de l'environnement et du territoire** (F2), les **Infrastructures physiques et digitales** (F3) et le **Capital humain** (F4).

S'agissant du F4, trois (3) programmes relatifs à la santé, à la cohésion sociale et à la formation seront mis en œuvre dans le but, notamment, de mettre en place un système de santé de qualité, accessible à tout sénégalais, quel que soit son lieu de résidence et son niveau de revenu et de faire de la qualité de la formation du capital humain un des leviers de transformation à travers la révision du processus de formation des jeunes.

En outre, pour booster le leadership féminin qui continue de se heurter à de nombreuses difficultés et défis, les mesures suivantes sont proposées dans le nouveau référentiel en matière de politiques économiques et sociales :

- ⇒ l'intégration systématique du genre dans les politiques publiques : l'intégration d'une évaluation d'impact genre dans tous les projets et programmes d'investissement publics ;
- ⇒ l'entrepreneuriat féminin : le soutien à l'entrepreneuriat féminin, avec des programmes spécifiques de financement et de formation pour les femmes entrepreneures ;
- ⇒ la lutte contre la violence basée sur le genre : la nécessité d'établir des mécanismes de protection contre la VBG, soulignant une approche proactive pour lutter contre ce fléau ;



⇒ la sensibilisation et le changement social et comportemental : l'organisation des campagnes de sensibilisation pour changer les mentalités concernant l'égalité de genre et les droits des femmes.

Aussi, est-il primordial, pour les acteurs, d'avoir une bonne compréhension de la notion de planification dans une perspective genre afin d'identifier les portes d'entrée à saisir pour influencer les processus y afférents. Cet exercice consiste à renforcer la participation des femmes dans les interventions de développement et leur implication dans les processus de décisions qui les sous-tendent. Elle doit explicitement tenir compte de la situation différenciée des hommes et des femmes en termes de besoins, de contraintes et d'opportunités à toutes les étapes, de l'identification au suivi-évaluation des politiques, plans d'actions, projets et programmes de développement en passant par la formulation et la mise en œuvre.

Concernant les prérequis à l'utilisation de l'approche genre, les trois (03) conditions suivantes sont nécessaires :

- avoir une sensibilité réelle aux questions de genre et ses interrelations avec les actions de développement ;
- développer une culture genre pour agir dans le sens de tenir compte de ces questions au niveau global et sectoriel ;
- avoir une maîtrise effective du processus de planification et de l'approche genre et de ses outils d'intervention.

Ce dernier concept permet d'assurer une intégration réelle des femmes dans les activités de développement en tenant compte des modes de participation et des besoins d'aides spécifiques des femmes et des hommes à toutes les étapes de l'élaboration des politiques publiques de développement et des projets/programmes.

Cette approche conforte le schéma du cadre organisationnel type proposé par l'UEMOA pour institutionnaliser le genre, et permettra, in fine, de mesurer la performance des processus d'intégration de la sexospécificité dans les politiques publiques des États membres de l'union.

Ce schéma attribue aux ministères en charge du plan et du budget, la responsabilité de coordonner l'institutionnalisation du genre dans la Chaîne Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi-Évaluation (PPBSE) et de mettre en place le processus de la budgétisation sensible au genre (BSG) en rapport avec les autres départements ministériels.

Dans cette logique, il s'agit pour le ministère en charge du genre, d'assurer, en plus de son rôle de coordination de la politique du genre, le lead du mécanisme d'institutionnalisation du genre et de veiller à une meilleure coordination des initiatives et des processus.



Le nouveau schéma propose un renforcement de sa collaboration avec les Ministères en charge de la planification, du budget et de la fonction publique pour une synergie des interventions en faveur de la performance des processus d'institutionnalisation du genre.

En définitive, l'objectif visé par l'UEMOA, à travers ce schéma organisationnel type d'institutionnalisation du genre est d'opérationnaliser la transversalité du genre dans chaque secteur, pour un développement économique inclusif et durable. L'internalisation de ce schéma doit être érigée au rang des défis à relever pour l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Genre de l'UEMOA et conformément à son axe 1 « amélioration du cadre d'intégration systémique de la dimension genre dans les organes de l'union et dans les Etats membres », la Commission en collaboration avec les Etats membres a élaboré des modules de formation sur la budgétisation sensible au genre, destinés, à être intégrés dans les curricula des écoles et instituts de formation professionnelle en général et dans les Ecoles nationales d'Administration (ENA), en particulier, des pays membres de l'UEMOA.

Pour faciliter l'insertion de ces modules dans le curricula des ENA, une mission circulaire d'appui d'implémentation des modules BSG a été organisée dans l'ensemble des pays membres afin de s'accorder sur les modalités d'insertion des modules dans les programmes de formation initiale et continue des ENA.

1.2. LES ACQUIS

Le Gouvernement a réaffirmé son engagement à corriger les déséquilibres qui affectent les couches les plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les populations rurales par la voie d'une transformation systémique. A ce titre, les politiques seront orientées, de manière à offrir, notamment, une éducation de qualité pour tous, à garantir l'accès universel à des services de santé performants, à réformer le foncier pour parvenir à une meilleure répartition des terres et, in fine, à garantir que toutes les initiatives puissent prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes. L'objectif principal visé est de faire en sorte que la vision « **Sénégal de 2050** » soit portée par une jeunesse compétente, dynamique et préparée aux défis du monde moderne.

⇒ Un cadre juridique solide

Les avancées notées jusque-là résultent, entre autres, de la mise en place d'un arsenal juridique favorable à l'égalité des sexes et à la promotion des droits fondamentaux des femmes et des filles. Dans ce dispositif, figurent la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) de 1979, le Protocole de Maputo relatif à la Charte africaine des Droits et des Peuples relatifs aux Droits de la Femme en Afrique (2003), la Déclaration solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, les ODD¹, l'Agenda 2063 de l'Afrique et l'Acte additionnel pour l'égalité des droits entre les hommes

¹ Objectifs de Développement durable



et les femmes pour un développement durable dans l'espace de la CEDEAO (2015) et la Décision portant Schéma Type d'Institutionnalisation du Genre dans les Etats Membres de l'UEMOA (2022).

Au niveau national, la Constitution de la République du Sénégal révisée, pose, en ses articles premier et sept (7), le principe de l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi et l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions, notamment.

Par ailleurs, le décret **n°2023-2142 du 31 octobre 2023 portant réglementation du cadre général de la Gestion des Investissements Publics (GIP)** au Sénégal exige la prise en compte de la dimension genre comme un des critères d'éligibilité pour l'inscription des projets dans la loi de finances et dans le PIP.

A ce cadre juridique, s'ajoute la contribution du Ministère en charge du budget à travers l'outil « budget sensible au genre » dont l'objet est de parvenir à une prise en compte, de manière équitable, des besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes et des hommes dans les finances publiques.

En définitive, il est impératif que les budgets soient sensibles au genre afin que toutes les dimensions requises soient véritablement prises en compte. A cet effet, les politiques publiques, les ressources allouées et les résultats attendus doivent être systématiquement analysés afin de garantir l'adéquation entre les ressources publiques et les besoins spécifiques des femmes et des hommes.

⇒ Des acquis importants et variés

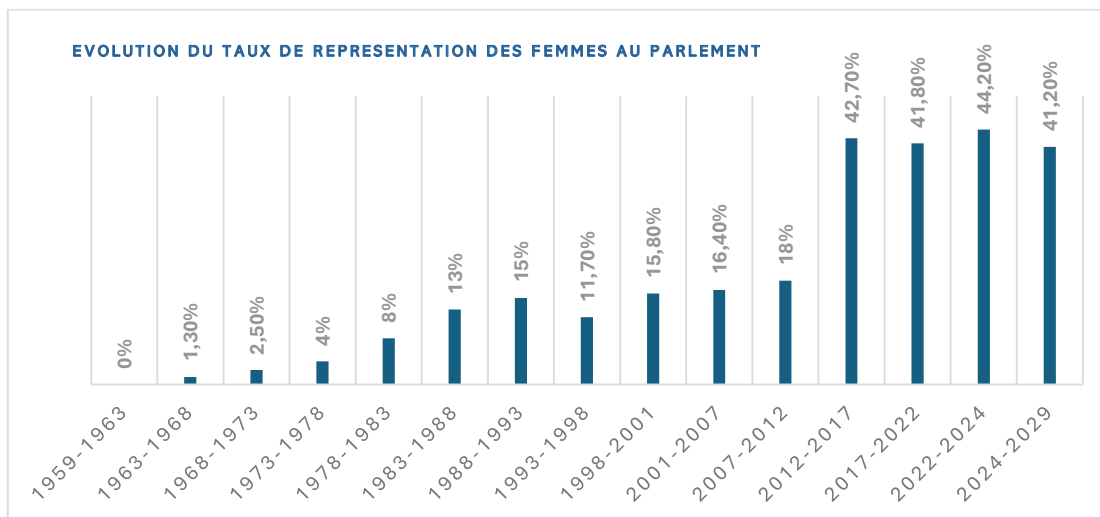
En matière d'acquis, le Gouvernement a consenti des efforts importants à travers la mise en œuvre des projets/programmes. A côté des pouvoirs publics, il faut noter également le rôle important des partenaires au développement mais aussi du secteur privé, de la société civile, etc. dans la conduite des politiques publiques.

Concernant la représentativité des femmes au sein du parlement, l'Union interparlementaire a souligné dans son dernier rapport sur « les femmes au Parlement », une hausse de 0,4% de la proportion globale de femmes dans les chambres de votation du monde entier pour atteindre **26,9%** à la suite d'élections et de nominations au cours de l'année 2023.

En matière de représentation parlementaire des femmes en 2023, l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus fort taux de toutes les régions avec une hausse de **0,8 point de pourcentage** sur les douze (12) derniers mois et occupe le troisième rang au niveau mondial, avec une proportion de **27,3%** (supérieure à la moyenne mondiale).

Au niveau national, à l'issue des élections législative du 17 novembre 2024, le niveau de représentativité des femmes de la 15^{ème} législature est de **41,21%**, soit **68 femmes** contre **97 hommes** sur la base des 165 députés élus. Comparé à la 14^{ème} législature, il est noté une baisse de **2,99 points de pourcentage**.





Cependant, au niveau des commissions le niveau de représentation des femmes est faible et est de 21,4%. En effet, sur 14 commissions, seules 3 sont présidées par des femmes : la commission du développement durable et de la transition écologique, la **commission des affaires étrangères, des sénégalais de l'extérieur et de l'intégration africaine** et la **commission de la sante, de la population, des affaires sociales et de la solidarité nationale**.

Au niveau de la **Cour des Comptes**, sur un total de **59 magistrats** (2024), seule **8** sont des femmes, soit un ratio de **13,6%**, comparé à l'année 2023, une hausse de **2,6 points de pourcentage** est notée. Par ailleurs, parmi les **17** conseillers maitres, il ne figure aucune femme. Par contre, l'indice de parité est en faveur des femmes pour les conseillers référendaires avec **3** sur un total de **5**, soit **60%**. Quant aux conseillers, sur un nombre de **37**, seul **5** sont des femmes, soit un taux de **13,5%**. Enfin, les assistants parlementaires, au nombre de **74**, comptent plus d'hommes avec **56** contre **18** pour les femmes, soit un ratio de **32,1%**.

S'agissant des **communes**, en 2022, sur un total de **558 collectivités territoriales**, seules **16** sont dirigées par des femmes, soit un faible taux de représentativité de **2,87%**. Pour les conseils départementaux, la situation est similaire avec un taux de **6,97%**, soit **3 femmes** (Sédhiou, Kougheul et Tivaouane) sur un total de **43** présidents de conseils départementaux.

Concernant les **forces de défense et de sécurité**, la prise en compte des enjeux liés à l'introduction du genre en leur sein n'est plus à démontrer au regard des effectifs de plus en plus importants de femmes dans les différents corps militaires et paramilitaires. Ce faisant, la présence des femmes y est passée de **4,95%** en 2022 à **5%** en 2023. Toutefois, afin de garantir un plein succès à cette initiative salubre, des contraintes socioculturelles, encore liées à la condition féminine, doivent être levées.

Relativement à la **diplomatie**, la proportion de femmes ambassadeurs est passée de **13%** à **6%** entre 2023 et 2024, soit une baisse de **7 points de pourcentage**. Également, sur un effectif total de quinze (15) consuls généraux, on ne compte aucune



femme. Cependant, concernant les postes de vice-consuls, le taux de présence est de **20%**.

S'agissant de la **fonction ministérielle**, la proportion des femmes passe de **22,2%** à **16%** soit une baisse de **6,2 points de pourcentage**. Cependant, l'analyse des portefeuilles des quatre (04) départements ministériels confiés aux femmes permet de noter que, quantitativement, le nombre est insuffisant mais qualitativement, il faut magnifier les quatre (**4**) **départements ministériels stratégiques** portant **neuf (9) pans de politiques publiques** qui leur sont confiées, en l'occurrence : (i) **l'intégration africaine** et les **affaires étrangères** ; (ii) les **pêches**, les **infrastructures maritimes et portuaires** ; (iii) la **famille** et les **solidarités** et ; (iv) la **jeunesse**, les **sports** et la **culture**. Néanmoins, la problématique de la faible inclusion des femmes dans le leadership continuera d'être portée aux plus hauts niveaux de gouvernance afin d'infléchir la tendance et parvenir à une représentation plus équitable.

Au niveau du **commandement territorial**, la présence des femmes a connu des variations significatives selon les fonctions occupées par celles-ci, passant de **34** en 2023 à **29** en 2024, soit une baisse de **14,7%**. Cependant, cette situation cache des dynamiques contrastées avec le nombre de femmes Gouverneurs qui a augmenté de **50%**, passant de **2** à **3**, et celui des Préfets a doublé, passant de **4** à **8** (+100%). De même, le nombre de femmes Sous-préfets a augmenté de **33,3%**, passant de **6** à **8**. En revanche, le nombre de femmes occupant des postes d'Adjoint au Gouverneur a chuté de **87,5%**, passant de **8** à **1**, tandis que les postes d'Adjointe au Préfet et d'Adjointe au Sous-préfet, ont diminué respectivement de **33,3%** (de 6 à 4) et de **37,5%** (de 8 à 5). Cette évolution montre une augmentation de la promotion des femmes au niveau des postes de gouvernance directe et une réduction de leur présence au niveau des postes d'adjointes.

L'érection du capital humain comme un des piliers de la politique de développement économique et social a permis la mise en œuvre des politiques et programmes visant à favoriser l'équité sociale à travers l'accès aux services sociaux de base, la couverture sanitaire des populations et la protection des groupes vulnérables.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, l'exécution du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence dans le secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET 2018-2030) permet de répondre aux défis de l'accès universel et de la qualité des enseignements et apprentissages.

Au niveau du préscolaire, en termes de performances, le taux brut de préscolarisation a progressé, passant de **18,2%** en 2022 à **19,3%** en 2023 tandis que dans le cycle élémentaire, le taux brut de scolarisation (TBS), a régressé de 1,6 point de pourcentage passant de **83,5%** en 2022 à **81,9%** en 2023.

Cependant, sept (7) régions affichent un TBS inférieur à la moyenne nationale à savoir les régions de Kaffrine (44,0%), Diourbel (55,8%), Matam (65,5%), Louga (69,2%), Tambacounda (73,8%), Kaolack (75,5%) et Fatick (77,8%). L'indice de parité du TBS au



niveau national qui est de 1,2 reste en faveur des filles dans toutes les régions sauf à Ziguinchor où il se situe à 0,99.

Le taux d'achèvement (TA) global à l'élémentaire est de **62,1%** en 2023 (avec un indice de parité de **1,31** en faveur des filles) contre **63,2%** en 2022. La région de Kaffrine enregistre le TA le plus faible avec 30,4%, contrairement à la région de Ziguinchor qui enregistre le taux le plus élevé avec **89,1%**. Il faut aussi noter que sept (7) régions affichent un taux d'achèvement supérieur à la valeur nationale (62,1%). Il s'agit des régions suivantes : Kolda (68,2%), Saint-Louis (68,5%), Thiès (77,5%), Sédhiou (78,0%), Dakar (80,1%), Kédougou (88,1%) et Ziguinchor (89,1%). Dans les autres régions, le taux d'achèvement à l'élémentaire varie entre 30,4% (Kaffrine) et 59,6% (Fatick).

S'agissant de l'enseignement secondaire, le TBS a connu une légère baisse passant de 33,7% en 2022 à 33,1% en 2023 avec un indice de parité en faveur des filles de 1,29. Le taux d'achèvement enregistre également une légère baisse, passant de 26,4% en 2022 à 26,1% en 2023.

Au niveau du cycle moyen, le TBS passe de **52,1%** en 2022 à 51,2% en 2023. Ziguinchor enregistre le taux le plus élevé avec **94,2%**, suivi de Dakar (65,9%), Thiès (65,5%), Kédougou (62,4%), Sédhiou (57,7%), Fatick (56,3%) et Saint-Louis (53,5%). En somme, le taux d'achèvement du moyen passe de 39,5% en 2022 à 39,6% en 2023.

Au niveau national, sur les **119 373** élèves nouvellement inscrits en « Seconde générale », **27,5%** ont été orientés en « Seconde scientifique ». Cette proportion est légèrement plus importante chez les garçons (27,8%) que chez les filles (27,2%). Les académies de Dakar (41,9%), de Pikine-Guédiawaye (37,6%) et de Rufisque (36,8%) possèdent le plus d'inscrits en « Seconde scientifique ». Les plus faibles taux sont enregistrés à Sédhiou (15,1%) et Ziguinchor (15,7%).

En matière d'alphabétisation, le nombre d'adultes âgés de 15 ans et plus alphabétisés dans les Centres d'Alphabétisation fonctionnels (CAF) passe de **24 841** en 2022 à **26 210** en 2023, soit une hausse de **5,51%**.

Le nombre de « daaras » publics modernes fonctionnels construits en 2023 est de **23** avec un enrôlement de **2 900 apprenants** (1 571 garçons et 1 329 filles) contre **21** « daaras » modernes publics fonctionnels construits en 2022.

Pour les « daaras » traditionnels, le recensement a permis d'identifier **12 000 daaras** sur l'ensemble du territoire national. La cartographie des « daaras » est en cours d'élaboration.

La réalisation des actions prioritaires du **Programme d'Amélioration de la Performance du Secteur de l'Éducation** (PAPSE) et l'enrôlement de nouveaux daaras préscolaires pourraient contribuer à l'atteinte des résultats escomptés au niveau des composantes dudit programme.



Dans le domaine de la Formation professionnelle et technique (FPT), le taux d'accroissement des effectifs passe de **5,9%** en 2022 à **31,9%** en 2023, soit un écart de **25,8 points de pourcentage** (29 672 nouveaux apprenants). Cette hausse s'explique par la prise en compte d'établissements qui n'avaient pas été régularisés, suite à l'audit réalisé en 2022.

Le nombre de jeunes enrôlés dans les projets et programmes de formation par apprentissage, est de **29 249** en 2023 sur une cible de **51 242**, soit un gap de **21 993** jeunes. Cette situation s'explique, entre autres, par les régulations budgétaires.

Le taux de réussite au baccalauréat technique a progressé de **12,1 points de pourcentage** passant de **62,34%** en 2022 à **74,44%** en 2023. Cette hausse s'explique en partie par (i) le relèvement du plateau technique des établissements ; (ii) la création de nouveaux dispositifs de formation pour faciliter les séquences pédagogiques par l'utilisation de l'approche basée sur le numérique ; (iii) le renforcement des compétences des formateurs et (iv) la prise en compte d'apprenants des établissements de FTP sous la tutelle des ministères en charge de la santé et de l'agriculture.

Concernant les sortants du cycle fondamental, le pourcentage des orientés dans l'enseignement professionnel et technique a connu une légère hausse de **1,59 point de pourcentage** entre 2022 et 2023, passant de **8,5%** à **10,09%**.

S'agissant du taux de réussite aux examens professionnels, le nombre de diplômés en 2023 s'élève à **13 728** dont **8 013** garçons et **5 763** filles.

L'élargissement de la carte universitaire avec la création de nouvelles universités publiques (Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), Université Elhadj Ibrahima NIASS (USSEIN), Université Amadou Mahtar MBOW (UAM)), ainsi que les efforts notés en matière de renforcement des capacités d'accueil dans les universités, ISEP (Instituts supérieurs d'Enseignement Professionnel) et établissements privés d'enseignement supérieur, ont permis d'améliorer sensiblement le taux d'accès. Ainsi, ce ratio passe à **1 587 étudiants** pour 100 000 habitants en 2023 contre **1 520** pour 100 000 habitants en 2022, rapprochant ainsi le Sénégal de la norme internationale qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

A cela s'ajoutent la création de cinq (5) Institut supérieur d'Enseignement Professionnel (ISEP) fonctionnels et en perspective, la construction de dix (10) nouveaux établissements dont les conventions de financement sont déjà signées, mais également, le développement des établissements privés d'enseignement supérieur.

En 2023, l'effectif des étudiants inscrits dans les ISEP a été de **5 482** (dont 41% inscrits dans les filières scientifiques et techniques) contre **4 142** en 2022 (+ 32,4%), soit 2,8% de l'effectif total des étudiants dans le public. Le taux de réussite en licence dans les ISEP est de **97,11%** en 2023 contre **97,05%** en 2022, loin devant les universités publiques dont le taux se situe à 66,21% au cours de la même année. Enfin, les écoles doctorales,



au nombre de **14**, ont encadré **6 378 doctorants** (D1 à D3), dont **4 224** hommes et **2 154** femmes.

En matière de **Violences Basées sur le Genre** (VBG), l'apport de la digitalisation dans la réponse à la violence faite aux femmes et aux enfants à travers la plateforme gratuite « **Wallu ALLO 116** », constitue à cet effet une innovation majeure dans le microcosme socioculturel et politique de lutte contre les VBG, nonobstant, les nombreuses initiatives déployées pour son opérationnalité, notamment, la forte adhésion des populations surtout dans les zones les plus enclavées du pays.



Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'un réseau d'acteurs pour la prise en charge holistique des aspects liés aux VBG, un protocole d'accueil et de référencement des accueils a été élaboré, avec l'appui du PASNEEG² II dans le but d'assurer une bonne fonctionnalité de la plateforme « **Wallu Allo 116** ». A cet effet, le projet a conduit une étude sur le protocole d'accueil des appels et de référencement des victimes, un maillon important du système de prise en charge holistique des victimes/survivantes de VBG et qui s'inscrit dans les politiques globales de lutte contre toutes les formes de VBG en vigueur dans le pays.

Ledit protocole représente un dispositif dynamique qui facilite, pour les victimes/survivantes de VBG, le recours rapide et efficace au Paquet de Services essentiels (PSE) lorsque survient la violence. L'objectif visé, est d'organiser le parcours de prise en charge des victimes de VBG en leur permettant d'accéder facilement aux structures, aux services et aux ressources de protection disponibles.

² Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre





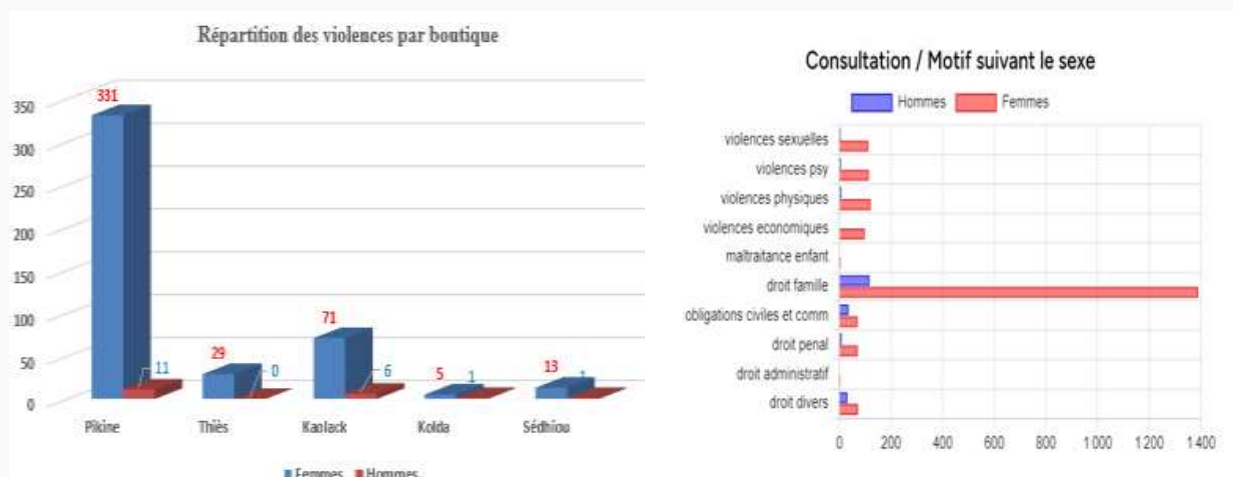
Je demande à tous les acteurs d'unir leurs forces durant ces 16 jours pour multiplier les initiatives, dérouler des campagnes de sensibilisation, organiser des ateliers de renforcement de capacités et des événements communautaires

Mme Maïmouna DIEYE, Ministre de la Famille et des Solidarités, lors du lancement de la campagne nationale des 16 jours d'activisme, en présence des Ambassadeurs de l'Union Européenne et de la Belgique, de parlementaires et d'autorités administratives.

Pour une bonne analyse des problèmes signalés sur la plateforme en vue d'un référencement garantissant des services spécialisés adéquats aux différents problèmes signalés, le volet opérationnalisation de la plateforme a facilité l'organisation de deux (2) sessions de formation au profit des opérateur-trice-s recruté-e-s à cet effet. La première session a porté sur la problématique genre, le protocole de la plateforme, l'écoute active et les pratiques de psychologie sociale tandis que la seconde a été axée autour des thématiques relatives aux droits humains et aux violences basées sur le genre.

Ainsi, l'appui du projet a permis de faire **2 263 consultations juridiques** dont **2 052** au profit de **femmes** (91%) et **211** pour les **hommes** (9%). En terme de tranche d'âge, c'est celle comprise entre 11 et 65 ans qui en a le plus bénéficiée.

Les graphiques ci-après rendent compte de la répartition des bénéficiaires de l'assistance juridique et judiciaire fournies par les boutiques de droit.



Source : rapport d'activités 2023 du PASNEEG

Comme illustré par le graphique ci-dessus, la boutique de Pikine concentre à elle seule près de 3/4 des consultations avec 72% des justiciables assistés. Viennent ensuite les boutiques de Kaolack et Thiès avec respectivement 15 et 7. Les boutiques de Kolda et Sédhiou ont une contribution marginale (3% chacune) malgré la forte prévalence de la problématique des VBG et des pratiques culturelles néfastes et les efforts soutenus de

vulgarisation de ces instruments de promotion des droits humains des femmes et des filles au niveau de ces régions.

Le développement de l'esprit de dénonciation, la connaissance renforcée de leurs droits et l'aspiration des femmes du milieu urbain à un mieux-être, peuvent expliquer la forte fréquentation de ces boutiques dédiées. A contrario, la persistance de pesanteurs sociologiques qui privilégient les arrangements familiaux au détriment des droits des femmes et filles victimes peuvent limiter leur accès. Dès lors, il y a nécessité de faire une analyse approfondie de ces problèmes en vue d'améliorer l'impact des ressources mobilisées sur la jouissance, par toutes les catégories (particulièrement les femmes, les filles et les enfants), de leurs droits humains inaliénables.

Parmi les types de violences enregistrés, les violences physiques (27%) sont celles qui font le plus l'objet de demandes d'assistance et des conseils, suivies des violences psychologiques (26%), des violences sexuelles (25%) et des violences économiques. Les maltraitances d'enfants occupent la dernière place, avec 4% de la demande d'assistance.

Les femmes et les filles, avec une fréquence de 419 cas sur 468 (soit 96%), restent les principales victimes de ces violences. La fréquentation des hommes pour motif de violences, est encore très faible au niveau des boutiques avec un ratio de 19 cas sur 468, représentant un taux de 4%.

Concernant l'orientation/coaching des victimes et survivantes des VBG en vue de leur réinsertion économique, le Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS), à travers le PASNEEG et en partenariat avec l'AJS³, a organisé, une mobilisation socio-économique au profit des femmes et filles. Ce vaste rassemblement est considéré comme une contribution effective à l'amélioration de l'accès aux opportunités d'emploi et de revenus de ces couches vulnérables ainsi que l'éradication des violences basées sur le genre. A cette occasion, le réseau des bénéficiaires de bourses économiques du PASNEEG (REBE PASNEEG) a organisé une foire exposition de leurs produits au niveau du CEDAF (aviculture, micro-jardinage, boulangerie-pâtisserie etc.).

Ladite activité a permis l'atteinte des résultats suivants :

- ☞ la mobilisation de 1 000 femmes et filles en vue de leur engagement dans la lutte et la prévention contre les VFF ;
- ☞ la vulgarisation des activités promotrices des droits fondamentaux des femmes et des filles au niveau du CEDAF (formation sensibilisation) ;
- ☞ le lancement de la Plateforme d'enrôlement de crédits dédiés aux femmes ;
- ☞ la vulgarisation sur le nouveau dispositif national de prise en charge contre les violences « ALLO 116 » ;
- ☞ le recueil des besoins et préoccupations des populations cibles relativement aux missions du ministère ;

³ Association des juristes sénégalaises



- ↳ le partage sur l'état des lieux des réalisations des différentes structures sous tutelle intervenant à Thiès.



Au chapitre des activités menées pour lutter contre les VBG, d'importants acquis ont été enregistrés, notamment :

- le portage, en sus de l'affirmation des problématiques de genre par les femmes élues et autres femmes leaders des communes à travers le processus du budget participatif sensible au genre ;
- une meilleure connaissance par le grand public et particulièrement des femmes de la problématique des droits spécifiques des femmes et des filles ;
- l'engagement d'une masse critique d'acteurs à s'impliquer dans la promotion des droits des femmes (leaders d'opinion, jeunes et adolescent-e-s leaders, autres relais communautaires etc.) ;
- le soutien aux initiatives pour accélérer le processus des réformes juridiques ;
- la mise en œuvre de bourses économiques dans les régions de Kaolack et Thiès ;
- le renforcement des capacités des acteurs concernés/impliqués dans le système de prise en charge des VBG (magistrats/avocats/autres officiers de police judiciaire, para juristes, personnel sanitaire, etc.) ;
- le renforcement des systèmes d'information, de suivi et d'évaluation relatifs aux VBG (harmonisation des outils de collecte des données, création d'une base de données normalisée sur les VBG, etc.) ;
- la tenue des sessions de renforcement de capacités de divers mouvements syndicaux portant sur le genre et leadership transformationnel.

Dans la même dynamique, l'organisation « **Tibu Africa** », dédiée à l'éducation et à l'insertion socio-économique des jeunes à travers le sport, a été nommée pour recevoir une donation de 10 000 dollars de la part de **Caetano Sénégal**. L'objectif principal étant d'autonomiser les filles âgées de 10 à 16 ans, à travers le football. Ainsi, des kits hygiéniques et des kits scolaires ont été remis à des jeunes filles issues de milieux défavorisés à Dakar, âgées de 10 à 16 ans. Des ateliers, avec comme thème la confiance en soi, la santé mentale, l'activité sportive et les menstrues, ont été organisés en faveur des bénéficiaires des dons.





Cette initiative qui bénéficie directement aux membres de la communauté, contribue à renforcer leur confiance et leur autonomisation en leur octroyant les moyens de réaliser leurs rêves et devenir des leaders au sein de leur société.

Dans le même sillage, le programme **African Woman of the Future** (AWF) de Sephis a été conçu en vue de soutenir la croissance des femmes entrepreneurs en Afrique, en leur offrant les compétences, les ressources et les opportunités nécessaires à travers l'accès au marché et au financement afin de développer leurs entreprises.

Sur près de 250 candidatures de femmes entrepreneures reçues, les 30 se sont démarquées afin de participer à ce programme intensif de formation et de mentorat de 4 semaines en présentiel et en ligne.

Les finalistes des sessions de pitch ont eu l'opportunité de défendre leur projet devant un public composé de mentors, d'investisseurs, de membres de la communauté locale et d'autres parties prenantes. Les trois (03) meilleures ont été récompensées par des dons en équipements d'une valeur totale de **7 000 000 FCFA** et ont décroché une participation au Forum International de Leadership Féminin prévu en décembre en Côte d'Ivoire.

De son côté, L'USAID a mis en œuvre l'activité « **Entrepreneuriat & Investissement au Sénégal** » pour promouvoir l'entrepreneuriat et renforcer les opportunités d'investissement, en se focalisant sur l'autonomisation des femmes. Cette initiative vise à catalyser la croissance économique tout en garantissant l'inclusion et l'égalité des chances.

A cet effet, l'USAID a pris l'option d'asseoir une collaboration avec des entreprises locales, des ONG et des organismes gouvernementaux soutenant les femmes entrepreneures à divers niveaux. La stratégie de genre et d'inclusion sociale permet ainsi d'offrir aux femmes un accès à l'information, à des formations pratiques, à des opportunités de réseautage et à des financements adaptés. Des outils comme les podcasts « Conversations Féminines » et des émissions de radio communautaires facilitent le partage d'expériences et de succès.



Depuis son lancement en mars 2022, l'activité « **Entrepreneuriat & Investissement au Sénégal** » de l'USAID a permis de :

- former 3 485 femmes, dont 1 847 âgées de 15 à 29 ans ;
- soutenir 1 292 PME dirigées par des femmes par le biais de formations et de réseautage ;
- aider 1 042 microentreprises, représentant plus de 52% des entreprises appuyées.
- faciliter le financement de 120 femmes, pour un total de 341 866 \$, représentant 61 % du financement du projet.

Un exemple concret est « **Univers Casa Bio** », une entreprise qui valorise les déchets agricoles en produisant du charbon organique et des biofertilisants et employant plus de 70 % de femmes dans son équipe. Cette initiative contribue également à la protection de l'environnement et au développement durable.

Également, **African Woman Leadership Awards** montre la voie de l'autonomisation de la femme à travers le Système économique Agro-alimentaire par la célébration de l'influence positive des femmes dans les sociétés africaines. A cet effet, une invite a été faite aux femmes à intégrer massivement la plateforme qui veut montrer la voie aux femmes et qu'elles comprennent que l'homme est bon tout comme elles afin de leur permettre de gagner plus d'autonomie et d'indépendance. L'objectif visé à travers cette initiative est de faire l'effort de mettre un visage ou des visages de femmes pour voir leur place et leur rôle, lorsqu'on parle, notamment, de l'éducation, de l'emploi, du chômage, de la pauvreté, de la politique, de la guerre, de la paix, de l'écologie, du droit, de développement, de la terre, de la culture, de la tradition, de la famille, de mariage, de la santé et de sport.

Dans la même lignée, conscient que l'ostréiculture est une filière qui peut beaucoup rapporter à la population des îles du Saloum mais aussi de la manière dont les huîtres étaient récoltées causait beaucoup de difficultés aux femmes qui s'exposent au risque de noyade, de blessures etc., le projet « **Ostréiculture rurale et Adaptation (ORA)** » a été mis en place. Aujourd'hui, grâce à la participation des universitaires, l'exploitation des huîtres dans les îles du Saloum s'est beaucoup améliorée. Les ostréiculteurs utilisent désormais des équipements et techniques qui leur permettent de récolter les huîtres sans trop de difficultés. Une ostréiculture moderne est mise au profit des villages de Niodior, Dionewar et Falia, dans la région de Fatick, grâce à un **projet de Cegep de la Gaspésie et des îles (CGI)** mais aussi d'une structure d'enseignement supérieur québécoise.





Ces initiatives apportent une réponse au phénomène des changements climatiques et aux conséquences des actions anthropiques sur l'environnement, lesquels ont impacté négativement l'ostréculture. Ainsi, avec le soutien de l'Union européenne et des partenaires locaux, l'ostréculture au Sénégal se présente comme un secteur prometteur, pour les communautés côtières, particulièrement pour les femmes qui sont des actrices incontournables.

Par ailleurs, l'exploitation des hydrocarbures mérite une attention particulière du fait de son impact potentiel sur les communautés locales et les ressources naturelles. En effet, ces dernières constituent la principale source de revenus des populations et il y a des risques que les projets pétroliers et gaziers mettent en péril leur subsistance et leur mode de vie.

A titre illustratif, l'exemple de l'île de Marlodj est un cas d'école, qui, par la voix de la porte-parole des femmes, a exprimé les préoccupations de l'impact de l'exploitation pétrolière de Sangomar sur la pêche locale. Elle a révélé que les pêcheurs ont perdu l'accès aux zones poissonneuses, ce qui entraîne une raréfaction des poissons sur le marché.

Ce constat appelle de la part du Gouvernement, des stratégies d'adaptation en vue de mieux prendre en compte la dimension sociale et citoyenne dans la gouvernance des ressources en rapport avec des impératifs de transparence et de responsabilité.

Dans cette optique, il est important de souligner le modèle de la compagnie minière Grande Côte Opération (GCO) qui exploite depuis 2014 des sables minéralisés dont le zircon à Diogo dans la région de Thiès (ouest), et qui est le sixième contributeur minier au budget de l'Etat du Sénégal avec 70 milliards CFA de contributions locales en 2022, d'après le rapport de l'ITIE.

Les retombées annuelles de cette compagnie se traduisent par les salaires et cotisations sociales, la sous-traitance, les achats locaux, les taxes et redevances, ainsi que le programme social minier et les programmes de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Elles se chiffrent entre 70 et 80 milliards FCFA, sans compter les autres démarches générant par rebond de la valeur dans la communauté, avec, par exemple, les



nombreuses réalisations RSE dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement et de l'économie locale. D'après le responsable, au moins, 12 000 personnes ont pu accéder à l'eau potable, 15 écoles publiques et daaras construits, ainsi que 6 km de mur de sécurisation d'école, des postes de santé, en plus du financement de plusieurs GIE, notamment de femmes.

Par ailleurs, la société a fait d'importantes réalisations, en l'occurrence, l'aménagement de jardins maraîchers, une piste de production a été réalisée dans la zone des NIAYES, afin de faciliter aux agriculteurs des villages environnants l'accès à leurs champs et créer de nouvelles aires de culture et des marchés hebdomadaires.

L'ISEP de Thiès s'est aussi investi dans la formation des techniciens supérieurs à l'issue de laquelle 84 jeunes ont été embauchés directement par GCO, tandis que d'autres ont été recrutés par des GIE et les entreprises qui ont vu le jour grâce au projet. L'objectif de la compagnie est d'atteindre l'objectif de 30% du personnel cadre femmes d'ici 2025, ce qui confirme le taux de 37% de nouvelles recrues femmes depuis le début de l'année 2024.

Également, à travers la fabrication des savons et de l'eau de javel, la Direction de l'Emploi a posé un nouveau jalon allant dans le sens de l'autonomisation de 50 « Ndayou Daara ». Les actrices ont été outillées sur les techniques de fabrication de savon et d'eau de javel dans le but de diversifier leurs activités et, par ricochet, d'améliorer leurs revenus.



Également, dans le cadre de la promotion des initiatives communautaires et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, la Direction de l'Emploi a organisé un atelier de formation sur la saponification et la javellisation à l'intention des femmes de la fédération FELOGIE de Dionewar. L'atelier a servi de prétexte pour sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques d'hygiène et sur la fabrication du savon (le savon de karité, le savon Moringa, le savon Mbarbeuf), de l'eau de javel et du savon lessive, ce qui jette les bases de leur autonomisation durable.





Dans le cadre de la **responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise**, le programme « Femme d'avenir » qui a pour objectif d'aider les femmes entrepreneures à développer leur business va toucher 600 femmes sur trois ans soit 200 par an. L'évaluation de l'impact de la première année a porté sur la première cohorte des 200 femmes entrepreneures sénégalaises bénéficiaires du programme et issues principalement des régions de Dakar, Thiès et Louga.

Pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, des initiatives ont été notées dans le domaine de la formation mais également de la fourniture d'équipements visant à améliorer la qualité et la quantité des produits locaux tout en réduisant le temps de travail physique des femmes au niveau déconcentré A Sédhiou par exemple, douze (12) femmes de GIE ont bénéficié d'une formation de cinq (05) jours, axée sur la transformation et la conservation des produits céréaliers, fruitiers et légumineux. Cette formation s'est tenue grâce au projet PAIS en partenariat avec l'Institut de Technologie alimentaire (ITA).

S'agissant du volet numérique, les vacances technologiques de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (l'ARTP) constituent une initiative prometteuse pour l'inclusion numérique des jeunes. Ainsi depuis le 2 septembre 2024, l'ARTP a lancé une formation gratuite au codage et à la robotique destinée à 500 enfants, répartis entre les localités de Ouakam, Mbao, Thiès, Tambacounda, et Matam. Cet effort vise à renforcer les compétences en résolution de problèmes et à encourager la pensée critique, l'innovation et la créativité chez les jeunes.



Cérémonie de clôture des vacances technologiques avec la remise des attestations de formation sur la robotique et le codage aux participants



Ce programme cible particulièrement les enfants âgés de 7 à 15 ans en mettant l'accent sur ceux en âge élémentaire et issus des daaras (écoles coraniques) en leur offrant des outils et des compétences en codage et en robotique. Elle propose une alternative concrète à la mendicité qui occupe souvent ces jeunes. Cette démarche humanitaire, doublée d'un enjeu économique et technologique, permettra de préparer cette jeune génération à faire face aux défis futurs en les armant d'un savoir pertinent pour le XXI^{ème} siècle.

Dans la perspective d'engager le défi de développer l'éducation inclusive au Sénégal, l'inspection de l'éducation et de la formation (IEF) de Bignona a intégré les classes INEFJA dans son programme d'accès à l'éducation inclusive, après l'IEF de Ziguinchor. Depuis deux (02) ans, une classe est ouverte à l'école Faye COLY, afin de permettre aux enfants déficients visuels d'avoir les mêmes chances et opportunités que les autres élèves en matière d'éducation. Des résultats satisfaisants sont obtenus avec notamment, l'INEFJA de Ziguinchor qui a présenté sa première proposition au Bac et une fille qui a décroché son parchemin, poursuit actuellement des études en sociologie à l'université de Toulouse, en France. Pour l'année académique 2024-2025, un non-voyant va suivre la série scientifique à Ziguinchor, une première au Sénégal.

Dans le domaine de la théorie du changement, l'approche du Changement par la Culture de « **Grandmother Project** » (GMP) est à magnifier, de par la stratégie adoptée pour améliorer la vie des femmes, des filles et des enfants à travers son approche innovante qui optimise les connaissances et les expériences des communautés pour renforcer la capacité de promouvoir des changements positifs.



La philosophie repose sur deux faits majeurs à savoir :

- les grand-mères sont des leaders naturelles et elles sont capables de promouvoir le changement. Mobilisées et ensemble elles peuvent inspirer l'innovation partout au Sénégal ;
- GMP s'assure que les communautés connaissent les droits des filles et travaillent à leur bien-être, en abandonnant les traditions nuisibles qui mettent en danger leur futur.



Le volet Développement Holistique des filles (DHF) de GMP s'intéresse dans les zones rurales, urbaines et dans les écoles, à la santé, à l'éducation et au développement des filles et favorise la réussite scolaire et l'abandon de traditions négatives comme le mariage précoce, les grossesses précoces et les mutilations génitales féminines. Les évaluations effectuées montrent clairement que l'inclusion des grand-mères dans les programmes de développement permet aux communautés de reconnaître plus facilement et de mettre en pratique les normes qui soutiennent le bien-être des filles.

Ainsi, des résultats importants ont été enregistrés : 8 452 élèves des écoles du primaire ainsi que 1 223 élèves de l'école secondaire ont participé aux programmes d'éducation de GMP, 1 636 grand-mères ont suivi une formation pour soutenir les jeunes filles, 77 villages et 2 aires urbaines ont participé aux programmes de GMP.

Concernant la lutte contre le cancer du col de l'utérus, le Sénégal a posé un jalon important avec l'introduction du vaccin contre le papillomavirus humain, dans son programme élargi de vaccination. Après une phase pilote dans les districts sanitaires de Dakar Ouest, Mékhé et Khombole avec plus de 50 000 enfants vaccinées, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus est désormais offert à grande échelle partout où les autres vaccins sont présents. Il cible près de 200 000 filles âgées de neuf (9) ans pour une quantité de deux (2) doses espacées d'au moins six (6) mois.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, les aires marines protégées jouent un rôle important dans les domaines écologique et socioéconomique. L'exemple de l'aire marine protégée de Joal Fadiouth est un modèle qui permet de mener des activités génératrices de revenus (AGR) telles que la cueillette d'huîtres, l'apiculture, etc. tout en contribuant à la conservation de la biodiversité et à la restauration des écosystèmes dégradés.



Visite du ministre de l'Environnement et de la Transition écologique qui a magnifié le travail des femmes dans la protection de la biodiversité (joal-fadiouth)

Le travail abattu par les groupements de femmes qui, grâce à un soutien local, se sont engagés dans des AGR est à saluer. Des initiatives novatrices telles que la fabrication de briquets de charbon à base d'argile et de paille, ont été encouragées en vue d'aider à préserver les palétuviers en réduisant les coupes.



Dans la perspective de créer un espace de dialogue pour les femmes entrepreneures, l'ADEPME a organisé, en collaboration avec la Banque mondiale et l'Union européenne, un mini-forum intitulé "**Wee 4 Lingeer**" dans le but de fournir une plateforme d'échange pour promouvoir les PME dirigées par des femmes.



A cet effet, Madame le Ministre en charge des familles a encouragé les femmes à s'investir davantage dans l'entrepreneuriat et a réaffirmé l'engagement de son département en faveur de l'autonomisation économique des femmes. Elle a également souligné la volonté du Gouvernement, de mettre en place des mécanismes de soutien pour assurer une autonomisation durable des femmes. Enfin, elle a exhorté les femmes à s'approprier ces initiatives, à partager leurs expériences et à travailler ensemble pour faciliter la mise en réseau des PME féminines.

En dépit des avancées notées dans le parcours académique des filles que traduit notamment, le taux de réussite au baccalauréat qui est de **43,73%** contre **34,5%** pour les garçons en 2024, l'égalité des sexes dans l'administration publique a accusé un retard considérable. Les derniers chiffres indiquent une présence majoritaire des hommes avec $\frac{3}{4}$ de l'effectif total. Cette situation reflète la sous-représentativité des femmes qui font **52,6%**⁴ de la population en âge de travailler, à des postes de responsabilité.

Fort de ce constat, la promotion de l'équité et de l'égalité de genre dans les hautes fonctions de l'administration publique sénégalaise a été érigée au rang des priorités dans le choix des projets et programmes du Gouvernement. C'est pourquoi, dans le sillage des orientations stratégiques fixées par le Chef de l'Etat et déclinées à travers l'agenda de transformation systémique, le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme du Service public, a procédé au lancement de l'académie de leadership féminin dénommée « **Linguère Ndatté Yalla** ».

La finalité recherchée, est de doter les femmes leaders de l'administration sénégalaise, des compétences nécessaires pour leur permettre d'assumer les responsabilités et de gravir les échelons vers les plus hautes fonctions de l'administration.

⁴ Données RGPH-5, octobre 2023





L'objectif poursuivi, est de créer un cadre fédérateur où les femmes de l'administration seront renforcées dans divers domaines de compétences techniques et relationnelles »

Pour la mise en œuvre de ce vaste programme, la première cohorte de vingt (20) participantes provenant de cinq (5) ministères pilotes a été ciblée pour développer leur potentiel et devenir des acteurs de changement. Il s'agit des ministères en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération, de l'Industrie et du Commerce, de la Communication, des Télécommunications et du Numérique et de la Justice.



L'académie considérée comme une source d'« empowerment », a été mise en place avec le concours du projet « **Doollel Admin** » et la **coopération allemande GIZ**. Elle se veut un espace d'échange qui va accompagner les femmes cadres aspirant à monter en compétence.

Par ailleurs, à travers les programmes budgétaires « **Développement communautaire et Equité territoriale** » (PDCET) et « **Equité sociale** » (PES), portés par le ministère de la Famille et des Solidarités, le Sénégal s'est résolument engagé sur la voie d'une justice et d'équité visant à réduire les inégalités et disparités territoriales notamment celles portant sur le genre.

Sur un autre plan, conformément au **Rapport annuel de Performance (RAP)** de la gestion 2023 du **PDCET**, le taux d'exécution physique global de **83%** enregistré en 2023,



se justifie par des niveaux de réalisation enregistrés par les différentes actions notamment PUMA 90%, PROMOVILLES 80%, PUDC 80% et sur la base des indicateurs inscrits dans le PAP.

Pour le PUDC, des réalisations significatives ont été notées à travers les volets « eau potable » avec l'installation de 34 systèmes hydrauliques d'alimentation constitués de 18 systèmes multi-villages mis en service et 16 forages finalisés et réceptionnés. Le volet électrification rurale a touché 203 villages dont 18 par centrales solaires et 185 par raccordement au réseau MT/BT, soit un taux de réalisation de 43%.



L'accès à l'eau potable rendu possible dans beaucoup de localités grâce au PUDC

Les travaux d'aménagement des périmètres agricoles communautaires ont porté sur 32 périmètres avec un appui en petits matériels d'exploitation agricole aux GIE bénéficiaires et la construction de trois (3) plateformes de transformation agroalimentaires.

S'agissant du PUMA, 104 infrastructures et équipements sociaux de base ont été réalisés représentant 90% de ménages bénéficiaires d'activités de promotion économique, soit 2,7% des ménages touchés sur un objectif de 3% et 101 projets d'appui à la promotion de l'autonomisation des femmes et des jeunes réalisés.

Concernant PROMOVILLES, le volet « infrastructures et d'équipements sociaux de base » a enregistré un taux de réalisation de 86,7% avec la construction de 13 infrastructures réalisées sur un objectif de 15. Dans le cadre de l'employabilité des jeunes, 2 103 jeunes ont été recrutés, 274 811 m² de pavage réalisés et 16 GIE formalisés dans le programme « **Xëyu ndaw ñi** ».



Case foyer des femmes de Ziguinchor et XEWU NDAW NI Rufisque

Enfin, le programme budgétaire « **Equité sociale** » met en œuvre la stratégie de protection sociale par le biais de politiques de lutte contre toutes les formes de pauvreté, d'exclusion et de protection des catégories vulnérables. Son objectif est de protéger les catégories vulnérables à travers la lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion en vue d'un développement social équitable et inclusif ».

Ledit programme regroupe cinq (5) marqueurs sociaux destinés à lutter contre l'exclusion sociale, à savoir, les bourses de sécurité familiale (PBSF), la couverture maladie universelle (CMU), la solidarité nationale et la sécurité alimentaire.

Concernant les **bourses de sécurité familiale**, des progrès notables ont été enregistrés par rapport à 2022 avec l'enrôlement de 39 358 ménages supplémentaires du fait de la prise en charge des détenteurs de la carte d'égalité des chances, ce qui a porté le nombre de bénéficiaires à 354 984 ménages dont 96% ont perçu leurs allocations de quatre (4) trimestres ». Par ailleurs, le **projet « Yook Kom Kom »** qui est une nouvelle composante ajoutée au paquet de services, vise l'autonomisation économique des ménages bénéficiaires et l'accélération de leur sortie du PNBSF et du cercle vicieux de la pauvreté à travers le Projet d'Appui aux Filets sociaux qui est à sa 1^{ère} phase d'extension.

S'agissant de la **CMU**, la proportion de personnes vulnérables enrôlées dans les Mutuelles de santé » a enregistré un taux de 170% avec un taux de couverture en hausse de 2% comparé à 2022, faisant passer le nombre de personnes enrôlées de 4 484 980 à 5 025 741 soit une progression de plus de 10%. Le « nombre de personnes bénéficiaires du régime non contributif (gratuité) prises en charge » a enregistré une hausse de 19%, passant de 971 161 en 2022 à 1 154 39 560 bénéficiaires en 2023.

Relativement au **Fonds de solidarité nationale** (FSN), l'action portant sur le renforcement de la résilience des ménages victimes de chocs et des assistances monétaires, a enregistré un taux d'exécution physique de 91%. Des interventions ont été menées en réponse aux chocs liées, entre autres, aux 300 ménages victimes d'incendies, aux 26 082 ménages victimes d'insécurité alimentaire, aux 17 055 ménages victimes d'inondations et aux 6 107 transferts lors des fêtes religieuses (Pâques, Korité et Tabaski).

Enfin, l'assistance des ménages vulnérables sous forme de transferts non monétaires a enregistré un taux de réalisation de 96% résultant, notamment, des opérations de distribution de 8 377 kits alimentaires aux personnes démunies.

Conscient que l'inclusion sociale va au-delà des mesures de soutien et de gratuité, à travers **la Délégation à l'Entrepreneuriat rapide des Jeunes et des Femmes** (DER/FJ), l'Etat a mis en œuvre des actions ciblées afin de soutenir l'entrepreneuriat des femmes et jeunes en leur octroyant des financements directs pour mener leurs activités, des fonds de garantie auprès des institutions financières et bancaires ainsi que la promotion d'investissements innovants et l'accompagnement financier de projets catalyseurs et à fort effet de levier auprès des partenaires.



A la date du 27 novembre 2024, la DER/FJ a octroyé **122,3 milliards FCFA** de financement en faveur de l'entreprenariat, appuyé la formalisation de **8 539 unités économiques**, formé **15 105 bénéficiaires** et touché **552 communes** du Sénégal.

La DER/FJ se fixe aussi comme objectif, de contribuer à un avenir prospère et durable à travers les programmes novateurs ci-après :

- le Programme d'Appui à l'Accélération Industrielle à la Compétitivité et à l'Emploi (PAAICE) ;
- le programme national « BE YES », financé par la Fondation Mastercard pour la mise en place de 7 plateaux d'innovation (Dhub) et 14 espaces de créativité satellitaires dans les 14 régions du Sénégal ;
- le programme de renforcement de la sécurité alimentaire au Sénégal, initié par la DER/FJ en collaboration avec la coopération Sénégal-Luxembourg ;
- le programme DER/PNUD dédié à l'accompagnement des projets digitaux dans les communes de Mont-Rolland, Bargny et Sandiara à l'attention des jeunes et femmes ;
- le Projet Investissement pour de Nouvelles Opportunités d'Emploi (INOE-Sénégal) ;
- le fonds diaspora mis en place dans le but d'inclure l'ensemble des sénégalais où qu'ils se trouvent et dans l'optique de renforcer la politique de l'Etat en faveur des sénégalais de l'étranger.



1.3. GENRE DANS LES PROJETS/PROGRAMMES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

L'opérationnalisation de la nouvelle vision « **Agenda national de Transformation systémique, Sénégal 2050** » se donne, entre autres leviers d'actions, à corriger les déséquilibres qui ont affecté les couches les plus vulnérables de la société, en particulier les femmes, les jeunes et les populations rurales. Cet engagement du Gouvernement met l'accent sur l'intégration d'une évaluation d'impact genre dans les politiques publiques, ce qui en définitive, vise à garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes dans toutes les initiatives y afférentes.



En outre, dans le but de corriger les insuffisances du cadre juridique de la gestion des investissements par une optimisation et un renforcement de l’ancrage réglementaire, le décret **n°2023-2142 du 30 octobre 2023 portant réglementation du cadre général de la Gestion des Investissements (GIP) au Sénégal** a été pris.

Ledit décret fixe les règles relatives aux trois grandes étapes de la gestion des investissements publics, à savoir, la planification, l’allocation et la mise en œuvre des investissements publics.

L’analyse du décret GIP met en exergue, la volonté affichée des autorités, à intégrer la dimension genre dans le processus de gestion des investissements publics. La principale opportunité notée, est l’intégration de la **Direction de l’Equité et de l’Egalité de Genre** (DEEG) dans les comités de maturation et de sélection des projets et programmes et la prise en compte du genre parmi les principaux critères de sélection. Cette opportunité qui s’offre à la DEEG lui confère un rôle de veille et de plaidoirie pour une prise en compte effective du genre dans tous les projets et programmes d’investissement.

Ainsi, l’arrêté **n°011449 du 2 juillet 2024** fixant les pondérations des critères de sélection des projets et programmes d’investissement publics a été pris en application de l’article 30, alinéa 2 du décret précité. Il fixe sur une base de 100 points, les pondérations attribuées à chacun des critères de sélection des projets et programmes d’investissement publics. Une note de 10 points est attribuée à la prise en compte du genre lors de la sélection des projets et programmes d’investissements publics comme le montre le tableau ci-après.

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES D’INVESTISSEMENTS PUBLICS	NOTE ATTRIBUEE PAR CRITERE DE SELECTION
1. Part de la formation brute de capital fixe	20
2. Sensibilité aux mesures d’atténuation et d’adaptation au changement climatique	15
3. Disponibilité d’un plan d’exécution technique et financière du projet	15
4. Soutenabilité budgétaire à moyen terme	15
5. Impact social et rentabilité économique	15
6. Prise en compte du genre	10
7. Alignement sur les priorités des politiques publiques	10
Total	100

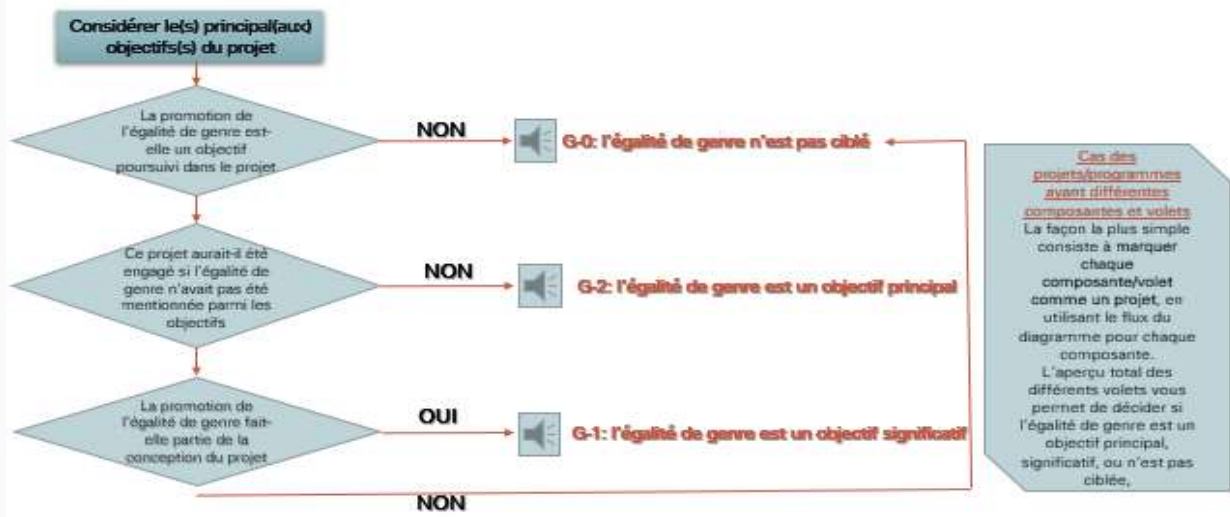
Source : l’arrêté **n°011449 du 2 juillet 2024** fixant les pondérations des critères de sélection des projets et programmes d’investissement publics

Ainsi, des avancées significatives ont été notées à travers l’analyse genre des projets/programmes inscrits dans le projet de loi de finances au titre de l’année 2025. La démarche méthodologique utilisée dans le choix de la liste des projets ci-après est basée sur l’outil développé par le **comité d’aide au développement** de l’OCDE qui est un indicateur de politique utilisé pour suivre l’affectation des ressources des bailleurs de fonds visant à promouvoir l’égalité de genre.

Selon l’OCDE, une activité devrait être classée comme « **orientée vers l’égalité homme-femme** » si elle (i) vise à renforcer l’égalité homme-femme et l’autonomisation des femmes et (ii) réduit les discriminations et les inégalités fondées sur le sexe.



Méthodologie du marqueur de politique d'égalité de genre de l'OCDE



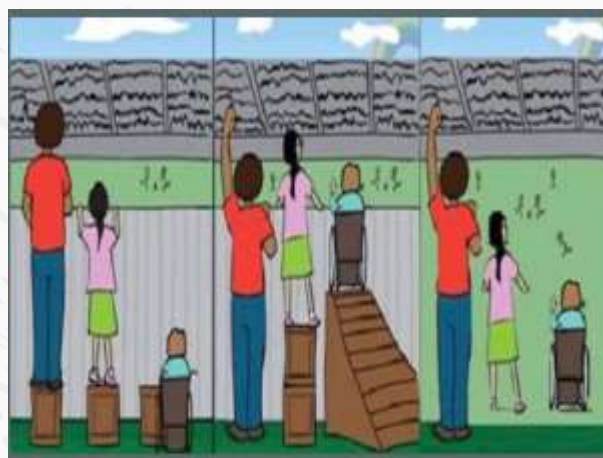
Cette démarche permet de faire dresser la liste des principaux projets/programmes intégrant la dimension genre afin de corriger les injustices et autres discriminations à l'égard des femmes pour un développement inclusif.

Dans le projet de loi de finances 2025, le montant destiné à l'investissement s'élève à **2 047 milliards FCFA**.

Il ressort du tableau sur la liste des projets/programmes intégrant la dimension genre (**Annexe 1**) que le montant dédié aux activités genre dans le **Projet de loi de finances 2025** est de **689,52 FCFA** en Autorisation d'Engagement (AE) et **624,17 FCFA** en Crédit de Paiement (CP) représentant près de **30,49%** du montant total prévu pour l'investissement (**2 047 FCFA**).

Selon l'approche par le **marqueur G de l'OCDE**, les projets dont le genre est un **objectif principal** (G-II) représente **34,65%** du montant prévu pour l'investissement destiné à corriger les disparités liées au genre tandis que ceux dont le genre est considéré comme un **objectif significatif** (G-I), représente **65,35%**.

BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE



II. BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : INTEGRATION DU GENRE DANS LA PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES MINISTERES

La philosophie qui sous-tend l'intégration du genre dans la planification opérationnelle des ministères est de disposer de stratégies sectorielles sensibles au genre. Cela revient à faire en sorte que les préoccupations et les expériences spécifiques aux femmes comme aux hommes soient prises en compte pour qu'ils/elles bénéficient de manière équitable dans la politique définie et mise en œuvre. Également, il est attendu que les inégalités entre hommes et femmes soient prises en compte afin que les objectifs visés soient sexosensibles.

L'intérêt des acquis, des contraintes et des Maquettes de Budgétisation sensible au Genre (MBSG) présentés par les départements ministériels, est de rendre visible les activités liées au genre menées et les expériences de quantification des inégalités de genre, de sensibiliser, de formuler des activités plus équitables et des recommandations dans le but de rendre effectif la BSG au niveau sectoriel.

De manière concrète, cette deuxième partie du document présente, le bilan consolidé des réalisations au titre de l'année 2023 et à mi-parcours en 2024 à travers les trois (3) secteurs (souveraineté, sociaux et économiques), les contraintes et la maquette de budgétisation sensible au genre par département ministériel.

II.1. Bilan des réalisations sectorielles

Le bilan décliné ci-dessous, présente les réalisations phares des ministères, réparties par secteurs d'activités.

⇒ Secteurs de souveraineté

En dehors des institutions constitutionnelles, les secteurs de souveraineté regroupent la sécurité, la défense, la justice, les affaires générales, l'économie, les finances et les actions extérieures.

Au niveau des **Forces armées**, l'enrôlement des femmes s'inscrit dans le cadre des directives des Nations unies et des engagements du Sénégal en faveur de l'égalité des sexes. Ainsi, depuis 2006, le Ministère des Forces armées (MFA) s'engage à se conformer à la SNEEG dans le but à garantir les droits et la dignité des femmes en son sein.

Dans la même dynamique, un comité technique a été mis en place pour suivre la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle Genre (SSG/FA). Également, une femme a été promue au grade de « Générale » et il est de plus en plus noté un renforcement de la présence féminine dans les instances décisionnelles. Des formations en leadership et en gestion de projet ont été lancées à l'attention des points focaux genre. Il s'y ajoute, notamment :



- l'établissement d'un état des lieux sur le genre au sein des Forces armées et des infrastructures sensibles au genre ;
- l'étude en cours pour établir des mécanismes de protection contre les violences basées sur le genre ;
- la construction d'une crèche moderne à la Gendarmerie nationale ;
- le renforcement des capacités et l'organisation de formations pour les points focaux genre désignés en leadership et gestion de projet ;
- l'augmentation des déploiements de femmes militaires dans les opérations de maintien de la paix.

Pour la mesure de la performance, une liste d'indicateurs est établie pour faire le suivi des activités mises en œuvre dans le cadre de l'institutionnalisation du genre au sein des forces armées.

Pour le Ministère de l'**intérieur**, l'évolution du niveau de représentativité des femmes dans l'administration territoriale milite en faveur de la promotion des femmes, avec une baisse de **14%** en valeur relative comparée à 2023, mais avec plus de présence aux postes de gouverneurs (21,4%).

Quant à la Direction générale de la Police nationale (DGPN), elle s'est engagée activement dans la promotion de l'égalité de genre à travers l'élaboration et le partage d'une politique sensible au genre accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre. À cet effet, trois (3) contingents fortement paritaires ont été déployés dans les missions onusiennes de la MINUSMA, de la MONUSCO, et de la MINUSCA, illustrant, de ce fait, l'engagement concret en faveur de la parité. De plus, 150 femmes ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour développer leur leadership, et une formation de préparation (Formed Police Units) a été organisée pour les rendre opérationnelles dans ces missions. Enfin, la création d'une division genre au sein de la DGPN marque un pas important vers l'institutionnalisation de l'égalité de genre dans les forces de défense et de sécurité.

Pour la première fois, un sous-officier féminin a pris le commandement d'un Poste d'Incendie et de Secours (PIS) au sein de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers. Cette nomination marque une étape historique dans l'intégration des femmes et leurs rôles de leadership opérationnel au sein des sapeurs-pompiers, affirmant ainsi l'engagement de l'institution en faveur de l'égalité de genre et de la valorisation des compétences féminines dans des fonctions traditionnellement dominées par les hommes.

En 2024, la représentation des femmes au niveau central montre des évolutions contrastées. Au Secrétariat général, 3 des 5 postes de chefs de service sont désormais occupés par des femmes, ce qui représente une présence féminine de 60 % dans ces fonctions, reflétant ainsi une progression notable en matière de parité. Cependant, en 2024, aucune femme ne détient un poste de directrice contre une (1) en 2023, ce qui marque un recul significatif de la présence féminine à ce niveau de responsabilité. De même, à la Direction générale de l'Administration territoriale (DGAT), le nombre de femmes chefs de division est passé de 5 en 2023 à 4 en 2024, reflétant une légère diminution de leur représentation. Ces données montrent que, malgré des avancées dans certains secteurs, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir et renforcer la présence des femmes dans les postes de direction au niveau central.



Pour la **Fonction publique**, l'égalité des sexes dans ses politiques publiques via la SNEEG, avec un accent particulier sur la budgétisation sensible au genre est un objectif principal des autorités. La disponibilité de l'audit genre a abouti à une série de formations et de campagnes de sensibilisation sur les questions de genre. L'objectif visé, est de rendre effectif la prise en compte de la dimension genre dans les documents de planification et ceux budgétaires. Toutefois, les défis relatifs à l'absence de politiques spécifiques et la faible représentation féminine dans les postes de responsabilité, demeurent. C'est dans ce sens que l'académie de leadership féminin « **Linguère Ndatté yalla** » a été mise en place.

Dans le cadre de l'intégration du genre dans la politique du secteur, le **Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération** (MEPC), poursuit ses efforts dans la dynamique de la mise en œuvre de l'institutionnalisation du genre au sein du département, en vue d'améliorer la conduite des politiques publiques.

Les principales activités réalisées sont :

- l'élaboration de la revue thématique genre 2022 du MEPC ;
- l'élaboration du rapport budgétaire genre 2023 du MEPC ;
- l'organisation de la journée internationale de la femme du MEPC avec comme thème « l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » ;
- l'affinement du plan d'actions genre du MEPC (2023-2025) avec l'accompagnement du Projet d'Appui à la Planification, au Développement et au Budget de la Coopération allemande (PAPDEV/GIZ) ;
- l'élaboration du Plan d'actions 2023-2025 à partager avec les partenaires au développement ;
- le renforcement de capacités du personnel de la Cellule Genre et Équité et des points focaux genre en gestion axée sur les résultats de développement sensible au genre ;
- la mise en place du comité de pilotage préparatoire de la Journée internationale des femmes du MEPC ;
- l'élaboration en cours de l'étude portant sur « Genre et fiscalité » en collaboration avec le Projet d'Appui institutionnel à la Mobilisation des Ressources et l'Attractivité des Investissements (PAIMRAI) de la Banque africaine de Développement (BAD) ;
- l'élaboration en cours de l'étude de base sur « la violence faite aux femmes » au Sénégal : les outils de collectes (questionnaires et manuels de l'agent enquêteur) ont été élaborés ;
- l'élaboration d'un ensemble minimal national d'indicateurs de genre : le premier draft est disponible et est dans le circuit de validation ;
- la production d'indicateurs de niveau I/II sur égalité des sexes et autonomisation des femmes ;
- la création et la publication d'une base de métadonnées sexo-spécifiques en libre accès ;
- la production d'un bulletin genre (UEMOA) : le rapport est produit, validé et transmis officiellement à l'UEMOA ;



- l'élaboration d'un bulletin d'information sur « Femmes et Économie » avec la participation de toutes les structures du Département ;
- la cérémonie de présentation de la déclaration des femmes du MEPC aux autorités à la place de la célébration de la Journée internationale de la Femme, édition 2023 ;
- des projets/programmes d'autonomisation des femmes et des filles financés en collaboration avec le ministère, parmi lesquels il convient de citer : Oyass Capital, WE! Found, Programme Formation, Transformation économique et Relance (ETER), Programme d'Appui à l'Accélération Industrielle à la Compétitivité et à l'Emploi (PAAICE), Fonds de Garantie pour l'Accès Logement (FOGALOG), Programme « XĚYU NDAW ÑI », Programme « YOKKUTE JIGEEN ÑI » ;
- la conception d'un module de simulation genre ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique d'intégration du genre dans les activités du MEPC.

Concernant le **Ministère des Finances et du Budget** dans le cadre de l'effectivité de la mise en place de la CGE, des séances de travail et de prises de contacts ont été organisées avec les services et structures des ministères ciblés.

Ainsi, dans l'optique de l'opérationnalisation de la Cellule pour lui permettre d'accomplir sa mission principale de prise en compte efficiente et à tous les niveaux de l'approche genre dans les programmes du ministère, il a été mis en place un « Comité national des points focaux Genre » qui est une instance d'appui, d'impulsion et de validation de la stratégie sectorielle constituée des points focaux des Directions, Services et Programmes du MFB.

Dans sa mission de coordination des questions relatives au Genre, la CGE participe en tant que membre du comité de pilotage du Projet de Renforcement Institutionnel pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PRIIEG). A cet effet, l'exercice d'évaluation à mi-parcours sur la base d'une démarche participative et inclusive à tous les niveaux de prise de décision et d'intervention des parties prenantes, a été entamée.

Enfin, dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, **Monsieur le Ministre des Finances et du Budget** a pris l'arrêté **n°012635 du 5 juillet** 2024 définissant les seuils des marchés réservés aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et à certaines catégories de PME qui, en son article 4, dispose :





« Les montants des marchés réservés par toute autorité contractante concernée est fixé, au minimum, à 5% de la valeur annuelle estimée de ses marchés répartis ainsi qu'il suit :

- 3% aux acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux PME nationales ;
- 2% exclusivement aux PME à direction féminine ».

S'agissant de la **justice**, les activités sont centrées principalement sur la finalisation de l'audit genre, l'élaboration de PTA 2025, l'exécution du plan d'institutionnalisation du genre, la vulgarisation de la brochure et ses traditions en plusieurs langues nationales, du livret de l'entrepreneur et de la réforme du code de l'enfant et de certaines dispositions législatives en faveur des femmes et des hommes. S'y ajoutent, la mise en œuvre du plan de suivi et évaluation l'audit genre, le renforcement des capacités du top management et des points focaux, le renforcement de l'équipe par le recrutement d'un agent de suivi et évaluation et d'une assistante juriste.

⇒ **Secteurs sociaux**

Les secteurs sociaux regroupent la santé, l'éducation et la formation, le développement social, les loisirs et le cadre de vie.

En matière de **Santé** et de l'action sociale, un bilan satisfaisant a été noté à travers la mise en œuvre de diverses activités visant à garantir des services sanitaires équitables et à renforcer la sensibilité au genre dans le secteur.

En matière de lutte contre les VBG, une cartographie des structures a été faite, permettant ainsi d'identifier 357 structures dans les 14 régions du pays, incluant divers secteurs (santé, justice, etc.), et de créer plusieurs outils de collecte de données et des supports de communication sur les VBG.

Enfin, de sessions de renforcement de capacités sur des thématiques variées, ont été déroulées au profit de : **(i)** 45 agents de la Direction de la santé de la Mère et l'Enfant sur les concepts de genre et santé ; **(ii)** 82 agents des équipes régionales et locales sur les VBG ; **(iii)** 205 acteurs sur la santé menstruelle et ; **(iv)** 237 agents (161 femmes, 76 hommes) au niveau déconcentré. De même, une étude portant sur l'élaboration de protocoles pour comprendre les inégalités vécues par les acteurs communautaires de santé a été faite en plus de la collecte de données menée dans le cadre de l'évaluation du Plan d'institutionnalisation du Genre (PIG/MSAS). A toutes ces activités, il faut ajouter la distribution de 540 serviettes hygiéniques à la Maison d'arrêt de Rufisque.



Le sous-secteur de **l'éducation nationale** a enregistré d'importantes réalisations à travers la mise en œuvre du PAQUET⁵ qui s'est fixé, entre autres, objectifs d'intégrer la dimension genre à tous les niveaux du système éducatif. A ce titre, l'année scolaire 2022/2023 a été marquée par l'achèvement d'un projet majeur visant l'autonomisation des femmes et des jeunes filles dans les établissements scolaires. Parallèlement, un audit genre a été réalisé pour évaluer les actions du ministère en matière d'égalité de genre.

Les acquis majeurs ont porté sur l'amélioration significative des taux de scolarisation et de réussite des filles par rapport aux garçons, notamment dans l'enseignement élémentaire et secondaire. Il est à noter qu'elles ont été à l'honneur lors du concours général 2024 avec **57 distinctions** (50,98%) dont 36 prix et 25 accessits contre **55 distinctions** (49,02%) dont 32 prix pour les garçons.

Par ailleurs, il a été également constaté un renforcement de la représentativité des femmes dans les postes de responsabilité dans l'éducation.

Le volet « **formation** » englobe les modules sur la protection des enfants en situation de handicap et la gestion des violences en milieu scolaire, l'élaboration de modules sur les VBG ainsi que la création de plans d'accompagnement pour les jeunes filles.

Concernant le volet « **environnement scolaire** », des infrastructures adaptées ont été construites (toilettes séparées, rampes d'accès), des kits d'hygiène menstruelle distribués et des efforts faits afin d'améliorer les conditions alimentaires pour les élèves vulnérables.

Le sous-secteur de la **formation professionnelle** a enregistré des résultats probants en matière de budgétisation sensible au genre grâce à la mise en œuvre d'une série d'activités dans le cadre de l'organisation de la Journée nationale genre et formation professionnelle, l'élaboration du Plan de Communication sensible au genre, le renforcement des capacités de 1 200 enseignants sur les questions de genre, la validation de rapports sur la stratégie sectorielle genre, la formation sur la BSG et l'analyse des dynamiques d'accès et de réussite des filles et des garçons dans les filières techniques.

Relativement au sous-secteur de **l'enseignement supérieur**, celui-ci a enregistré des résultats importants en lien avec l'amélioration de l'indice de parité qui passe de 0,91 en 2021 à 0,96 en 2022 et 1,027 en 2023. Cette donnée a inversé la tendance observée jusque-là, c'est-à-dire qu'il y a maintenant, légèrement plus de femmes que d'hommes. Cette nouvelle dynamique est liée à l'effectif de l'enseignement privé qui est majoritairement composé de femmes contre 46% de l'effectif global des étudiants du public. Dans l'enseignement public, le taux de féminisation varie selon les cycles : 47,77% en licence, 40,61% au master, 33,15% au doctorat, 46,55% dans les ISEP et 52,43% en DUT.

Les réalisations ont principalement porté sur la mise en place de programmes de sensibilisation et de formation sur l'égalité des sexes, le lancement de projets de recherche axés autour de l'étude des disparités de genre, la promotion de l'égalité des

⁵ Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence



sexes avec la participation active des nationaux à travers l'octroi des subventions de recherche et l'élaboration de politiques visant à éliminer les discriminations de genre dans l'accès aux ressources et aux opportunités liées à la recherche.

Dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, le ministère en charge de la **Famille et des Solidarités** a enregistré d'importants résultats sur la base des orientations déclinées dans la SNEEG II.

Les principaux résultats enregistrés par programme budgétaire sont :

☞ **Famille et Genre**

- la réalisation d'audits assortis de plans d'institutionnalisation du genre avec un pourcentage 41,18% des ministères, en plus de l'audit genre du PUDC ;
- l'internalisation du Schéma Type d'Institutionnalisation du Genre (STIG) de l'UEMOA avec l'adoption d'une feuille de route assortie d'un plan d'action budgétisé et d'un tableau de bord ;
- l'organisation d'activités promotionnelles sur Genre, Santé de la Reproduction et Droits qui ont permis de toucher 800 personnes réparties dans les cinq (5) régions que sont Dakar (Pikine), Louga, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou ;
- la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes et des filles et les VBG qui a enregistré des résultats significatifs, notamment :
 - l'évaluation du Plan d'action national pour l'éradication des VBG et la promotion des droits humains (2017-2021) ;
 - la distribution de 1 500 kits (serviettes hygiéniques lavables) aux filles du Daara Mame Diarra de Porokhane pour contribuer à leur bien-être ;
 - la formation de 47 filles à l'occasion de l'organisation d'un camp de codage, en partenariat avec ONUFEMMES, « Initiative les filles africaines peuvent coder » ;
 - la finalisation des travaux de construction des centres de prise en charge holistique des femmes et filles victimes de violence à Kaolack et à Dakar ;
 - l'organisation de quatre (4) ateliers de mise en réseau des structures dédiées aux services de prévention et de prise en charge des VBG dans les régions de Thiès et Kaolack et dans les départements de Guédiawaye et Pikine, dans une perspective de renforcement de l'opérationnalisation de la « Plateforme Wallu Allô 116 » ;
 - la tenue de l'atelier sous-régional d'évaluation des engagements politiques et stratégiques du Sénégal pour l'abandon des mutilations génitales féminines ;
 - la réalisation de trois (3) émissions TV, dix (10) émissions radios et dix (10) spots en langues locales pour promouvoir les droits des filles/femmes et l'égalité des sexes ;
 - la validation technique et politique de la Stratégie nationale pour l'abandon des mutilations génitales féminines 2022-2030 et son plan d'actions national 2022-2026.



S'y ajoutent, les diverses activités déroulées par le volet genre du PUMA qui impactent positivement les conditions de vie des femmes et des hommes en termes de réduction des inégalités. Ces activités concernent la promotion de la santé maternelle et infantile dans les zones frontalières ; la commémoration et la sensibilisation sur les droits des femmes ; le soutien au processus d'autonomisation des femmes ; le plaidoyer et la sensibilisation sur les VBG ainsi que le suivi des résultats transversaux des indicateurs de Genre.

En matière de **renforcement des capacités**, 555 séances touchant un total de **190 340** personnes dont **125 372** hommes contre **64 968** femmes, ont été tenues dans différents domaines à savoir les droits humains, les VBG, intermédiation sociale, normes sociales, leadership, éducation des filles, système de gestion des cas de violences sexistes et plaidoyer etc.

Dans le cadre de la communication et de la plaidoyer sur les droits des femmes et la lutte contre les VBF, un vaste programme de sensibilisation a été mené, notamment, une campagne d'affichage sur les flancs de bus « Dakar DEM DIKK », abris bus modernes et panneaux interurbains, la diffusion d'images et messages de sensibilisation pour inciter la population, à adopter un changement de comportement envers les couches vulnérables que sont les femmes et filles.



Concernant la **promotion et la protection des familles et des groupes Vulnérables**, les actions phares ont été enregistrées dans différents domaines, avec notamment, la réception de 41 infrastructures communautaires dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la petite enfance, la mise à disposition d'un financement de 159 TPE, PME, MPE et 28 GIE exerçant dans divers secteurs d'activité, la mise en place d'une stratégie d'ingénierie sociale efficace assurant la participation des femmes dans les processus de prise de décisions communautaires et l'enrôlement de 1 957 enfants et jeunes déscolarisés et non scolarisés, issus des daaras.

Enfin, le programme d'équipement pour l'allègement des travaux domestiques a permis de mettre 3 308 unités à la disposition des femmes.

☞ **Protection des droits de l'enfant**

S'agissant du renforcement du cadre juridique et institutionnel de protection des enfants et la lutte contre toutes les formes de violation de leurs droits, diverses activités ont été



menées. Celles-ci sont relatives, entre autres, à la finalisation du rapport d'évaluation de la Stratégie nationale de Protection des Enfants, la commémoration de la 33^{ème} édition de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) et de la 35^{ème} édition de la Semaine nationale de l'Enfant, l'organisation de la 4^{ème} édition du prix médias et droits de l'enfant et l'organisation d'ateliers de Scénarisation, d'élaboration de quizz et autres exercices sur la protection des enfants en ligne et les dangers liés à l'utilisation de l'internet et le partage.

S'agissant de la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilités, les actions ci-après ont été effectuées :

- la prise en charge de 1 024 pupilles de la nation ;
- l'assistance éducative et l'appui psychopédagogique à 90 scolarisés ;
- l'enrôlement de 789 pupilles pour une prise en charge par la CMU ;
- l'allocations mensuelle à 249 pupilles mineurs ;
- l'accueil et le retour en famille de 1 019 enfants dont 122 enfants pris en charge en interne, 22 enfants protégés à l'occasion du Magal de Porokhane, 285 durant le Grand Magal de Touba, 211 durant le Gamou de Kaolack, 260 à Tivaouane et 49 enfants accompagnés de leurs parents lors des déguerpissements des sites de la cité Imbécile et de l'ancienne piste ;
- l'accomplissement d'actions de rue, des maraudes de nuit et des focus Groupe.

Le volet communication a porté, entre autres actions, sur :

- la réédition du guide sur l'éthique journalistique et les droits de l'enfant ;
- la conception et l'édition de support et outils de communication sur la protection des enfants en ligne pour la région de Dakar ;
- la dissémination de 5 000 guides sur la protection de l'enfant traduits en langues nationale dans les 7 régions d'intervention du PIPADHS ;
- l'organisation de 92 dialogues communautaires, de rencontres inter villageoises et d'échange sur la protection de l'enfant ;
- l'appui à la mise en place des comités locaux de protection de l'enfant.

Dans le cadre de la promotion de la déclaration des enfants à la naissance, le ministère en charge de la famille a mis à la disposition des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Matam et Tambacounda, des imprimés d'actes de naissance, des registres et des cahiers d'enregistrement des naissances en plus d'un renforcement des capacités des chefs de village, délégués de quartier et des Officiers d'état civil. De même, des supports pédagogiques ont été élaborés, notamment, un guide d'éducation religieuse et un guide pédagogique à l'attention des Daaras.

Programme Autonomie économique

Au titre de la capacitation des femmes et des filles, 2747 femmes ont été formées dans les métiers de la transformation des produits agricoles, halieutiques et artisanaux et en gestion et éducation financière pour les femmes bénéficiaires de crédits, ce qui a permis de minimiser les pertes, d'accroître l'épargne et de favoriser une meilleure gestion des revenus générés.



Il faut également noter, la mise à disposition d'infrastructures et unités d'appui: **(i)** des postes de santé équipés d'une ambulance médicalisée et d'un groupe électrogène mis en service à Keur Serigne Louga, CEDAF de Kaolack, centre de groupage des produits horticoles de Potou, Démbanqué, unité de transformation de céréales locales à Louga, étales dans le cadre de l'appui à la filière lait, unités de production et de transformation des produits locaux, unités de transformation de produits halieutiques et de céréales locales, kiosques à lait, camionnettes subventionnées, tricycle isotherme et un magasin de stockage à Mboundoum ; **(ii)** des formations dispensées à l'endroit des femmes sur les techniques de vente en ligne et en « WhatsApp business » dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat numérique féminin et développer ainsi leurs opportunités économiques.

Concernant l'accès des femmes au crédit, **1 314** projets ont été financés pour un montant **2 587 677 562 FCFA** et **12 476 femmes** ont bénéficié de crédits à travers la finance classique (71,54%) et la finance islamique (28,46%).

Enfin, pour les programmes « **développement communautaire et équité territoriale** » et « **équité sociale** » qui sont mis en œuvre par les cinq (5) marqueurs sociaux listés, les acquis majeurs sont listés supra.

Dans le domaine de la **microfinance et de l'économie solidaire**, les résultats des activités de genre se résument comme suit :

- la formation en éducation financière au profit de 29 participants (16 femmes, 13 hommes) dans plusieurs régions ;
- le lancement de la Stratégie nationale de financement ciblé GEN I15, avec 56 organisations bénéficiaires, dont 99% de femmes d'un cout de 48 500 000 FCFA financé par le FONAMIF ;
- le refinancement de six (6) institutions pour un montant de 645 500 000 FCFA, touchant 128 PME à travers la Plateforme d'Appui au Secteur Privé (PLASEPRI)
- la consolidation de 112 emplois, dont 71 pour les femmes ;
- l'octroi de 49 agréments au profit des structures dont 16 dirigées par des femmes ;
- l'organisation de sessions de renforcement de capacités des agents du ministère et les organisations dont 99% de participantes.

Concernant le **sport**, la persistance des stéréotypes liés au genre continue de freiner non seulement la participation des femmes à la prise de décisions mais aussi leur participation aux activités. Aussi, dans la pratique sportive de masse et de compétition, il est encore noté une forte tendance de masculinisation dans certaines disciplines sportives. Les femmes se retrouvent dans des branches spécifiques tels que le handball, le basket, le volleyball.

Malgré les efforts déployés, l'on constate toujours une inégalité entre les hommes et les femmes dans l'encadrement et la participation aux activités physiques et sportives.

A ce titre, il urge de mettre en œuvre une stratégie opérationnelle visant à réduire ces inégalités par l'intégration cohérente du genre dans les programmes, actions et activités



du secteur des sports en vue d'une meilleure participation des femmes aux différents domaines du sport.

En termes de bilan, des réalisations dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, on peut citer :

- l'organisation de la journée « femme et sport » sur le thème « les avantages du sport chez les femmes et les personnes vivant avec un handicap » ;
- la tenue des campagnes de sensibilisation sur la pratique du sport chez les femmes lors de la **journée nationale de randonnée pédestre** organisée par la Fédération sénégalaise de Randonnée pédestre à Tivaouane qui a enregistré 1500 personnes dont 500 femmes ;
- la disponibilité d'une base de données sur la répartition sexo-spécifique des licenciés et des personnes dans les activités au CNEPS ;
- l'élaboration de l'étude pré-diagnostique genre du secteur des sports à Tambacounda et Ziguinchor dans le but disposer des données sur la participation des hommes et des femmes dans l'animation et le management des organisations sportives, mais aussi de ressortir les bonnes pratiques et les recommandations utiles en vue de corriger la situation périphérique dans laquelle les femmes sont confinées.

En matière d'**accès à l'eau et l'assainissement**, les réponses aux aspirations légitimes et de plus en plus fortes des populations notamment les femmes et les jeunes à des services d'eau et d'assainissement qui répondent à des normes de qualité et d'équité sociale par une gouvernance inclusive, sont autant de défis à relever.

Ainsi le département en charge de ce sous-secteur a fait des efforts considérables dans ce sens à travers des formations sur le leadership féminin, la mise en place de cadres de concertation incluant une représentation significative des femmes dans les plateformes locales, 20 370 branchements sociaux réalisés en milieu urbain, 21 210 branchements sociaux en milieu rural, la construction d'édicules publics sensibles au genre, des séances de sensibilisation sur l'hygiène menstruelle à travers des initiatives communautaires et la formation de 160 agents sur l'environnement juridique de l'assainissement.

⇒ **Secteurs économiques**

L'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, les infrastructures et services de développement économique émergent au niveau de ces secteurs qui représentent **19%** de l'ensemble des secteurs de l'économie en 2023. En effet, l'atteinte des objectifs de développement durable est assujettie à l'élimination de l'écart qui existe entre les sexes dans le processus de développement pour une croissance économique durable.

Pilier important de l'économie, le sous-secteur de « **l'agriculture** » représente 24% du PIB et 37% des emplois. Les femmes représentent une proportion très importante et contribuent de façon significative à l'augmentation des productions agricoles à travers une main d'œuvre familiale disponible, à une diversification des cultures, à leur dynamique organisationnelle, au développement d'activités génératrices de revenus, à



une transformation des produits agricoles pour plus de valeur ajoutée et aux investissements consentis au même titre que les hommes.

Elles s'activent principalement dans la riziculture pluviale, le maraîchage, la transformation des produits agricoles, le commerce des produits agricoles et sous-produits issus du processus de transformation dans les marchés urbains et loumas. Elles participent également aux activités de récolte et post-récolte, aux foires, aux salons et d'expositions-ventes de produits agricoles et sous-produits et à la capacitation des actrices.

Pour l'accès à la terre, **94,44%** des parcelles emblavées sont exploitées par les hommes contre **5,56%** pour les femmes. La proportion des parcelles disposant d'une attestation de propriété est de **3,33%** pour les hommes et **de 3,90%** pour les femmes.

S'agissant de la maîtrise de l'eau, **418 ha** ont été aménagées par la SAED dont **4,78%** pour les femmes 1 000 ha réhabilités dont 4,7% pour les femmes et 2 118 ha de la vallée aménagées par le PAPSEN et alloués aux femmes.

Pour le matériel agricole, **3 921 unités** de matériel de traction animale subventionné cédés dont **10%** pour les femmes. Pour le matériel motorisé subventionné, **168 tracteurs** ont été octroyés aux producteurs dont **10%** pour les femmes.

Concernant le volet renforcement des capacités, **536 113** producteurs ont pu bénéficier d'un appui conseil dont **43% de femmes**, 41 306 producteurs formés par l'ANCAR dont 58,9% de femmes. Le transfert de technologies bénéficiée à **25 266** producteurs dont **31,24%** de femmes.

Pour le sous-secteur de **l'élevage**, le constat est que les plus grands cheptels appartiennent à des hommes et les femmes sont en général propriétaires du petit ruminant sur lequel, elles n'ont presque pas le contrôle. Concernant les filières avicole et apicole, les hommes prédominent et le peu de femmes qui s'y activent se limitent quasiment sur le segment de la commercialisation.

La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes est l'une des interventions du secteur de l'Elevage à travers le Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB). Pour les femmes, 80% des financements sont destinés à la commercialisation lors des fêtes de la TABASKI. Cette situation montre le dynamisme des femmes pour la commercialisation des petits ruminants et l'embouche. Sur les 364 demandes financées, **23%** sont destinées aux femmes contre **77%** pour les hommes.

Pour le sous-secteur des « **Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires** », la Cellule Genre a mené plusieurs actions stratégiques au cours de l'année pour répondre aux priorités ministérielles en matière d'égalité de genre qui se résument à :

- la formation sur le leadership féminin et les présupposés théoriques de l'audit genre ;
- la sensibilisation des équipes à l'intégration du genre dans les politiques et projets du département ;



- l'organisation d'une émission télévisée en partenariat avec la presse en ligne SEN INFO/TV autour du thème : « Investir en faveur des femmes » lors de la journée Internationale des Droits des Femmes ;
- la célébration de « **Octobre rose** » les 28 et 29 octobre 2024, par un lancement suivi de dépistages aux cancers du sein et du col de l'utérus, visant ainsi à sensibiliser le personnel et les usagers du secteur aux enjeux de la santé sexuelle reproductive féminine.

Dans le domaine de **l'industrie**, des réalisations significatives ont été notées à travers les projets agropoles qui ont impacté directement environ 180 000 femmes avec comme cibles, 60 organisations paysannes engagées dans les chaînes de valeur (anacarde, mangue, maïs, PFNL). Par ailleurs, l'objectif étant de promouvoir des petites et moyennes entreprises dirigées par les femmes (au moins 40% des PMES assistées), 50% des emplois décents directs seront affectés aux femmes tandis que les 60% seront portés par les jeunes.

Dans le cadre de la normalisation, « la déclaration sur les normes » et « l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre » ont été signées et ont été suivies des séances de sensibilisation.

Dans la même dynamique, le Projet « **Autonomisation économique des Femmes dans l'industrie verte** » a été lancé avec comme objectif, la promotion de l'intégration du genre dans les politiques industrielles vertes.

Concernant le secteur du **commerce**, des activités de sensibilisation au cancer du sein et du col de l'utérus ainsi que sur les maladies sexuellement transmissibles et de l'hygiène menstrue ont été menées. Le volet sensibilisation a bénéficié à 8 247 ménages/femmes vulnérables sur les bonnes pratiques nutritionnelle/hygiène/santé en collaboration avec les dispositifs d'animation existante (ICP, relais communautaires etc.). A cet effet, trente-cinq (35) groupements de femmes ont bénéficié, dans le cadre de la collaboration avec le PUDC, de formation dans le domaine du maraichage, soit au total 1938 bénéficiaires.

Dans le domaine des **transports terrestres**, l'acquis majeur a été la prise en compte des personnes à mobilité réduite dans les nouveaux moyens de transport. L'exemple salué par les usagers est la configuration des **bus BRT** qui incluent, non seulement des espaces pour les chaises roulantes mais également des places exclusivement réservées aux personnes vivant avec un handicap et pour le troisième âge, comme l'illustrent les images ci-dessous.





Il faut aussi se réjouir de la forte présence des femmes dans les différents services du Train Express régional (TER) et du Bus Rapid Transit (BRT) où les femmes représentent près **40%** de l'effectif du personnel et occupent des postes de responsabilités (Cheffes d'équipe, Conductrices, maintenance, etc.).

Sur cet élan, la cellule genre du département a mené diverses activités dans le but d'une intégration effective du genre dans la stratégie ministérielle, notamment, la formation sur le leadership féminin et les présupposés théoriques de l'audit genre, la tenue d'ateliers de sensibilisation sur la prise en compte du genre dans les politiques et projets.

Également en ce qui concerne le secteur de **l'énergie**, les activités réalisées concernent le développement d'activités économiques de proximité dans les villages isolés d'allègement du travail des femmes à travers la mise en place d'une plateforme solaire (d'une puissance de 10 kWc) qui regroupe plusieurs services alimentés par l'énergie solaire (moulin à céréales, congélateur, chargeur de téléphone, unité de potabilisation, multiservices etc.).

Le Programme national de « Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) », un programme d'appui au service énergétique a permis de fournir aux ménages ruraux une énergie de cuisson propre et de l'amendement organique pour la fertilisation des sols et le développement d'activités génératrices de revenus.

Dans le cadre des **télécommunications et du numérique**, les réalisations ont essentiellement porté sur :

- l'étude sur les indicateurs genre et le numérique, suivie dans le secteur des Télécommunications dans le cadre de la réduction de la fracture numérique de genre ;
- une formation sur les basiques du digital, dispensée par la start-up 100% femmes « Digital NISA » à 25 filles de niveau BFEM et moins ;
- le recrutement d'un consultant pour l'évaluation du Plan d'institutionnalisation du Genre du Ministère dans le cadre de la mise en œuvre du PIG ;



- la formation sur le leadership féminin pour l'équité et l'égalité dans les hautes fonctions de l'administration publique Linguère Ndaté Yalla, dispensée par le Ministère de la Fonction Publique et de la réforme du service public, en partenariat avec la GIZ.

II.2. Contraintes

Malgré le bilan satisfaisant enregistré grâce aux politiques mises en œuvre, les principales contraintes découlant de l'inégalité de genre se rapportent, notamment, au faible taux de représentativité des femmes au niveau des instances de prise de décision, à leur faible participation à la vie économique et politique du pays.

Au niveau sectoriel, les cellules genre restent confrontées à :

- la faiblesse des ressources humaines, techniques et financières pour un fonctionnement correct de leurs structures ;
- un besoin de renforcement de capacités en analyse genre ;
- la faible disponibilité d'indicateurs désagrégés par sexe ;
- une faible implication des coordonnateurs des cellules genre dans le processus budgétaire ;
- la faible prise en compte du genre dans la gestion des ressources humaines ;
- le faible taux de représentativité des femmes au niveau des postes de responsabilité ;
- l'absence d'audits genre dans certains départements ministériels ;
- le manque de capitalisation des activités genre mises en œuvre au niveau des structures autonomes rattachées aux ministères ;
- la difficulté, pour certaines d'entre elles, de mobiliser le budget d'appui qui leur est alloué.

II.3. Maquettes de Budgétisation sensible au genre

L'analyse genre des actions/activités déclinées dans les Projets annuels de Performance (PAP) des différents ministères a permis de déboucher sur une panoplie de mesures correctrices. En définitive, l'objectif principal visé à travers les maquettes de budgétisation (annexe 2) est de résorber le gap pour une égalité des chances. Ces maquettes sont adossées à un cadre de performance qui permettra, in fine, d'évaluer les activités qui seront mises en œuvre.



CONCLUSION

Le **Document budgétaire Genre** qui accompagne le **Projet de Loi de Finances de l'année**, est devenue au fil des ans, un des documents attendus par les honorables députés. Démarré depuis l'année 2016, le processus de prise en compte du genre dans les politiques publiques a permis au Sénégal, d'acquérir une solide expérience, avec l'enrôlement de l'ensemble des départements ministériels en 2020.

Cette démarche holistique basée sur la contribution, en amont, des cellules genre créées au sein des différents ministères a permis de disposer d'interlocuteurs et de garantir une coordination efficiente ainsi qu'une prise en charge appuyée des problématiques d'équité et d'égalité liées au genre dans le processus budgétaire.

Par ailleurs, la mise en œuvre des réformes budgétaires à travers l'effectivité du budget-programme a grandement facilité le déploiement de la BSG, en liant les cibles budgétaires et les objectifs de politiques publiques sensibles au genre. A cet effet, en vue d'institutionnaliser le genre dans la conception des politiques publiques, des maquettes de budgétisation assorties de cadres de performance, ont été conçues en vue de prendre en charge, cette problématique au niveau des programmes budgétaires des ministères.

En outre, l'analyse des données du **RGPH 2023** a mis en exergue la jeunesse de la population sénégalaise, ce qui constitue un atout démographique pour les politiques publiques qui doivent l'appréhender comme un signal fort. Toutefois, cette bonne configuration démographique doit être encadrée par la mise en place de politiques de santé et d'éducation plus performantes.

In fine, il s'agira d'impliquer la jeunesse dans le processus de développement à travers des investissements ambitieux sur le capital humain pour lui permettre d'occuper une place centrale dans les systèmes de production.

Aussi, lors du **conseil des Ministres du 27 novembre 2024**, le Chef de l'Etat a-t'il abordé la problématique du renforcement du rôle des « Daaras » dans le système officiel à travers une cartographie exhaustive, la création d'un statut pour les établissements et les enseignants et le développement de la formation professionnelle, en vue de faciliter l'insertion des apprenants dans la vie socio-économique. Dans le même sillage, il a invité le Ministre en charge de la santé à renforcer les interventions pour mettre en place des politiques publiques sous-tendues par l'équité et l'inclusion sociale.

Dans le même sillage, les pouvoirs publics insistent sur l'intégration d'une évaluation d'impact genre dans les politiques publiques, visant ainsi à garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes. C'est à cet effet que le nouveau décret **n°2023-2142 du 31 octobre 2023 portant réglementation du cadre général de la Gestion des Investissements (GIP) au Sénégal** a été pris, de même que l'arrêté **n°011449 du 2 juillet 2024** fixant les pondérations des critères de sélection des projets et programmes d'investissement publics.



Dans la même logique, les principaux projets/programmes du projet de loi de finances 2025 à forte connotation « genre » traduisent la volonté politique affichée par les autorités, afin de réduire le fossé existant entre les hommes et les femmes avec des actions fortement orientées vers l'équité et l'égalité.

Ainsi, le **DBG 2025** permet d'avoir une vue panoramique sur le niveau de prise en compte des engagements sociaux pris par le Gouvernement ainsi que les résultats tangibles qui ont été obtenus à travers les bilans des réalisations et les maquettes de budgétisation sensibles au genre. Parallèlement, il met en relief les corrections nécessaires à apporter en vue de résorber le gap, au regard des enjeux et défis liés à la prise en compte de la dimension **genre** dans le nouveau référentiel de développement économique et social du pays.

A ce titre, la prise en compte du genre dans la nomenclature budgétaire, à travers la répartition fonctionnelle est une piste à explorer afin de faciliter le suivi de l'exécution de toutes actions/activités sexo-sensibles financées à travers le budget de l'Etat.

En définitive, seul un suivi régulier des effets relatifs aux dispositions législatives et réglementaires favorables à l'équité et l'égalité de genre et à l'égal accès des femmes et des hommes aux sphères de décision pourra permettre de réaliser la vision d'un « **Sénégal souverain, juste et prospère** » à l'horizon 2050, telle que déclinée dans notre nouveau référentiel des politiques publiques.



ANNEXES

Annexe 1 : liste des principaux projets intégrant le genre par sections inscrit dans le projet de loi de finances 2025

Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Ministère des Forces Armées	PROJET D'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE DEMINAGE		X	100 000 000	100 000 000	TRE
Total Ministère des Forces Armées					100 000 000	100 000 000
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	PREVENTION/MAITRISE CATASTROPHE		X	700 000 000	700 000 000	TRE
Total Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique					700 000 000	700 000 000
Ministère de la Justice	PROJET D'EXTENSION DU DISPOSITIF DE JUSTICE DE PROXIMITE		X	1 125 000 000	300 000 000	TRE
Total Ministère de la Justice					1 125 000 000	300 000 000
Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions	PROJET D'APPUI A LA PHASE PLOTE DU REGIME SIMPLIFIE DE PROTECTION SOCIALE POUR L'ECONOMIE NON FORMELLE		X	250 000 000	250 000 000	TRE
Total Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions					250 000 000	250 000 000
Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires	AIRES DE TRANSFORMATION (CREATION DE TROIS POLES ET D'AUTRES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT DE PECHE MARITIME)		X	978 231 146	978 231 146	TRE
	PROGRAMME DE GESTION ET MAITRISE DE LA VALEUR AJOUTEE DANS LES FILIERES HALIEUTIQUES ET AGRO ALIMENTAIRE PAR UNE CHAINE DU FROID		X	500 000 000	500 000 000	EMP
	PROJET DE CONSTRUCTION QUAI DE PECHE DE JOAL		X	500 000 000	500 000 000	DON
	PROJET DE CREATION D'EMPLOIS POUR LES FEMMES ET LES JEUNES A TRAVERS LA PISCICULTURE EN CAGES		X	557 075 000	257 000 000	TRE
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE ZIGUINCHOR		X	2 737 940 994	2 737 940 994	EMP
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE ZIGUINCHOR		X	50 000 000	50 000 000	TRE
	PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLE/VOLET PECHE		X	4 000 000 000	4 000 000 000	EMP
	PROJET DE GESTION DURABLE DES PECHERIES CONTINENTALES		X	250 000 000	250 000 000	TRE
	projet de valorisation et promotion des produits de la pêche continentale		X	400 000 000	400 000 000	TRE
	PROJET D'UN COMPLEXE FRIGORIFIQUE A HANN		X	500 000 000	500 000 000	EMP
Total Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires					10 473 247 140	10 173 172 140
Ministère des Finances et du Budget	FONDS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES		X	5 000 000 000	5 000 000 000	DON
	FONDS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES		X	1 795 000 000	1 795 000 000	EMP
	FONDS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES		X	300 000 000	300 000 000	TRE
	FONDS SOUVERAIN D'INVESTISSEMENTS STRATEGIQUES (FONSIS)		X	7 443 000 000	7 443 000 000	TRE
	PROGRAMME d'APPUI A LA SOCIETE CIVILE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE (PASC)		X	434 120 357	434 120 357	DON
Total Ministère des Finances et du Budget					14 972 120 357	14 972 120 357



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE/PAPASEN SENEGAL		X	1 813 993 629	1 813 993 629	EMP
	APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE/PAPASEN SENEGAL		X	60 000 000	60 000 000	TRE
	APPUI EXPLOITATIONS FAMILIALES A MATAM PH II	X		2 969 383 907	2 969 383 907	EMP
	DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN TIERS SUD		X	700 000 000	700 000 000	DON
	DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN TIERS SUD		X	2 000 000 000	2 000 000 000	EMP
	DEVELOPPEMENT AGRICOLE EN TIERS SUD		X	40 000 000	40 000 000	TRE
	Programme résilience système alimentaire Afrique Ouest	X		10 000 000 000	10 000 000 000	EMP
	PROGRAMME AFRICAIN DE GESTION INTEGREE DES RISQUES CLIMATIQUES (AICRM)		X	400 000 000	400 000 000	DON
	PROGRAMME AGRICOLE VOLET PROTECTION CULTURE		X	2 200 000 000	2 200 000 000	TRE
	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ENTREPRENARIAT RURAL PHASE II (PADAER)	X		75 000 000	75 000 000	TRE
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FOURRAGERES (PDCF)		X	110 200 000	110 200 000	TRE
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION ZOOSANITAIRE		X	600 000 000	600 000 000	TRE
	PROGRAMME DES DOMAINES AGRICOLES COMMUNAUTAIRES (PRODAC)	X		2 100 000 000	2 100 000 000	TRE
	PROGRAMME EQUIPEMENT MONDE RURAL	X		1 800 000 000	1 800 000 000	TRE
	PROGRAMME NATIONAL D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ PHASE II.	X		1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ELEVAGE AU SENEGAL (PNDIES)		X	4 815 246 293	4 815 246 293	EMP
	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ELEVAGE AU SENEGAL (PNDIES)		X	340 000 000	340 000 000	TRE
	PROJET D'AMENAGEMENT DES FERMES INTEGRES VALORISANT LES ENERGIES RENOUVELABLES ET DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES (PAFIVERFH) / EMPLOI JEUNES	X		3 780 000 000	3 780 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI À LA CHAINE DE VALEUR HORTICOLE DANS LA ZONES DES NIAYES	X		6 202 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI A LA STRATEGIE DE SOVERAINETE ALIMENTAIRE DU SENEGAL (PASS SENEGAL)		X	500 000 000	500 000 000	DON
	PROJET D'APPUI A L'INSERTION DES JEUNES RURAUX AGRI-PRENEURS (Agri- jeunes Tekki Ndawgni)	X		767 235 597	767 235 597	DON
	PROJET D'APPUI A L'INSERTION DES JEUNES RURAUX AGRI-PRENEURS (Agri- jeunes Tekki Ndawgni)	X		5 400 000 000	5 400 000 000	EMP
	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAITIERE		X	1 500 000 000	1 500 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI AU PASTORALISME(PRASP)		X	2 024 047 833	2 024 047 833	DON
	PROJET D'APPUI AU PASTORALISME(PRASP)		X	289 000 000	289 000 000	TRE
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE AU SENEGAL (PRODAC)/BID	X		10 000 000 000	10 000 000 000	EMP
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE AU SENEGAL (PRODAC)/BID	X		336 525 703	336 525 703	TRE



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR RIZ DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL	X		5 000 000 000	5 000 000 000	EMP
	PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR RIZ DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL	X		447 660 000	447 660 000	TRE
	PROJET DE PRODUCTION DE RIZ IRRIGUE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL	X		3 000 000 000	3 000 000 000	EMP
	PROJET DE PRODUCTION DE RIZ IRRIGUE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL	X		70 000 000	70 000 000	TRE
	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES PIV DE PODOR		X	4 817 164 592	4 817 164 592	EMP
	PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES PIV DE PODOR		X	600 000 000	600 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PETITS PRODUCTEURS HORTICOLES (PROJET SHEP)	X		800 000 000	800 000 000	DON
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA CHAINE DE VALEUR RIZICOLE	X		600 000 000	600 000 000	DON
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION DE RIZ AU SENEGAL ET EN CASAMANCE	X		600 000 000	600 000 000	DON
	PROJET DE VALORISATION DES EAUX DEVELOPPEMENT CHAINES DE VALEUR (PROVALE-CV)		X	6 894 297 600	6 894 297 600	EMP
	PROJET DE VALORISATION DES EAUX DEVELOPPEMENT CHAINES DE VALEUR (PROVALE-CV)		X	440 000 000	440 000 000	TRE
	PROJET DE VALORISATION DES EAUX DEVELOPPEMENT CHAINES DE VALEUR (PROVALE-CV) - Phase II		X	6 129 660 000	6 129 660 000	EMP
	PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE DU PASTORALISME AU SENEGAL (PDDPS)		X	5 401 134 934	5 401 134 934	EMP
	PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE DU PASTORALISME AU SENEGAL (PDDPS)		X	529 425 000	529 425 000	TRE
	PROJET DEVELOPPEMENT RURAL REGION SAVOIGNE/BASSIN FLEUVE SENEGAL		X	150 000 000	150 000 000	TRE
	PROJET D'IMPLANTATION ET DE RENFORCEMENT DES BANQUES CEREALIERES VILLAGEOISES	X		500 000 000	500 000 000	TRE
	Projet Pilote de Développement des Chaines de Valeurs agricoles du Domaine Toole Baye Niass et de Développement de l'Entreprenariat dans la région de Kaolack	X		180 725 000	180 725 000	DON
	PROJET REGIONAL IRRIGATION DANS LE SAHEL		X	905 150 744	905 150 744	EMP
	RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	X		5 734 799 760	5 734 799 760	EMP
	RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	X		150 000 000	150 000 000	TRE
Total Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage			104 772 650 592	99 570 650 592		
Ministère de l'Education Nationale	CONSTRUCTION SALLES DE CLASSE COLLECTIVITES LOCALES-PDEF (SEDHIOU ET ZIGUINCHOR)	X		181 200 000	181 200 000	TRE
	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION AU SENEGAL (PADES II) / ELEMENTAIRE / AFD-PME		X	2 453 338 192	2 453 338 192	TRE
	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION AU SENEGAL (PADES II) / MOYEN GENERAL / AFD-PME		X	1 667 639 915	1 667 639 915	TRE
	PROGRAMME "Faire l'Ecole"	X		718 041 119	718 041 119	DON
	PROJET "FAIRE L'ECOLE PLUS"	X		2 706 098 783	2 706 098 783	DON



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Ministère de l'Éducation Nationale	PROJET CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET REHABILITATION DE CASES DES TOUT-PETITS	X		1 100 000 000	1 100 000 000	TRE
	PROJET D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (PAPSE)		X	13 043 617 157	13 043 617 157	EMP
	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN DANS LES REGIONS DE DAKAR - THIES ET KAOLACK (PADEM) - PHASE 2	X		3 246 994 462	3 246 994 462	EMP
	PROJET DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE A L'ELEMENTAIRE	X		1 486 144 623	1 486 144 623	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION D'INSPECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'EDUCATION NATIONALE (IEF) DE BOUNKILLING, GOUDOMP, MEDINA YORO FOULA		X	315 340 288	315 340 288	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 200 SALLES DE CLASSES CEM	X		1 069 424 520	1 069 424 520	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE 6 LYCEES DEPARTEMENTAUX	X		1 706 000 000	1 706 000 000	TRE
	PROJET DE REMPLACEMENT DES ABRIS PROVISOIRES	X		4 274 441 823	4 274 441 823	EMP
	PROJET DE REMPLACEMENT DES ABRIS PROVISOIRES (LOT 2)	X		5 000 000 000	5 000 000 000	EMP
	PROJET DE REMPLACEMENT DES ABRIS PROVISOIRES (LOT 2)	X		942 248 332	942 248 332	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA LECTURE INITIALE POUR TOUS (RELIT) / GTG	X		2 378 169 819	2 378 169 819	DON
	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA LECTURE INITIALE POUR TOUS (RELIT) / GTG	X		382 000 000	382 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE) / ABS JICA	X		7 500 000 000	7 500 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL) / ABS JICA	X		5 500 000 000	5 500 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF (PILOTAGE MINISTERIEL) / ABS JICA		X	2 000 000 000	2 000 000 000	TRE
	PROJET DE RESORPTION DU DEFICIT EN MOBILIERS SCOLAIRES		X	1 579 476 800	1 579 476 800	TRE
	PROJET RESSOURCES NUMERIQUES POUR TOUS	X		500 000 000	500 000 000	TRE
Total Ministère de l'Éducation Nationale			59 750 175 833	59 750 175 833		
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture	CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE PROXIMITE		X	10 300 000 000	1 165 065 398	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CITOYENNETE	X		2 000 000 000	2 000 000 000	TRE
	PROJET DE MISE A L'ECHELLE DU NEW DEAL		X	302 000 000	302 000 000	TRE
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN INCUBATEUR D'ENTREPRENEURS CULTURELS		X	929 000 000	929 000 000	TRE
	PROJET DE MODERNISATION DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE ET SPORTIVE (CNEPS) DE THIES		X	600 000 000	600 000 000	TRE
	PROJET D'INVESTISSEMENT ANPEJ	X		600 000 000	600 000 000	TRE
	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DANS LE CADRE DES JOJ 2026 : STADE IBA MAR DIOP, PISCINE OLYMPIQUE ET CASERNE SAMBA DIERY DIALLO ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE			20 000 000 000	20 000 000 000	EMP



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Total Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture				34 731 000 000	25 596 065 398	
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	SANTE DE LA MERE, DE L'ENFANT ET DU NOUVEAU-NE	X		3 000 000 000	3 000 000 000	DON
	AMELIORATION SANTE ET BIEN ETRE ADOLESCENTS ET JEUNES REGIONS (ZIGUINCHOR SEDHIOU KOLDA TAMBA ET KEDOUGOU)	X		4 445 039 000	4 445 039 000	DON
	AMELIORATION DES CAPACITES DE SURVEILLANCE INTEGREE ET DE REPONSE AUX URGENCES DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS		X	3 549 084 298	3 549 084 298	DON
	AMELIORATION DES CAPACITES DE SURVEILLANCE INTEGREE ET DE REPONSE AUX URGENCES DE SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS		X	37 000 000	37 000 000	TRE
	APPUI AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE / CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)		X	2 100 000 000	2 100 000 000	TRE
	CONSTRUCTION DU CENTRE D'ONCOLOGIE DE DIAMNIADIO		X	1 850 357 800	1 850 357 800	EMP
	PROGRAMME PALUDISME ET AUTRES ENDEMIES		X	5 200 000 000	5 200 000 000	DON
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE (FATICK ET KAOLACK)) / 2024-2029	X		5 123 209 754	4 123 209 754	DON
	PROGRAMME SANTE USAID 2021-2025	X		10 000 000 000	10 000 000 000	DON
	PROGRAMME SANTE USAID 2021-2025	X		282 600 000	282 600 000	TRE
	PROJET COUVERTURE SANITAIRE - VOLET OFFRE DE SOINS / DPL 2 / JAPON		X	1 000 000 000	1 000 000 000	TRE
	PROJET D'AMELIORATION DE LA SANTE NEONATALE MATERNELLE ET INFANTILE	X		400 000 000	400 000 000	TRE
	PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX AIDES TECHNIQUES ET AUX SERVICES DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLE	X		402 000 000	402 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE NEUF (9) CENTRES DE SANTÉ		X	28 125 000 000	1 500 000 000	TRE
	PROJET DE PRISE EN CHARGE MEDICOSOCIALE DES PERSONNES AFFECTEES PAR LA LEPRE ET FAMILLES	X		60 000 000	60 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEMME DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA REGION CENTRALE DU SENEGAL	X		47 172 781	47 172 781	TRE
	PROJET D'EQUIPEMENT DE DIVERSES STRUCTURES DE SANTE		X	1 600 000 000	1 600 000 000	TRE
	PROJET D'EQUIPEMENT DES SERVICES D'ACCUEIL ET D'URGENCE		X	300 000 000	300 000 000	TRE
	SEN/031 - PIC IV - PROGRAMME SANTE ET PROTECTION SOCIALE		X	5 109 000	5 109 000	TRE
	UNITE DE CREATION DE VACCIN CONTRE LA FIEVRE JAUNE/PASTEUR		X	750 000 000	750 000 000	EMP
Total Ministère de la Santé et de l'Action Sociale				68 276 572 633	40 651 572 633	
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	PROJET D'APPUI A LA POLITIQUE D'AIRES MARINES PROTEGEES DU SENEGAL A TRAVERS LA CONSERVATION ET LA MISE EN VALEUR DURABLE DES MANGROVES DE LA CASAMANCE ET DU SINE SALOUM		X	1 300 000 000	1 300 000 000	DON
	PROJET D'ADAPTATION BASEE SUR LES ÉCOSYSTEMES (ABE) POUR DES RESSOURCES NATURELLES ET DES COMMUNAUTES AGRO-PASTORALES RESILIENTES		X	205 425 480	205 425 480	DON



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement		
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP			
	PROJET D'ADAPTATION BASEE SUR LES ÉCOSYSTEMES (ABE) POUR DES RESSOURCES NATURELLES ET DES COMMUNAUTÉS AGRO-PASTORALES RESILIENTES		X	100 000 000	100 000 000	TRE		
Total Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique						1 605 425 480	1 605 425 480	
Ministère de la Famille et des Solidarités	AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL/ SWEDD SENEGAL	X		4 582 954 252	4 582 954 252	EMP		
	PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE SERVICE SOCIO-EDUCATIFS DE PROTECTION DE L'ENFANT	X		705 380 000	705 380 000	DON		
	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU SENEGAL (PADESS)	X		150 000 000	150 000 000	TRE		
	PROGRAMME DE MODERNISATION DES VILLES DU SENEGAL (PROMOVILLES)		X	17 966 422 896	17 966 422 896	EMP		
	PROGRAMME DE MODERNISATION DES VILLES DU SENEGAL (PROMOVILLES)		X	6 300 000 000	6 300 000 000	TRE		
	PROGRAMME DE RETRAIT ET DE REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	X		250 000 000	250 000 000	TRE		
	PROGRAMME D'URGENCE POUR LA MODERNISATION DES AXES ET TERRITOIRES FRONTALIERS (PUMA)		X	5 000 000 000	5 000 000 000	TRE		
	PROGRAMME ELECTRIFICATION 2000 VILLAGES	X		9 000 000 000	9 000 000 000	TRE		
	PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SECURITE FAMILIALE (PNBSF)	X		52 930 875 200	52 930 875 200	TRE		
	PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)		X	20 010 673 940	20 010 673 940	EMP		
	PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)		X	5 000 000 000	5 000 000 000	TRE		
	PROJET D'ALPHABETISATION ET D'APPRENTISSAGE DES METIERS ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/PALAM/PHASE II		X	210 000 000	210 000 000	TRE		
	PROJET D'APPUI A LA PROTECTION SOCIALE ADAPTATIVE (PAPSA)	X		8 000 000 000	8 000 000 000	EMP		
	PROJET D'APPUI A LA STRATEGIE NATIONALE POUR L'EQUILITE ET L'EGALITE DE GENRE (PASNEEG) PHASE 2	X		100 000 000	100 000 000	TRE		
	PROJET DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES CENTRES DEPARTEMENTAUX POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES (CEDAF)	X		762 300 000	762 300 000	TRE		
	Projet de renforcement de la résilience et de l'autonomisation des ménages pauvres et des groupes vulnérables	X		315 000 000	315 000 000	TRE		
	PROJET DE RENFORCEMENT DES FEMMES TRANSFORMATRICES DE CEREALES LOCALES	X		125 000 000	125 000 000	TRE		
	PROJET INVESTIR DANS PREMIERES ANNEES POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN AU SENEGAL (PIPADHS)		X	1 190 918 673	1 190 918 673	EMP		
Total Ministère de la Famille et des Solidarités						132 599 524 961	132 599 524 961	
Ministère de la Formation Professionnelle	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA MAISON DE L'OUTIL		X	300 000 000	300 000 000	TRE		
	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PDCEJ)		X	2 089 967 539	2 089 967 539	EMP		



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS (PDCEJ)		X	620 606 895	620 606 895	TRE
	PROJET DE RESEAU DE CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INNOVATION PAR LES METIERS DE LA MOBILITE (RECFIM)		X	232 599 047	232 599 047	DON
	PROJET DE RESEAU DE CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INNOVATION PAR LES METIERS DE LA MOBILITE (RECFIM)		X	5 214 031 751	5 214 031 751	EMP
	PROJET DAARA ATELIER	X		1 622 586 810	700 000 000	TRE
Total Ministère de la Formation Professionnelle				10 079 792 042	9 157 205 232	
Charges non Réparties	FONDS DE CALAMITE		X	912 000 000	912 000 000	TRE
	PROGRAMME EMPLOI DES JEUNES PAVAGE / AGETIP	X		1 572 152 831	1 572 152 831	TRE
	PROJET D'APPUI A LA VALORISATION DES INITIATIVES ENTREPRENARIALES (PAVIE)	X		1 795 000 000	1 795 000 000	EMP
	PROJET DE REALISATION DU CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'INNOVATION DE LA DER	X		300 000 000	300 000 000	TRE
Total Charges non Réparties				4 579 152 831	4 579 152 831	
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	FONDS DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS PRORITAIRES (FONGIP)		X	2 000 000 000	2 000 000 000	TRE
	PROGRAMME EMPLOI, TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET RELANCE (PROG. ETER)		X	15 000 000 000	15 000 000 000	EMP
	Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO)		X	6 455 128 816	6 455 128 816	EMP
Total Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération				23 455 128 816	23 455 128 816	
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	FONDS DE GARANTIE DU FINANCEMENT DES SOCIETES D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (SIPA)		X	700 000 000	700 000 000	TRE
	PROGRAMME D'APPUI A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE		X	1 200 000 000	1 200 000 000	DON
	PROGRAMME DE CONTRASTE A LA MIGRATION ILLEGALE A TRAVERS L'APPUI AU SECTEUR PRIVE (PLASEPRI II)	X		2 623 628 000	2 623 628 000	EMP
	PROGRAMME DE CONTRASTE A LA MIGRATION ILLEGALE A TRAVERS L'APPUI AU SECTEUR PRIVE (PLASEPRI II)	X		61 750 000	61 750 000	TRE
	PROGRAMME DE PROMOTION DE LA MICROFINANCE ISLAMIQUE (PROMISE)	X		5 339 962 000	5 339 962 000	EMP
	PROGRAMME DE PROMOTION DE LA MICROFINANCE ISLAMIQUE (PROMISE)	X		655 681 876	655 681 876	TRE
Total Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire				10 581 021 876	10 581 021 876	
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	CONCESSION D'ELECTRIFICATION RURALE DAGANA - PODOR - SAINT LOUIS		X	60 000 000	60 000 000	TRE
	CONCESSION D'ELECTRIFICATION RURALE KAOLACK, NIORO, FATICK ET GOSSAS		X	60 000 000	60 000 000	TRE
	CONCESSION D'ELECTRIFICATION RURALE LOUGA - LINGUERE - KEBEMER		X	60 000 000	60 000 000	TRE
	Energie verte pour Tous		X	1 000 000 000	1 000 000 000	EMP
	INSTALLATION DE CHAMBRES FROIDES SOLAIRES POUR LA CONSERVATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES, AGRICOLES ET LAITIERS		X	7 847 000 000	100 000 000	TRE
	Intégration des Energies renouvelables		X	1 000 000 000	1 000 000 000	EMP
	La livraison et l'installation d'équipements et de matériels de réseaux HTA/BT pour la réalisation de 296 km de dorsales et l'électrification de 700 localités par SAGEMCOM (PUELEC 1)		X	1 000 000 000	1 000 000 000	EMP
	PROGRAMME DE PROMOTION A L'ECONOMIE D'ENERGIE		X	285 000 000	285 000 000	TRE



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	Programme de promotion des lampes d'éclairage efficace		X	200 000 000	200 000 000	EMP
	Programme de promotion des lampes d'éclairage efficace		X	100 000 000	100 000 000	TRE
	Programme de Prospection Minière		X	350 000 000	350 000 000	TRE
	PROGRAMME NATIONAL D'URGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE		X	504 300 000	504 300 000	TRE
	Projet d'accès universel à l'électricité par extension des réseaux dans les concessions d'électrification rurale de la SENELEC de Matam et de Ziguinchor		X	4 394 911 900	4 394 911 900	DON
	PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE AU SENEGAL (EX-Projet d'Appui à la Transition Mix énergétique propre au Sénégal (PATMEPS))		X	6 489 277 724	6 489 277 724	EMP
	PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE AU SENEGAL (EX-Projet d'Appui à la Transition Mix énergétique propre au Sénégal (PATMEPS))		X	1 500 000 000	-1 500 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BOUCLE 225 KV (PHASE 2)		X	9 010 523 769	9 010 523 769	EMP
	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BOUCLE 225 KV (PHASE 2)		X	30 000 000	30 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE 225 kv TANAF- ZIGUINCHOR		X	1 650 261 460	1 650 261 460	EMP
	PROJET DE FOURNITURE TRANSPORT, CONSTRUCTION DE LIGNES D'ELECTRIFICATION DES LOCALITES DANS LE CADRE DE L'ACCES UNIVERSEL A L'ELECTRICITE		X	10 859 923 242	10 859 923 242	EMP
	PROJET D'ELECTRIFICATION DE 177 VILLAGES PAR DES MINI CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES SOLAIRES		X	4 224 000 000	4 224 000 000	EMP
	PROJET D'ELECTRIFICATION DE 177 VILLAGES PAR DES MINI CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES SOLAIRES		X	60 000 000	60 000 000	TRE
	PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE : MATAM - RANEROU - GOUDIRY		X	354 000 000	354 000 000	TRE
	PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PAR VOIE SOLAIRE		X	2 917 489 781	2 917 489 781	EMP
	PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PAR VOIE SOLAIRE		X	60 000 000	60 000 000	TRE
	SECOND COMPACT MCA SENEGAL/ENERGIE		X	25 000 000 000	14 800 000 000	DON
	SECOND COMPACT MCA SENEGAL/ENERGIE		X	7 900 000 000	7 900 000 000	TRE
	Souten à l'électrification par le développement de lignes 30 kv (Dorsale) et électrification de villages proches (Ziguinchor - Mpack - et Boulogne Boutoupa etc)		X	68 562 174	68 562 174	EMP
	Total Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines				86 985 250 050	69 038 250 050
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CASAMANCE (PDEC)		X	9 241 835 740	9 241 835 740	EMP
	PROGRAMME SPECIAL VILLES VERTES POUR L'EMPLOI		X	1 138 000 000	1 138 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI AUX COMMUNES ET AUX AGGLOMERATIONS AU SENEGAL / RURAL		X	3 000 000 000	3 000 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI AUX COMMUNES ET AUX AGGLOMERATIONS AU SENEGAL/ADM		X	26 169 954 761	26 169 954 761	EMP
	PROJET D'APPUI AUX COMMUNES ET AUX AGGLOMERATIONS AU SENEGAL/ADM		X	800 000 000	800 000 000	TRE
	PROJET DE DESENCLAVEMENT DES ZONES DE PRODUCTION EN APPUI AU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL		X	918 571 968	918 571 968	EMP
Total Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires				41 268 362 469	41 268 362 469	



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	PROGRAMME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A KEDOUGOU ET A FOUNDIOUGNE		X	120 000 000	120 000 000	TRE
	PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE TROIS VILLES : SAINT LOUIS, KAOLACK ET KOLDA		X	1 210 000 000	1 210 000 000	EMP
	PROJET D'EXTENSION DES RESEAUX ET DE BRANCHEMENT SOCIAUX EN MILIEU RURAL		X	500 000 000	500 000 000	TRE
	PROJET D'ACCES AUX SERVICES SECURISES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ZONES DEFAVORISEES (PASEA-RD)		X	9 020 000 000	9 020 000 000	EMP
	PROJET D'ACCES AUX SERVICES SECURISES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ZONES DEFAVORISEES (PASEA-RD)		X	210 000 000	210 000 000	TRE
	PROJET D'ACCES DURABLE A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT G2G/USAID		X	1 550 000 000	1 550 000 000	DON
	PROJET D'ACCES DURABLE A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT G2G/USAID		X	1 610 000 000	1 610 000 000	TRE
	PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE MULTI -VILLAGES DANS LES RÉGIONS MATAM ET TAMBACOUNDA		X	2 360 000 000	700 000 000	TRE
	PROJET DE REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL		X	1 600 000 000	1 600 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'ALIMENTAION EN EAU POTABLE DANS LA RÉGION DE ZIGUINCHOR (DIEMBÉRING, DJINAKY ET KATABA 1)		X	2 938 000 000	1 200 000 000	TRE
	PROJET DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE QUATRE CENTRES FLUVIAUX DE RICHARD-TOLL, DAGANA, PODOR ET MATAM		X	2 500 000 000	2 500 000 000	EMP
	PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE FABOLI		X	180 000 000	180 000 000	TRE
	PROJET DE TRANSFERT D'EAU A FOUNDIOUGNE A PARTIR DU CHAMP CAPTANT DE NDIAYENE MOUSSA/SINE-GAMBIE ET D'ALIMENTATION DE 14 CHATEAUX D'EAU		X	600 000 000	600 000 000	TRE
	PROJET SECTORIEL EAU ET ASSAINISSEMENT		X	1 185 162 967	1 185 162 967	DON
	PROJET SECTORIEL EAU ET ASSAINISSEMENT		X	4 734 361 324	4 734 361 324	EMP
	PROJET SECTORIEL EAU ET ASSAINISSEMENT		X	980 000 000	980 000 000	TRE
	RENFORCEMENT DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT RURAL		X	900 000 000	900 000 000	TRE
Total Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement			32 197 524 291	28 799 524 291		
Ministère de l'Industrie et du Commerce	PROGRAMME EMPLOI, TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET RELANCE (PETER) / VOLET PME		X	5 000 000 000	5 000 000 000	EMP
	PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DE L'ANACARDE SENEGALAISE (PACAS)		X	685 000 000	685 000 000	TRE
	PROJET D'APPUI A L'ACCELERATION INDUSTRIELLE, A LA COMPETITIVITE ET A L'EMPLOI (PAAICE)		X	1 900 317 230	1 900 317 230	EMP
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN AGROPOLE AU SUD		X	14 000 000 000	14 000 000 000	EMP
	PROJET DE MISE EN PLACE D'UN AGROPOLE AU SUD		X	623 065 000	623 065 000	TRE
	PROJET DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DURABLE ET CREATION D'EMPLOIS DECENTS DANS LE SINE SALOUM (AGROPOLE CENTRE)		X	1 000 000 000	1 000 000 000	DON



Sections	Projets/programmes	Marqueur GENRE OCDE		LFI 2025		Source de financement
		GEN II	GEN I	Total AE	Total CP	
	PROJET DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DURABLE ET CREATION D'EMPLOIS DECENTS DANS LE SINE SALOUM (AGROPOLE CENTRE)		X	6 499 999 997	6 500 000 000	EMP
	PROJET DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DURABLE ET CREATION D'EMPLOIS DECENTS DANS LE SINE SALOUM (AGROPOLE CENTRE)		X	95 065 000	95 065 000	TRE
	PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DU NORD/PZTA-NORD OU AGROPOLE-NORD		X	2 000 000 000	2 000 000 000	EMP
Total Ministère de l'Industrie et du Commerce				31 803 447 227	31 803 447 230	
Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens	ENTRETIEN COURANT DES ROUTES NON-CLASSES / EMPLOI DES JEUNES	X		4 014 000 000	4 014 000 000	TRE
	PROJET PILOTE DE BUS RAPID TRANSIT (BRT)		X	600 000 000	600 000 000	TRE
Total Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens				4 614 000 000	4 614 000 000	
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT		X	1 800 000 000	1 800 000 000	TRE
	Programme incubation et de promotion des moyennes, petites et micro entreprises (MPME), chaîne de valeur touristique		X	422 500 000	422 500 000	TRE
	Projet de formalisation du secteur informel		X	300 000 000	300 000 000	TRE
Total Ministère du Tourisme et de l'Artisanat				2 522 500 000	2 522 500 000	
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	CREATION DE L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL ET (UVS) ET MISE EN OEUVRE DES ESPACES NUMERIQUES OUVERTS (ENO)		X	1 050 000 000	1 050 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION DE RESIDENCES UNIVERSITAIRES		X	4 200 000 000	4 200 000 000	TRE
	PROJET DE CONSTRUCTION DE RESIDENCES UNIVERSITAIRES A L'UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW ET A L'UCAD		X	829 677 689	829 677 689	TRE
	PROJET UN ETUDIANT UN ORDINATEUR		X	6 000 000 000	6 000 000 000	TRE
Total Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation				12 079 677 689	12 079 677 689	
TOTAL				689 521 574 287	624 166 977 878	

Source : DPB/DGB/MFB, données PIP 2025-2027



Annexe 2 : maquettes de Budgétisation sensible au genre des Ministères

⇒ Ministère des Forces armées

Composantes	Action	Indicateurs	Référence	Réalisation			Cible
			2021	2022	2023	2024	2025
Institutionnalisation du genre	Gestion et coordination administrative	Niveau de prise en compte des sexo-spécificités	15%	15%	18%	20%	25%
Participation effective des hommes et des femmes dans les instances de décision		niveau de participation des femmes de tenues aux instances de décision	4%	4,01%	4,18%	4,50%	5%
Autonomisation des femmes et des filles		Niveau de Capacité des féminins à s'affirmer sans l'aide d'un mentor	43%	43,20%	44,80%	45%	47%
Capacité financière de la Cellule Genre		Pourcentage de la ligne budgétaire dédiée à la cellule genre du MFA/au Budget total des autres divisions du ministère	1%	1%	1%	1%	3%
Ressources humaines/Capacité Cellule genre	Pilotage	Nombre de personnels dédiés à la Cellule genre/ aux autres divisions du Ministère	1%	1%	1%	1%	5%
Mise en œuvre du plan d'action de la Cellule genre		Nombre d'activités genre organisées dans l'année	5%	15%	75%	10%)	100%

⇒ Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique

Programme budgétaire	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles 2025	Budget 2025
Pilotage, coordination et gestion administrative	Coordination administrative, planification et suivi-évaluation	La prise en compte du genre est renforcée dans les documents de planification	Tenir une réunion de plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les documents stratégique et opérationnel sectoriels	Nombre de décideurs touchés	1	10 000 000
			organiser un atelier de renforcement de capacité sur la budgétisation sensible au genre pour les points focaux	Nombres de personnes formés	30%	20 000 000
		Le cadre juridique de la gouvernance et de la sécurité intérieure est sensible au genre	Organiser un atelier d'appropriation De la SNEEG	Niveau d'appropriation de la SNEEG	30%	15 000 000
			Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication de l'approche genre	Pourcentage de mise en œuvre de la stratégie de communication	30%	10 000 000
		Un égal accès des hommes et des femmes aux postes de responsabilités au ministère	Financer une étude de faisabilité du projet de responsabilisation et de promotion des femmes du MINT	Projet de responsabilisation et de promotion des femmes du MINT validé	2 femmes responsables	10 000 000



Programme budgétaire	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles 2025	Budget 2025
			Former les responsables sur l'intégration du genre	Adoption de la charte d'autonomisation des femmes du MINT	15 cadres formés	15 000 000
		Les capacités des acteurs sensibles au genre sont renforcées	Former les autorités administratives à la planification et à la budgétisation sensible au genre	Pourcentage autorités administratives touchées	40%	20 000 000
TOTAL SECTION 33						100 000 000

⇒ **Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références	Cibles 2025	Budget
Programme Fonction publique	Modernisation de la Gestion des Ressources humaines	Les agents nouvellement recrutés sont formés en approche genre	Formation des nouvelles recrues sur les concepts de base de l'approche genre et développement	% d'agents nouvellement recrutés formés en approche genre		80%	10 000 000
Programme Transformation du Secteur public	Développement de la recherche, de l'innovation et de l'analyse prospective en matière de réforme du Secteur public	les spécificités de genre sont prises en compte dans les structures organisationnelles, projets et programmes du Ministère	Elaboration et partage d'un guide d'intégration du genre dans les structures, projets et programmes du Ministère	Guide validé	1	1	12 000 000
Programme Pilotage	Pilotage, gestion et coordination administrative	le genre est pris en compte dans les interventions du département	Renforcement de capacités des points focaux et personnes ressources en Leadership, développement personnel et prise de parole en public	% de personnes formées	60%	80%	15 000 000
			Formation des points focaux et personnes ressources sur les techniques de communication, la planification, les démarches et outils d'intégration du Genre	% de personnes formées	0	70%	10 000 000
			Séances d'animation et de suivi de l'IG				5 000 000
Total							52 000 000



⇒ **Ministère de la Justice**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence 2024	Valeur Cibles 2025	Budget
Justice judiciaire	Traitement et jugement des contentieux	Les décisions de justice sont rendues de manière équitable	Renforcer les capacités du personnel judiciaire en genre	Nombre de magistrats formés en genre	50	60	6 000 000
				Nombre de greffiers formés en genre	50	60	3 000 000
				Nombre d'auditeurs de justices formés en genre	45	55	6 000 000
Accès à l'information juridique	Accès à l'information juridique et judiciaire et à l'aide juridictionnelle	Une justice plus proche du justiciable	Vulgariser et sensibiliser les populations sur l'accès aux droits	Nombre de session de communication organisées	15	20	8 000 000
Programme pénitentiaire	Vie du détenu	Améliorer les conditions de détentions des détenus	Mener une étude sur la capacité d'accueil des lieux de détention	Effectif de la population carcérale par sexe	Un rapport	Un rapport	2 000 000
Education surveillée et protection de l'enfant	Vie de l'enfant en danger et ou en conflit avec la loi	Dispositif de prise en charge du mineur en danger et/ou en conflit avec la loi renforcée	Renforcer les capacités des éducateurs spécialisés sur le genre	Ration éducateurs formés	50%	65%	4 000 000
				Organiser les sessions de formations techniques	Nombre de mineurs ayant bénéficié de formations techniques (h/f)	954	990
Pilotage, coordination et gestion administratif	Pilotage stratégique et opérationnel	Le genre est institutionnalis é au MU	Procéder à l'audit genre du ministère de la justice	Disponibilité du document d'audit genre du ministère	Rapport validé	Exécution du plan d'institutionnalisation	20 000 000
TOTAL Section 34							55 000 000

⇒ **Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre proposées	Indicateurs	Réf.	Cibles 2024	Budget
P1 : Économie productive, compétitive et créatrice d'emplois	Formulation et suivi de la politique sensible au genre	Le dispositif de pilotage et de coordination des actions est sensible au genre	Elaboration d'un guide méthodologique d'intégration du genre dans les activités du MEPC	Disponibilité du guide méthodologique	50%	50%	15 000 000
	Renforcement du leadership genre		Elaboration d'un indice composite genre	Disponibilité d'un indice genre	50%	50%	15 000 000
	Renforcement des capacités sur les statistiques désagrégées		Elaboration d'une étude sur la relation « Genre et	Disponibilité du rapport de l'étude	20%	80%	15 000 000



Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre proposées	Indicateurs	Réf.	Cibles 2024	Budget
			croissance économique »				
	Amélioration du management du programme sensible au genre		Identification des indicateurs de suivi genre pour le MEPC dans le cadre de l'élaboration du rapport de la RAC	Construction des indicateurs de suivi genre pour le MEPC dans le cadre de la RAC		100%	15 000 000
Coopération, Développement des PPP et Appui au Secteur privé	Renforcement de la coopération internationale sensible au genre		Elaboration du rapport sur la budgétisation sensible au genre	Organisation d'ateliers	0	100%	15 000 000
	Développement des PPP, du secteur privé et des financements innovants en lien avec le genre		Elaboration d'un module de simulation genre	Disponibilité du modèle genre	0	100%	50 000 000
	Amélioration du management du programme sensible au genre		Elaboration d'une étude sure « Genre et secteur privé »	Disponibilité de l'étude	0	100%	10 000 000
Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Participation au renforcement du dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère avec l'optimisation des ressources et la communication sensibles au genre	Optimiser la gestion des ressources du Ministère sensibles au genre	Edition et vulgarisation de l'Audit institutionnel genre, du PIG et du Plan d'actions genre 2023-2025	Disponibilité des rapports édités	0	100%	5 000 000
			Renforcement des capacités des points focaux du MEPC sur le concept genre	Organisation d'ateliers	50%	100%	10 000 000
			Acquisition des équipements pour la cellule genre et équité du département	Disponibilité des équipements	50%	100%	20 000 000
			Promouvoir le personnel d'encadrement féminin à l'accès aux postes de décisions	Disponibilité du personnel cadres et d'appui	50%	100%	90 000 000
Total section 61							260 000 000



⇒ **Ministère des Finances et du Budget**

Programme	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre proposées	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles 2024	Budget
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Amélioration de la gestion des ressources humaines	Les activités des structures prenant en compte le genre sont suivies	Elaboration un programme de renforcement de capacités	Plan disponible et validé	0	les points focaux	3 200 000
		l'audit genre du Ministère est disponible	Elaboration de l'audit genre	un audit genre validé	0	un audit	50 000 000
Total Section 43							53 00 000

⇒ **Ministère de la Santé et de l'Action sociale**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
Pilotage, Coordination et Gestion	Pilotage/Gestion	Le dispositif de pilotage du système de santé est renforcé dans une perspective genre	Organiser des réunions de coordination avec les points focaux genre du niveau central et régional et les PTF	Nombre de comptes rendus réunion de coordination/ Proportion de rencontres tenues	1	2	600 000
			Organiser 28 sessions de renforcement de capacités des prestataires sur les VBG, EAS, HS	Nombre de prestataires formés sur les VBG, EAS, HS.	82	797	66 466 804
			Organiser 18 sessions de sensibilisation des acteurs de mise en œuvre du projet FA covid sur le code de conduite et le MGP interne pour tous les partenaires associés à la mise en œuvre des activités du Projet.	Nombre d'acteurs sensibilisés sur les codes de conduite et le mécanisme de gestion des plaintes	0	18	40 000 000
			Former et sensibiliser les acteurs communautaires clés	Nombre de Bajenu Gox er relais formés	0	245	31 810 696
			Faire la reprographie des supports /outils de communication sur les VBG flyers, fiches techniques, ...)	Les outils et supports de communication sont reproduits.			5 000 000



Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
			Organiser un atelier d'élaboration des outils de collecte des données VBG	Disponibilité des outils de collecte de données VBG.			7 990 000
		Les capacités du MSAS sont renforcées en genre	Organiser des ateliers régionaux de collecte des données VBG	Nombre d'ateliers régionaux de collectes organisées	0	14	15 000 000
			Organiser un atelier national de reporting sur les données (plaintes) de VBG	Atelier national de Reporting réalisé	0	1	10 000 000
			Evaluation finale du plan d'institutionnalisation du genre 2015-2020 étendu à 2023 et l'élaboration d'un nouveau plan		0	1	52 510 671
			Ateliers d'élaboration d'un nouveau plan d'institutionnalisation du genre 2024-2028	Nouveau PIG disponible	0	3	18 113 745
			Session de formation des filles leaders et pairs éducateurs des régions de Kaffrine, Sédhio, Kolda et Ziguinchor sur la santé et l'hygiène menstruelle	Nombre de filles leaders et de pairs éducateurs formés sur la SHM	0	359	50 704 097
			Organiser des ateliers d'analyse des indicateurs genre et de rédaction du rapport et des articles scientifiques	Disponibilité du rapport et des articles scientifiques	0	8	15 000 000
		Un système performant de communication est instauré	Ateliers d'échange et d'identification des interventions sur les VBG dans les DS de Keur Massar, Guédiawaye et Yeumbeul	Disponibilité du rapport			5 000 000
			Analyse situationnelle de base pour comprendre les inégalités vécues par les Acteurs Communautaires de Santé (ACS) dans leurs interventions au Sénégal	Dans les DS de Keur Massar, Guédiawaye et Yeumbeul	0	1	21 836 000
TOTAL SECTION 54							340 032 013



⇒ **Ministère de l'Éducation nationale**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles 2024	Budget
Enseignement élémentaire	Pilotage et coordination du programme élémentaire	Révision des documents stratégiques du MEN pour leur mise en cohérence avec les orientations de la stratégie genre du ministère	Renforcement de capacités et révision des documents	Le nombre de documents mis à jour	0	100%	50 000 000
		Points focaux outillés pour la mise en œuvre de la stratégie genre	Renforcement de capacité des points focaux des IA et des IEF	Nombre de points focaux des IA et des IEF	0	75	20 000 000
			Mobilisation des réseaux de femmes enseignantes pour le maintien des filles à l'école	Taux de promotion des filles			1 600 000
			Appui technique au fonctionnement la plateforme de gestion des cas de violence	Nombre d'établissements scolaires qui utilisent la plateforme	50%	75%	2 500 000
Enseignement Moyen général	Enseignement et apprentissage au Moyen général	Meilleure prise en charge par les élèves de leur hygiène menstruelle,	Sensibilisation des élèves sur les méthodes de prise en charge de leur hygiène menstruelle	% d'élèves filles disposant de kits d'hygiène et maîtrisant leur hygiène menstruelle et leur maturation sexuelle		100	175 000 000
Enseignement secondaire général	Enseignement et Apprentissage au Secondaire général	Amélioration des performances des filles	Fourniture de kits scolaires pour les filles des lycées	Les résultats scolaires des filles ciblées sont améliorés		4 000	70 000 000
		Matières scientifiques promues au collège	Organisation du concours Miss-Math (IEF, IA, Niveau central) ;	Nombre de filles candidates au concours Miss Math	150	200	20 000 000
			Organiser des journées de découverte des métiers scientifiques	80% des élèves, sur un pied d'égalité entre filles et garçons, achèvent le cycle et réussissent aux évaluations finales avec au moins 40% de scientifiques		40%	1 600 000



rogrammes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles 2024	Budget
				parmi les diplômés			
	Formation continuée des professeurs et encadreurs	Les enseignants, les formateurs, les chefs d'établissements et personnel d'encadrement de l'enseignement secondaire général assurent mieux leurs rôles et responsabilités pour la réussite des élèves	Formation des enseignants sur les stratégies de protection contre les violences faites aux filles	Nombre d'enseignants formés sur les stratégies de protection contre les violences basées sur le genre en milieu scolaire	950 Enseignants des établissements scolaires	1200 Enseignants des établissements scolaires	90 000 000
	Enseignement et apprentissage au Secondaire général	Augmentation des effectifs des filles dans les séries scientifiques	Organisation du concours Miss-Sciences (IA, Niveau central)	% de filles dans les effectifs des séries scientifiques	29,70%	30%	8 000 000
Organiser une campagne de promotion des filles modèles de réussite dans les études en général et les sciences en particulier			% de filles dans les effectifs des séries scientifiques	1	1	1 600 000	
	Enseignement et apprentissage au Secondaire général	Le nombre d'absences liées à la période des menstrues diminue sensiblement	Dotation en Kits d'hygiène lavables aux filles des lycées et collèges : formation et accompagnement des référents pour les élèves en gestion de l'hygiène menstruelle.	Le taux de présence des filles	-	1	184 000 000
		Égalité des chances notamment entre filles et garçons dans le secondaire général réalisée	Mise en place d'un dispositif national de lutte contre les violences basées sur le genre, les abandons précoces surtout chez les filles	Nombre de cas de violences			2 400 000



Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles 2024	Budget
Pilotage, Coordination administrative et gestion administrative	Pilotage ministériel	approche genre intégrée dans la politique	élaboration du plan d'institutionnalisation du genre (PIG)	existence du PIG	-	1	35 000 000
		approche genre adoptée par les responsables du MEN	élaboration d'un module national genre et éducation	module validé	1	1	49 000 000
		Augmentation des taux d'accès et d'achèvement des filles et des garçons	Campagne de sensibilisation pour l'accès et le maintien des filles et des garçons à l'école	Rapport d'activité	1	1	12 000 000
		approche genre adoptée par les responsables du MEN	Intégration de la dimension genre dans toute la chaîne PPBSE	intégration du genre dans la planification des programmes	2	2	40 000 000
	Gestion des ressources humaines et de la formation	Mise en œuvre du deuxième plan de promotion des femmes	élaboration du plan de promotion des femmes	%de femmes directrices d'écoles/cheffes d'établissements	11%	14%	80 000 000
		Enseignantes promues à des postes de responsabilité outillées pour une bonne gestion des établissements	Formation des enseignantes promues à des postes de responsabilité au Genre, Leadership et en gestion administrative, financière et matérielle des établissements	Nombre de documents de gestion sensibles au genre dans les structures gérées par les femmes ayant bénéficié de la formation	0	100%	
		réseaux d'enseignantes au niveau déconcentré et dispositif de suivi mis en place évalués	Mission d'évaluation des réseaux d'enseignantes au niveau déconcentré et du dispositif de suivi	Rapport de mission	-	75	8 000 000
Total section 50							850 700 000

⇒ Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	Cibles	Budget
Pilotage, Coordination et Gestion administrative	Coordination et pilotage du programme support	L'approche genre est renforcée dans toutes les politiques du MESRI	Évaluer le degré d'intégration de la dimension genre dans les politiques du MESRI	Existence d'un rapport d'audit initiatives liées au genre au sein du MESRI.	0	1	2 000 000
			Elaborer le plan stratégique genre du MESRI	Existence d'un plan stratégique genre processus de planification et de budgétisation.	0	1	2 000 000



Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	Cibles	Budget
			Elaborer le plan d'institutionnalisation du genre du MESRI	Existence d'un plan d'institutionnalisation du genre	0	1	2 000 000
		Les parties prenantes sont sensibilisées sur la prise en compte des aspects genre	Organiser des journées porte ouverte sur les aspects genre	Nombre de journées porte ouverte organisées	0	16	2 000 000
				Nombre de personnes sensibilisées	0	8000	
		Les collaborateurs du MESRI bénéficient d'un renforcement de leurs compétences dans le cadre de l'Approche Droits humains et Genre	Organiser des Cycles de Formations de la Cellule Genre et Equité du MESRI édition 2025	Nombre de collaborateurs ayant suivi des formations en droits humains et genre	10	50	8 000 000
Total section 75							16 000 000

⇒ Ministère de la Formation professionnelle

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Ref.	Cibles	Budget
Développement des offres de formation professionnelle et technique	Amélioration gestion ETBs de la FPT et pilotage du programme	Etablissements de la FPTA réhabilités en tenant compte du genre	Participation aux missions de suivi des constructions et aux activités de détermination des Plans de Construction et spécification des équipements	Pourcentage d'établissements de FPTA réhabilités en tenant compte des sexo-spécificités	NI	80%	2 500 000
	Développement de l'accès équitable à la FPT	Effectif des filles et femmes dans les filières scientifiques, industrielles et techniques accru	Octroi de bourses d'excellence aux meilleures filles inscrites dans les filières techniques et industrielles	Pourcentage de filles et de femmes dans les effectifs des filières industrielles et techniques	38	40%	23 000 000
			Organisation de campagnes de communication favorisant l'accès et le maintien des filles dans les filières techniques et industrielles		20%	45%	20 000 000
	Promotion de la qualité des enseignements/apprentissages	Erection de trois CFP en centre d'excellence	Organisation d'ateliers de visions pour ériger les trois CFP les plus dynamiques en Centre d'excellence	Nombre de centres érigés en Centre d'excellence	1%	5%	24 000 000
Développement de l'apprentissage	Déploiement de l'apprentissage	Intégration effective du genre dans l'apprentissage	Réaliser une étude approfondie du genre dans l'apprentissage	Existence d'un plan d'intégration du genre dans l'apprentissage	NI	0%	22 000 000
	Pilotage et gestion du programme						
PCGA	Gouvernance de l'EFPA	Institutionnalisation effective du genre à tous les niveaux du système de l'FPAI	Mise en œuvre du PIG du MFP	Pourcentage de mise en œuvre du PIG	20%	30%	50 000 000



Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Ref.	Cibles	Budget
	Promotion de la FPT	Prise en compte de la dimension genre à tous les niveaux du système d'FPAI	Organisation de la Journée nationale genre et FPAI	Nombre de Journées organisées	9	10	15 000 000
		Elaboration du plan de communication sensible au genre du MFP		rapport final disponible			0
		Elaboration de la stratégie sectorielle genre du MFP		rapport final disponible			
Total section 59							156 0 000

⇒ **Ministère de la Famille et des Solidarités**

Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. 2022	Cibles 2025	Budget 2025	
Famille Genre	Promotion de l'Équité et de l'Égalité de genre	Les politiques publiques sont sensibles au genre	Appui à l'institutionnalisation du genre dans les MT	Proportion de ministères disposant de mécanismes de prise en compte du genre	78, 12 %	100 %	39 296 196	
			Elaboration de la revue thématique genre	Disponibilité du rapport de la revue thématique genre		1	7 500 000	
			Intégration du genre dans les Administrations Publiques	Nombre de rapports d'audit genre réalisés	0	3	8 600 204	
			Réalisation du plan d'institutionnalisation du MFS	Nombre de plans d'institutionnalisation du genre (PIG) réalisés	0	1	6 000 000	
			Projet Genre/PROG POP/ FNUAP				150 000 000	
			Renforcement des capacités des points focaux genre du MFS	Nombre de points focaux renforcés en techniques d'intégration du genre dans les politiques publiques	279	400	8 000 000	
			Promotion des Droits de la Femme (CSW, JIF, JFA, JFR)	Rapports disponibles		3	4	365 000 000
			PASNEEG II				236 423 358	
Projet de construction Centre de prise en charge holistique des victimes de VBG <ONE STOP CENTER			1		200 000 000			



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. 2022	Cibles 2025	Budget 2025	
Promotion et protection sociale des familles et des groupes vulnérables		Les cas de VBG sont réduits	Promouvoir la lutte contre les VBG et les Droits Humains	Nombre de victimes/ survivants de VBG pris en charge	1229	2000	13 850 000	
			Lutte contre l'excision	Nombre de mécanismes de suivi post déclaration d'abandon de la pratique de l'excision mis en place et fonctionnels	XX	XX	45 000 000	
		L'accès des familles et groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'emplois et de revenu est renforcé		Distribuer des matériels d'allègement aux organisations de femmes	Nombre d'unités d'allègement des travaux distribués	4194	5300	400 000 000
				Assistance aux groupes vulnérables	Nombre de groupes vulnérables	XX	XX	479 498 400
				Célébration de la journée internationale de la famille	Rapport disponible	XX	1	1 000 000
				Élaboration du document de politique familiale	Document élaboré	XX	1	1 529 728
				PALAM II		XX	XX	1 490 158 940
				PAEFP/IJ		XX	XX	418 844 185
				Projet de renforcement des groupement féminin		XX	XX	132 487 760
				PADESS		XX	XX	732 954 252
				PAREM		XX	XX	100 000 000
Enfance	Protection de l'Enfant	La protection des garçons et filles contre toutes formes de violations de leurs droits est renforcée	Projet de retrait et de réinsertion socio-économique des enfants en situation de rues	Rapport disponible	XX	1	325 000 000	
			Prise en charge sociale des enfants en situation de rue	Nombre d'enfants pris en charge	XX	XX	296 189 089	
	Développement Intégré de la Petite Enfance	Le développement harmonieux des enfants de 0 à 5 ans est renforcé	Projet de construction et d'équipement des Cases des Tout-Petits	Nombre de cases des tous petits construits et équipés	XX	XX	1 000 000 000	
			PIPADHS	Proportion d'enfants âgés de 0 à 5 ans bénéficiant de services de développement intégré de la petite enfance	ND	100 %	2 120 907 151	
Autonomie économique des femmes	Capacitation des femmes et des jeunes filles	Les capacités productives des femmes et des	Encadrement et formation des femmes et des jeunes filles	Nombre de Femmes et jeunes filles formées	3796	2500	85 127 049	



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. 2022	Cibles 2025	Budget 2025
		jeunes filles sont renforcées	Projet d'Appui aux Femmes transformatrices des Céréales locales	Nombre de groupement de femmes appuyées	XX	XX	140 000 000
			Programme de développement d'unités industrielles pour les femmes		XX	XX	300 000 000
			Projet de fermes intégrées pour les femmes	Nombre de fermes intégrées mise en place et fonctionnelles	ND	XX	200 000 000
			Projet de Construction et Équipement des CEDAF	Taux de couverture des CEDAF	27,7 9%	33,3 3%	562 300 000
			Promotion de l'entrepreneuriat féminin	Nombre d'unités de stockage et de transformation des produits locaux implantées	7	13	23 474 875
	Financement des activités économiques des femmes et des jeunes Filles	Le financement des activités économiques des femmes et des jeunes filles est facilité	Financer les activités des femmes et des jeunes filles par le FNEF et FNCF	Nombre de femmes bénéficiaires de financement	5978	8500	1 400 000 000
PDCET	PUMA	Les jeunes, les femmes et les personnes handicapées des zones frontalières ont acquis des connaissances pratiques pour mener des AGR	Organiser des sessions de formation technique et professionnelles pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées	Nombre de jeunes, de femmes et de personnes handicapées bénéficiaires de formation technique ou professionnelle	908	80	35 000 000
		L'entrepreneuriat des jeunes et l'autonomisation des femmes et des personnes handicapées sont renforcés	Mettre en place/ appuyer des AGR pour la promotion économique des jeunes, des femmes et des personnes handicapées	Nombre de projets d'appui à la promotion économique des jeunes, femmes et personnes handicapées mis en place ou appuyés	283	60	105 000 000
		Les capacités des agents sont renforcées sur la dimension Genre	Renforcer les capacités du personnel sur la notion du genre et développement	Nombre d'agents formés	0	57	6 000 000
		La comptabilité des activités des GPF et d'associations de jeunes est mieux gérée	Former les GPFs et les associations de jeunes sur les outils de gestion et de comptabilité sommaire	Nombre de GPF et de GIE de jeunes bénéficiaires de formation	0	35	15 000 000



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. 2022	Cibles 2025	Budget 2025
		Les recettes et la visibilité de la Plateforme des femmes des zones frontalières (PG2F) ont augmenté	Appuyer la participation de la PG2F aux foires internationales (FIARRA, FIPA, ...)	Nombre de groupements exposants ayant bénéficié de l'appui du PUMA	12	12	7 000 000
		Les populations des zones frontalières sont sensibilisées sur la santé maternelle et infantile	Organiser des dialogues communautaires sur la santé maternelle et infantile à l'occasion de la célébration du « Premier Bébé de l'Équité »	Nombre de personnes sensibilisées sur la santé maternelle et infantile	450	120	6 000 000
		La prise en charge sanitaire est améliorée	Acquérir des appareils pour échographies	Nombre d'appareils acquis	2	3	30 000 000
				Nombre de consultations effectuées	3348	1440	
		Les capacités des jeunes des zones frontalières sont renforcées sur la lutte contre les VGB	Organiser des camps de vacances communautaire au niveau des zones frontalières pour vulgariser le concept « je connais, je pratique et je partage » dénommée « C2PP » pour sensibiliser sur les VBG	Nombre de jeunes sensibilisés sur les VGB	0	150	10 000 000
				Nombre de supports de communication sensibles au genre confectionnés et distribués	0	500	
		Les familles déplacées de la Casamance sont accompagnées pour leur retour chez soi	Accompagner le retour des familles déplacées à travers les actions humanitaires de secours	Nombre de familles déplacées appuyées pour leur retour	259	150	25 000 000
		Le suivi des femmes enceintes est renforcé	Construire et équiper des maternités (1 des composantes des postes de santé)	Nombre de maternités construites	28	4	120 000 000
				Nombre de femmes vivant dans les zones frontalières ayant accès aux services des maternités construites par le programme	9960	5400	
		Le plan stratégique d'ingénierie sociale du programme est défini	Elaborer la stratégie d'Ingénierie Sociale du PUMA	Nombre de rapport sur la stratégie d'ingénierie sociale du PUMA validé	0	1	15 000 000



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. 2022	Cibles 2025	Budget 2025
	Formation des élus locaux sur la budgétisation sensible au genre	Les élus locaux sont formés sur la budgétisation sensible au genre	Atelier de formation des élus locaux	Nombre d'élus locaux formés sur la budgétisation sensible au genre	20	40	15 000 000
	Réaliser l'audit genre et élaborer la stratégie genre du PUDC	Disposer d'une stratégie genre et d'un plan d'institutionnalisation du genre afin d'assurer l'égalité homme-femme en milieu rural, à travers les interventions du PUDC	Réalisation d'un audit genre Élaboration d'une stratégie genre et d'un plan d'institutionnalisation genre	Nombre de rapport/documents produits et validés	1	0	
	Mettre en œuvre la stratégie genre et le plan d'institutionnalisation genre	Les interventions du PUDC sont plus sensibles au genre conformément à la stratégie et au plan d'institutionnalisation du genre	Mener 3 études sur le niveau de sensibilité genre du PUDC Organiser des sessions de sensibilisation pour déconstruire les stéréotypes de genre Organiser des formations en leadership	Nombre de sessions de sensibilisation pour déconstruire les stéréotypes de genre Nombre de personnes formées en leadership Nombre de rapports sur le niveau de sensibilité genre produits et validés			25 000 000
	Livrer et mettre en service des équipements de transformation post-récoltes.	Les femmes sont dotées d'équipements post-récoltes permettant d'alléger leurs travaux	Identifier et valider une liste de femmes bénéficiaires Former les femmes sur l'utilisation et l'entretien des équipements post-récoltes	Nombre d'équipements de transformation post-récolte livrés et mis en service	0	175	251 127 000
	Mettre en place des plateformes de transformation agro-alimentaires équipés	Les femmes sont dotées de PTA pour renforcer la chaîne de valeur agricole et l'autonomisation des femmes	Identifier et valider une liste de groupements de femmes bénéficiaires Former les groupements sur la transformation agro-alimentaire, l'hygiène, l'utilisation des équipements, le marketing, ...	Nombre de plateformes de transformation agro-alimentaire équipées mises en service	3	21	1 776 782 710



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. 2022	Cibles 2025	Budget 2025
	Formation des membres des groupements de femmes sur l'entrepreneuriat basé sur les techniques modernes d'organisation, de production, de transformation et de commercialisation de produits agricoles et d'élevages	Les capacités des membres sont renforcées Formation des membres des groupements de femmes sur l'entrepreneuriat basé sur les techniques modernes d'organisation, de production, de transformation et de commercialisation de produits agricoles et d'élevages	Atelier de formation des membres des groupements de femmes	Nombre de groupements de femmes formés sur l'entrepreneuriat	20	40	15 000 000
	Primer des groupements leaders en matière d'initiatives locales de valorisation et d'appropriation des réalisations du PUDC	Les groupements de femmes champions sont récompensés	Évaluation de la performance des groupements de femmes en matière de valorisation des réalisations du Programme	Nombre de groupements de femmes primés dans les Pôles régionaux d'intervention du PUDC	6	6	12 000 000
PCGA	Amélioration de la Gestion des ressources	La gestion des ressources humaines, financières, et matérielles est améliorée	Gestion du personnel	Proportion d'agents femmes formées	22%	25%	7 000 000
Total section 57							13 765 050 897

⇒ **Ministère de la Microfinance de l'Economie sociale et solidaire**

Programme budgétaire	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références 2024		Cibles 2025		Budget
					H	F	H	F	
Promotion de la Microfinance	Refinancement des institutions financières locales	Le portefeuille des institutions financières locales est renforcé	Refinancer les bénéficiaires des institutions financières locales	Nombre de personnes bénéficiant de financement issu du refinancement	44	4399	2000	3000	48 500 000
				Nombre de PME et MPME financés dirigés par des H/F	128		0	0	645 500 000
	Appui institutionnel des institutions financières	Les capacités institutionnelles des SFD sont renforcées	Renforcer les capacités institutionnelles des SFD	Proportion de femmes (dirigeants et personnels techniques) formées	28%		33%		
				Nombre de personnes formées (dont Femmes et Jeunes)			495		



Programme budgétaire	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Références 2024		Cibles 2025		Budget
					H	F	H	F	
Promotion de l'Economie sociale et solidaire	Encadrement du secteur de l'ESS	Les services économiques contribuent à la création d'emplois décents dans les zones d'intervention du projet	Créer des emplois décents dans les zones d'intervention du projet	Augmentation annuelle de 10% du nombre d'emplois décents créés par les services de proximité d'ici à 2029	NA	NA	4%	6%	NA
Pilotage, coordination et Gestion	Pilotage, coordination et gestion administratives	La formation des agents est assurée	Organiser des sessions de renforcement de capacité pour assurer la formation des agents	Taux d'exécution du plan de renforcement de capacités	88%		90%		
TOTAL SECTION 64									694 000 000

⇒ Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Prog	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	cibles	Financement	
							Budget	Source
PCGA	Coordination et promotion du genre	Les points focaux genre du MHA et leurs collaborateurs sont formés en leadership et autonomisation pour renforcer leur capacité managériale	Recruter un consultant	1 contrat, Rapport de formation	1	1	2 000 000	ETAT
			Former les points focaux genre du MHA et leur collaborateur en leadership et autonomisation à travers un team building	20	40	20	8 000 000	
		Réviser le plan d'institutionnalisation genre du MHA	Recruter un consultant	1 contrat, Rapport de formation	0	1	5 000 000	
			Mis à jour des plans d'actions du plan	Nombre d'activités réalisées à travers un atelier résidentiel	0	20	10 000 000	
PAEP RURAL	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Les femmes sont sensibilisées pour un changement de comportement	Renforcer la capacité des femmes comme acteur de développement	Nombre de femmes formées	0	100	50 000 000	PIC.V Luxembourg
	Développement de l'accès à l'Eau Potable en milieu rural	Le leadership des femmes de l'OFOR est renforcé.	Formation des femmes de l'OFOR sur le leadership.	Nombre d'agents formés	0	30	8 000 000	OFOR/US AID
		Une stratégie intégrante l'approche genre dans les projets d'AEP en milieu rural est élaborée.	Recruter un consultant pour l'élaboration de la stratégie.	La stratégie d'intégration du genre dans les projets d'AEP en milieu rural est disponible.	0	1 étude disponible	5 000 000	A rechercher
		L'évaluation de l'impact des branchements sociaux désagrégés par sexe dans les	Recruter un consultant pour l'élaboration du rapport d'évaluation de l'impact.	Rapport d'évaluation de l'impact disponible.	0	1	7 000 000	A rechercher



Prog	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	cibles	Financement	
							Budget	Source
		périmètres affermés est réalisée.						
PAEP URBAI N	Riposte à la covid-19. Fourniture et pose de 39 000 BS et 582,5 km d'extensions de réseau dans le périmètre affermé et renforcement AEP Saint Louis, Kaolack et Kolda-BEI	39 000 branchements sociaux et 582.5 km d'extensions de réseau réalisés	Fourniture et pose de 39.000 branchements sociaux	Nombre de ménages desservis en eau à domicile par branchement social	0	200 000	340 000 000	BEI
	Fourniture et pose de 15 000 BS et 120 Km d'extensions de réseau_BID_K MS3	15.000 branchements sociaux et 120 Km d'extensions de réseau	Fourniture et pose de 15.000 branchements sociaux	Nombre de ménages desservis en eau à domicile par branchement social	3 122	0	0	BID
	Fourniture et pose de 35 000 BS et 280 Km d'extensions de réseau_BID_K MS3	35.000 branchements et sociaux 280 Km d'extensions de réseau	Fourniture et pose de 35.000 branchements sociaux	Nombre de ménages desservis en eau à domicile par branchement social	35 000	0	0	BID
	Programme de lutte contre la COVID-19 PEAMIR-Banque Mondiale	10.000 branchements sociaux	Fourniture et pose de 10.000 branchements sociaux	Nombre de ménages desservis en eau à domicile par branchement social	10 000	0	0	BM
	Fourniture 35 000 BS_AFD/BEI_KMS3	35 000 BS	Fourniture et pose de 35.000 branchements sociaux	Nombre de ménages desservis en eau à domicile par branchement social	35 000	0	0	AFD/BEI
PAEP URBAI N	Appui à la production et à la commercialisation agricole-volet RSE-BAD	07 ouvrages d'exhaure aménagés	Aménagement d'ouvrages d'exhaure avec panneaux solaires et mise en place de systèmes d'irrigation par goutte à goutte	Nombre d'ouvrages d'exhaure aménagés	7	0	0	
		105 kiosques de vente de fruits et légumes mis en place	Mise en place de kiosques de vente de fruits et	Nombre de kiosques de vente de	105	0	0	



Prog	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	cibles	Financement	
							Budget	Source
			légumes à Pire, Tivaouane, Thiès, Pout et Sébikhotane	fruits et légumes mis en place				
		6 magasins de stockage de produits et entrepôts construits	Construction de magasins de stockage de produits de l'agriculture sur le littoral, dans la zone de Niayes et de 5 magasins et aires de stockage de fruits et légumes à Pire, Tivaouane, Thiès, Pout et Sébikhotane	6 magasins de stockage de produits et entrepôts construits	6	0	0	
	Mesures d'accompagnement sociales-volet RSE-SONES	15 triporteurs isothermes acquis	Acquisition de triporteurs équipés d'un caisson frigorifique pour les femmes mareyeuses de Ouakam pour améliorer leurs conditions de travail	Nombre de femmes bénéficiaires de triporteurs isothermes	0	15	27 043 275	SONES
01 chambre froide acquise		Acquisition d'une chambre froide pour le Comité Local des Pêcheurs de Ouakam	Nombre de chambre froide mis en place pour la conservation des ressources halieutiques vendues aux femmes	0	1	28 846 156		
01 récif artificiel construit		Mise en place d'un récif artificiel pour favoriser la reproduction et la gestion durable des ressources halieutiques	Nombre de récif artificiel mis en place pour favoriser la reproduction des poissons	0	1	138 846 156		
Le centre de santé municipal de Ouakam est reconstruit et équipé		Réhabilitation et équipement du centre de santé de Ouakam	Nombre de blocs reconstruits et équipés dans le centre de santé municipal de Ouakam	0	1	257 759 615		
PGIRE	Projet de mobilisation des ressources en eau du bassin	Le genre est pris en compte dans le processus de recrutement octroyant aux	Recruter des femmes pour des postes de responsabilités dédiés	Pourcentage de femmes recruté	0	40%	154 916 389	BIDs



Prog	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	cibles	Financement	
							Budget	Source
	versant de Nanija Bolong	femmes des postes de responsabilités						
		Les femmes et les jeunes jouent un rôle actif dans les instances de décision	Responsabiliser les jeunes et les femmes dans les organisations	Nombre de postes occupés par les jeunes et les femmes	ND	30% jeunes et 30% femmes	41 605 818	
		Les femmes et les jeunes sont formés sur les techniques d'irrigation, de maraîchage, de bonnes pratiques phytosanitaires, sur l'éducation environnementale et le développement durable	Formez les femmes et les jeunes sur les thématiques mentionnées	Nombre de femmes et de jeunes formés	0	100 jeunes ; 100 femmes		
		60% des participants aux séances d'information, d'Education et de Communication (IEC) sont des jeunes et des femmes	Tenir des séances d'IEC	Nombre de jeunes et de femmes ayant participé	0	60%	59 912 413	
		60% des équipements pour appui aux initiatives économiques du projet sont destinés aux femmes et aux jeunes	Doter les femmes et les jeunes de semences, d'une ferme piscicole et améliorer l'utilisation des ressources en eau	Nombre de femmes et de jeunes bénéficiant de l'appui	ND	60%	79 883 363	
PGIRE	Coordination PGIRE	Le genre est pris en compte dans l'institutionnalisation des cadres de concertation	Institutionnaliser genre dans les décrets d'application de mise en place des cadres de concertation	Version révisée du Code de l'eau		100%	25 000 000	BIDs
	Développement de la GIRE	Une forte proportion de femmes sont présentes dans les instances de gouvernances de l'eau à tous les niveaux	Intégrer les femmes dans les cadres de concertation	Nombre de femmes dans les cadres de concertation		25%	50 000 000	
		Les femmes jouent un rôle actif dans les instances de gouvernance	Placer les femmes dans les instances de décision	Pourcentage de femmes dans les instances de gouvernance de l'eau		25%	25 000 000	
		Les femmes et les hommes des instances de gouvernance sont formés sur la GIRE	Former les hommes et les femmes des instances de	Nombre d'hommes et de femmes des instances de		40%	50 000 000	



Prog	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Ref.	cibles	Financement		
							Budget	Source	
			gouvernance sur la GIRE	gouvernance formés sur la GIRE					
PAGEP		L'accès des femmes aux ouvrages d'assainissement et la couverture sont améliorés en milieu rural Tambacounda et Kédougou	Des latrines familiales sont réalisées	Nombre de femme bénéficiaires des nouveaux ouvrages réalisés	0	2495	623 750 000	AADEPA	
			Des latrines familiales sont réalisées IEC (plaidoyer, VAD, MS)	Nombre de femme bénéficiaires des nouveaux ouvrages réalisés	0	12475			
			Des édicules publics sensibles à la GHM et des labo GHM sont réalisés	Nombre d'édicules sensibles à la GHM réalisés	30	40	228 602 722		
	Assainissement Des Centres Urbains, Péri-Urbains et Ruraux	Les capacités des relais hommes, femmes filles et garçons sont renforcées en hygiène et assainissement dans 560 villages de 6 régions du pays	Former les relais sur le genre, le marketing social de l'assainissement	Nombre d'acteurs formés	1240	4340	232 817 200	UNICEF	
	Amélioration de l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement (AADEPA)	Avoir tous les villages FDAL dans les localités ciblées	Sur le genre, le marketing social de l'assainissement	Nombre de femme bénéficiaires des nouveaux ouvrages réalisés	0	2495	623 750 000	AADEPA	
		Les femmes sont sensibilisées sur le risque d'inondation afin de renforcer leur résilience	Tenir des focus groupes, Former des acteurs communautaires	Nombre de femmes sensibilisé sur le risque d'inondation	50	200000	2 149 312 722	AFD	
	Assainissement Total piloté par la communauté (ATPC)	Les capacités des relais hommes, femmes filles et garçons sont renforcées en hygiène et assainissement dans 560 villages de 6 régions du pays	Former les relais Sur le genre, le marketing social de l'assainissement	Nombre de relais féminins formés Nombre de leader naturels formés sur le risque d'inondations	1240	4340	232 817 200	UNICEF	
	Projet de gestion des inondations (DPGI)	Les femmes sont sensibilisées sur le risque d'inondation afin de renforcer leur résilience	Tenir des focus groupes, Former des acteurs communautaires	Nombre de femmes formées sur le risque d'inondation	50	200000	14 000 000		
	TOTAL SECTION 68							5 478 863 029	



⇒ **Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture**

Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Ref.	Cibles	Budget 2025
		les stratégies du secteur favorisent une meilleure participation des femmes aux activités et fonctions du secteur	promotion des femmes à des postes de responsabilité à tous les niveaux (central et déconcentré)	proportion des femmes occupant des postes de responsabilité	23,0	28%	66 000 000
		le genre est intégré dans la planification et la coordination des activités du Ministère	Atelier de planification et de budgétisation sensible au genre	Taux de participation		80	6 000 000
			Organisation d'une journée nationale femme sport	taux de femmes ayant participé	47%	50%	10 000 000
Développement de la pratique et des infrastructures sportives	Gestion de la pratique sportive	la pratique sportive des élèves et étudiantes a augmentée	sensibiliser les élèves et les étudiantes à la pratique du sport de masse	proportion des élèves et étudiantes pratiquants le sport de masse	19,6	27%	5 427 000
			sélectionner des filles dans les centres d'excellence Sport Etude	proportion de filles sélectionnées		50%	150 000 000
		la pratique sportive des femmes et des personnes vulnérables à sensiblement augmentée	Organisation de la journée internationale du sport	proportion de femmes ayant participées à la journée		40%	5 200 000
			Appuyer les femmes et les personnes vivant avec un handicap en équipements sportifs spécifiques et généraux	proportion des femmes et de personnes vivant avec un handicap appuyé		40%	8 000 000
	Construction réhabilitation et mise aux normes d'infrastructures sportives	Des infrastructures sportives de proximité construits avec la prise en compte du genre (rampes d'accès, toilettes séparées et adaptées...)	Participation aux activités de préparations et de planification des projets d'infrastructures	Nombre d'infrastructures sportives de proximité construites avec la prise en compte du genre (construction de toilettes séparées homme/Femme, réalisation de rampes pour personnes handicapées)10	10	10	50 000 000
	Gestion des compétences , des modules et des métiers	Taux de réussite de 100% des femmes	Améliorer les conditions d'accueil et de séjour de la cible	Pourcentage des femmes stagiaires en formation en 2me année du CAMEPS	22%	27%	14 000 000



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Ref.	Cibles	Budget 2025
		Le nombre de femmes, agents du ministère ayant bénéficiées de la formation continue a accru	Prise en charge de la formation continue des femmes	Proportion d'agents femmes du ministère formés	7%	12%	18 000 000
		Le nombre de femme, anciennes sportives ayant été formées et recyclées a augmenté	Sessions de renforcement de capacité des femmes	Proportion d'anciennes sportives formées	5%	20%	6 000 000
TOTAL SECTION 51							272 627 000

⇒ **Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire**

Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. (2021)	Réalisations 2023	Cibles 2025	Budget
Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales	Renforcement des aménagements des terres agricoles et gestion équitable du foncier	L'aménagement des terres agricoles et la gestion équitable du foncier sont renforcés	Réaliser et réhabiliter les aménagements hydro agricoles à l'endroit des producteurs/trices	Part des superficies réhabilitées allouées aux femmes (%)	18% (928,26)	20% (1593,2)	15% (3745)	9 298 236 557
				Part des superficies aménagées allouées aux femmes (%)	18% (172,8)	20% (2062,5)	15% (5650,2)	20 322 558 649
Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles	Intensification de la production agricole	le matériel agricole est mis à disposition	Mettre en place le matériel agricole	Taux d'accès des femmes aux matériels attelés		10%	20%	
				Taux d'accès des femmes aux matériels motorisés	5%	11%	15%	
Accompagnement à la production : financement, recherche, formation agricole et rurale et appui conseil	Promouvoir le financement agricole et le développement rural	Le financement agricole et rural est renforcé	Mettre en place des instruments de financement plus adaptés pour les producteurs/trices	Volume de financement accordé aux femmes		1 274 488 242 (38%)	40%	
				Nombre de productrices ayant accès au crédit		1106 (56%)		
	Développer le conseil agricole et rural	La recherche agricole, le conseil agricole et rural, la formation agricole, la structuration des filières et la mutualisation		Nombre de producteurs bénéficiaires d'appui conseil	391 289	536 113		
				Nombre de productrices bénéficiaires d'appui conseil	143 730	230 216		



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. (2021)	Réalisations 2023	Cibles 2025	Budget
	Développer la formation agricole et rural	des OP sont renforcées		Nombre de producteurs bénéficiaires de formation	60 599	41 306		
			Nombre de productrice bénéficiaires de formation	32 117	24 336			
Pilotage et coordination administrative du MAER	Renforcement du pilotage stratégique	Le pilotage stratégique des est amélioré	Renforcer les cadres de concertation et de partenariat	Nombre de protocoles signés avec les projets et programmes	1	1	2	
			Suivre les activités relatives au genre	PTBA, rapports d'activités intégrant le genre produits	2	2	2	5 000 000
				nombre de missions/voyages d'étude effectués	0	0	6	10 000 000
			Renforcer les capacités dans la planification, la budgétisation et le suivi évaluation	Nombre d'atelier tenus à l'endroit des points focaux	0	2	3	45 000 000
			Faire un plaidoyer à l'endroit des autorités pour une meilleure prise en compte du genre dans l'accès aux facteurs de productions	Nombre de séances tenues	0	1	3	3 000 000
			Promouvoir les femmes dans les postes de responsabilités au niveau des structures sous tutelle du MAER	Nombre de séances de sensibilisations tenues à l'endroit des acteurs/actrices	0	1	5	5 000 000
				Postes de responsabilités occupés par les femmes	9%		40%	
			Elaborer et mettre en œuvre le plan d'institutionnalisation genre	Stratégie genre et plan de renforcement des capacités de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation sensible au genre disponibles	0	0	1	40 000 000
				Nombre d'ateliers tenus	2	2	9	90 000 000



Programmes budgétaires	Actions	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf. (2021)	Réalisations 2023	Cibles 2025	Budget
				Plan d'institutionnalisation genre disponible	0	0	1	
				Programme d'autonomisation des femmes dans l'agriculture mis en œuvre	0	0	1	50 000 000
TOTAL SECTION 48								9 868 795 206

⇒ **Ministère de l'Industrie et du Commerce**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
Pilotage, Coordination et gestion administrative	Pilotage	Les compétences des agents sont renforcées en genre	Organiser des ateliers de formation sur le genre	Nombre d'ateliers tenus	1	3	12 000 000
		L'audit genre du département est initié	Elaborer les TDR l'audit genre	TDR validés	0	1 rapport	20 000 000
		Les activités des structures prenant en compte le genre sont suivies	Elaboration des indicateurs sensibles au genre	CMR genre validé	0	1 rapport	6 000 000
Développement du marché intérieur et de la consommation	Approvisionnement et régulation	La formation des femmes à la qualité des produits renforcées	Organiser une formation sur les normes de la qualité	Nombre d'agents formés		80%	10 000 000
Promotion et développement de l'entrepreneuriat privé et des PME/PMI	Incubation, Accompagnement et Densification des PME	L'entrepreneuriat est promu	Accompagner la mise à niveau spécifique aux PME (Fonds d'appui à la mise à niveau)	Nombre de PME bénéficiaires de la mise à niveau globale		50%	15 000 000
	Renforcement de capacité et Structuration du Secteur informel	la structuration des PME est favorisée	Accompagner les PME à la formalisation	Nombre de PME accompagnées		50%	15 000 000
Promotion et valorisation des produits locaux	Promotion des produits locaux	Les femmes disposent d'un récépissé d'entrepôt	Accompagner les entreprises pour l'obtention du récépissé d'entrepôt	Nombre de récépissés d'entrepôts délivrés		10000 %	10 000 000
Compétitivité de l'industrie sénégalaise	Projet d'implantation académie de la propriété intellectuelle	Renforcement des capacités des femmes en propriété intellectuelle dans les milieux universitaires, centres de recherche, etc.	Organiser un séminaire de formation et un atelier de sensibilisation par le canal digital	Nombre de femmes ayant reçu une formation.	800	1000	6 000 000
	Protection de la propriété industrielle	Les créations industrielles sont protégées	Organiser une campagne d'enregistrement	Nombre d'œuvres protégées par type	13,75% en moyenne	23% en moyenne pour les	10 000 000



Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
			des titres de propriétés		pour les femmes	femmes	
	Production et valorisation des produits alimentaires	Les céréales sont valorisées	Organiser des ateliers de formation sur la valorisation des céréales	Pourcentage de femmes formées	30%	40%	8 996 220
	Promouvoir la gestion durable des produits agricoles	La recherche agroalimentaire est améliorée	Organiser un atelier de réflexion et de visites d'échange	pourcentage de femmes formées	20%	35%	10 000 000
Total section 70							122 996 220

⇒ **Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens**

Programme budgétaire	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
PCGA	Coordination administrative	Des pts focaux sont désignés dans toutes les structures	Renouvellement et Installation de la CGE du MITTA	Nombre de structures de l'Etat et du Département ayant participé à l'évènement	0	1	3 800 000
			Réunions périodiques de coordination	Nombre de réunions organisées/an	0	4 réunions trimestrielles	1 200 000
		Des CGE régionales sont mises en place à travers des bassins	Tournées de mise en place de CGE régionales	Nombre de cellules régionales créées	0	2 bassins pour 8 CGE dans l'année	8 000 000
			Renforcement de la gouvernance institutionnelle de la cellule genre	Nombre de rapports produits par la cellule genre	0	Au moins 3	500 000
	Renforcement du pilotage administrative	Le top management et les points focaux sont formés et/ou renforcés en genre	Sessions de formation pour les points focaux et le top management	% de participants formés	0	50%	7 000 000
			L'audit genre est réalisé	AUDIT GENRE	Réalisation d'un audit complet sur intégration du genre dans les pratiques du Ministère	0	1
		Un grand panel de sensibilisation	Célébration ; Octobre Rose	% de participants aux événements (dépistage,	0		2 000 000



Programme budgétaire	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
		sur les cancers est réalisé		conférences, émissions)			
		La journée du 8 Mars est célébrée	Célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes (8 mars)	% de femmes touchées sensibilisées	0		2 000 000
		Une équipe de suivi des indicateurs est mise en place	Création de mécanismes de suivi et évaluation sensible au genre	Nombre d'indicateurs genre inclus dans le système de suivi	0	4	400 000
Total section 72							34 900 000

⇒ **Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines**

Programme budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
Optimisation du système d'offre d'électricité	Renforcement du système d'offre d'électricité	Plan d'action genre du PADERAU disponible	Elaboration du Plan d'action genre du Programme d'Appui au Développement des Energies Renouvelables pour l'Accès Universel (PADERAU)	Rapport finalisé dans les délais	1	1	10 000 000
Sécurisation de l'approvisionnement en hydrocarbures et combustibles domestiques	Promotion et diversification des combustibles modernes de cuisson	Accès des populations aux combustibles et équipements modernes de cuisson amélioré	Appuyer les femmes potières à l'accès aux financements pour qu'elles puissent développer leurs activités	Nombre de femmes potières accompagnées dans l'accès aux financements	5	15	2 000 000
Mines	Renforcement du système d'information et de gestion minier	Systématisation du genre dans les entreprises minières	Organisation de visites de sensibilisation auprès des entreprises minières pour les sensibiliser à la prise en compte du genre au sein de leurs entreprises	Nombre d'entreprises évoluant dans le secteur minier sensibilisé	0	10	3 000 000
		Système pour le mentorat des femmes mise en place	Organisation de programme de mentorat des femmes au niveau du secteur extractif	Programme disponible	0	1	45 000 000
Pilotage	Coordination administrative	Audit genre du secteur des mines	élaboration des TDR et recrutement et	TDR disponible consultant recruté	0	0	15 000 000
			Atelier de partage de la note conceptuelle du consultant	Note conceptuelle validée	0	1	
			Atelier de validation technique de l'audit genre du secteur des Mines	Rapport disponible		2	



Programme budgétaires	Actions du programme	Résultats genre	Activités genre	Indicateurs	Réf.	Cibles	Budget
		Actualisation du Plan d'action national genre intégrant le secteur des mines	Production rapport pour le plan d'action	Rapport validé	0	50	10 000 000
		Les compétences des ressources humaines sont renforcées	Organisation session de formation pour les agents du secteur de l'Energie et des Mines	Pourcentage d'agents capacités par sexe		60% dont 25% de femmes	50 000 000
TOTAL SECTON 66							135 000 000



Sénégal 50
20

